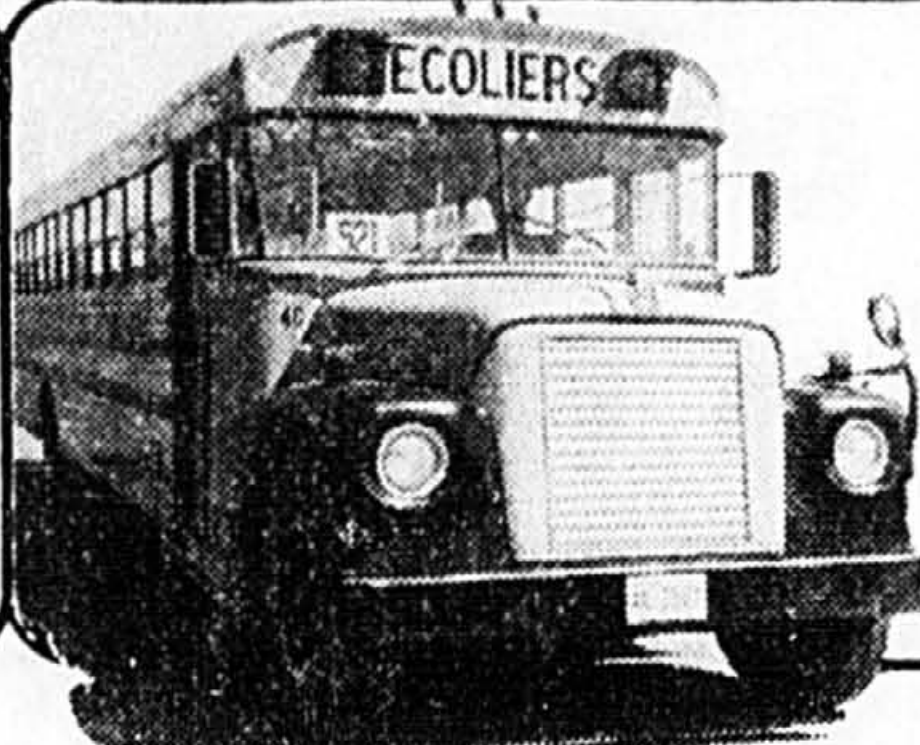


UN JOUR AVANT SON DIVORCE

ROGER LACROIX EST TROUVÉ COUPABLE

■ Son épouse, Ginette Therrien se dit satisfaite du verdict des jurés.

page A 8



LE LIVRE BLANC SUR LES AUTOBUS SCOLAIRES

UN PAS VERS DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAUX

page A 4

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

LE STATIONNEMENT À MONTRÉAL

LES PARCOMÈTRES: UN SUCCÈS!

MONTRÉAL MET MÊME EN VEILLEUSE SES PROJETS DE CONSTRUCTION DE GARAGES

■ L'installation de 8,450 parcomètres à Montréal s'est révélée un tel succès que leur coût sera entièrement amorti par les revenus qu'ils ont procurés en 1981. Le rendement est tel que la ville a mis en veilleuse le projet de garages souterrains et à étages dans le centre-ville où les compteurs de stationnement sont utilisés à 90 pour cent du temps disponible.

page A 8

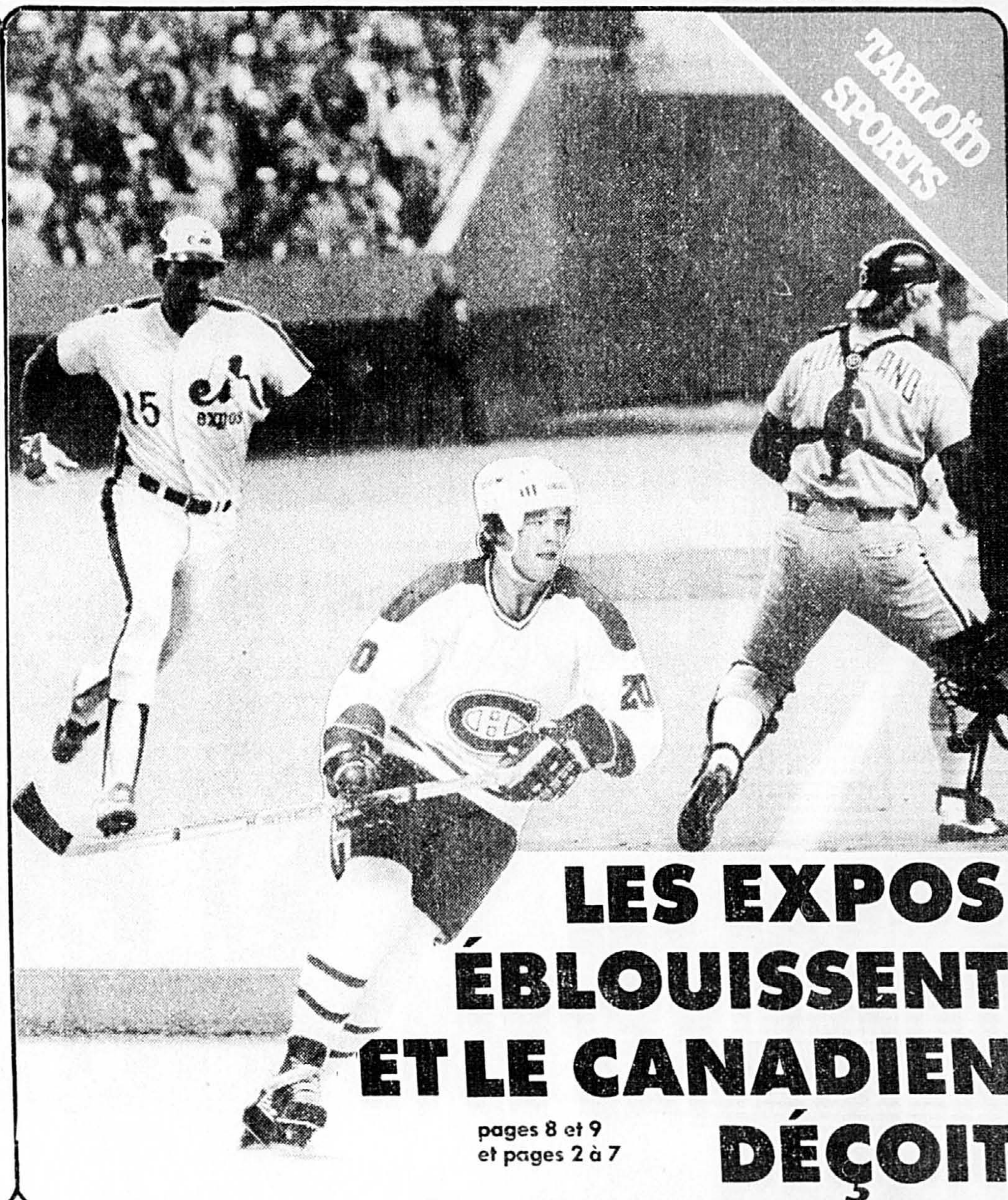


25 cents

MONTRÉAL, VENDREDI 9 OCTOBRE 1981,
97^e ANNÉE, no 240, 66 PAGES, 4 CAHIERS

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus



TARLOID SPORTS

LES EXPOS ÉBLOUISSENT ET LE CANADIEN DÉÇOIT

pages 8 et 9
et pages 2 à 7

photo Robert Nadon, LA PRESSE

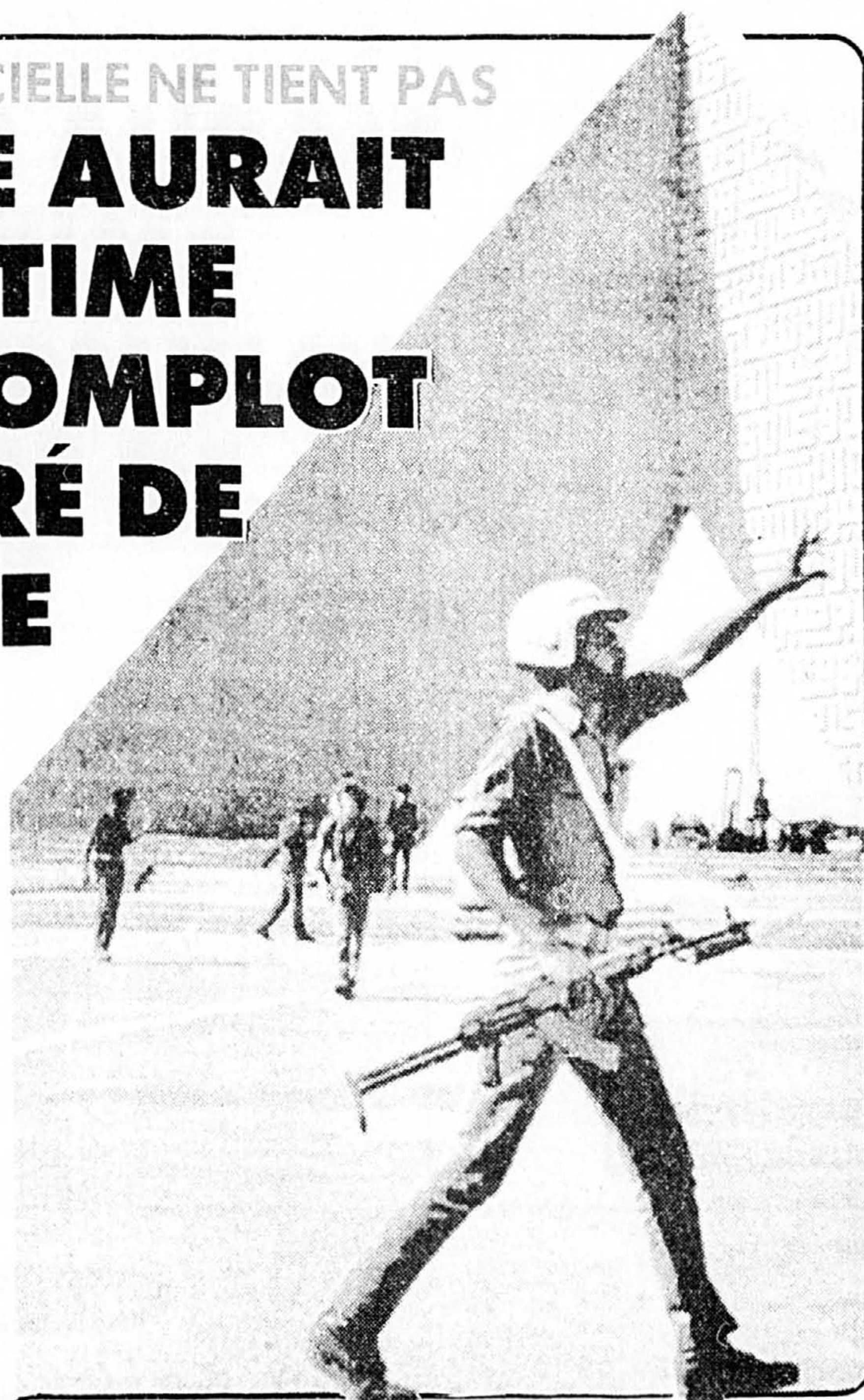
photo Pierre McCann, LA PRESSE

LA THÈSE OFFICIELLE NE TIENT PAS

SADATE AURAIT ÉTÉ VICTIME D'UN COMLOT PRÉPARÉ DE LONGUE MAIN

■ À la lumière des purges opérées au sein de l'armée et des arrestations qui ont frappé l'opposition de gauche et de droite durant le mois de septembre, notre collaborateur spécial Robert POULIOT met en doute, du Caire, la version officielle de l'assassinat du président Sadate. Par ailleurs, des combats de rue ont opposé hier intégristes armés et policiers à Assiout, en Haute-Égypte, faisant au moins 10 morts.

page B 10



L'ÉCONOMIE

L'AVENIR DE L'ASBESTOS

QUÉBEC SE PRONONCE AUJOURD'HUI

page B 1

PRIMES D'ASSURANCE-AUTO

CONTESTATION POSSIBLE DES HAUSSES

page B 1

LES TAUX D'INTÉRÊT

LE PLUS BAS NIVEAU EN QUATRE MOIS

page B 1

GÉNÉRALEMENT, LORSQUE J'APPARAIS DANS CETTE ÉTROITE COLONNE, C'EST QUE LE CARICATURISTE EST À COURT D'IDÉES. ET AUJOURD'HUI, EH BIEN! C'EST LE CAS.



AUSSI, SUIS-JE ICI, DISAIS-JE POUR LUI SUGGÉRER QUELQUES BONNES IDÉES EN PAGE ÉDITORIALE.

CHARD

SOMMAIRE

Annonces classées: C 3 à C 10
Arts et spectacles
— Informations: A 11 à A 17
Carrières et professions: B 6
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?: C 7
FEUILLETON

« J'avais des ailes mais... »: C 5
Horoscope: C 4
Jardinage: C 9
Le monde: B 10
Météo: A 2
Mots croisés: C 6
Télé-câble: A 16
Télévision: A 12
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

TARLOID SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 14, 15
— Télévision: 15
Bandes dessinées: 16
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14

ÉDITO

CENTRAIDE: TOUT DÉPEND DE LA SOLIDARITÉ

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

LA CRISE CONSTITUTIONNELLE

TRUDEAU VEUT RENCONTRER LES « 10 » JEUDI PROCHAIN. IMPROBABLE, DIT LÉVESQUE

page A 10



Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti
du Trust Général

19 1/2%

Intérêts versés annuellement
Période de 1 an. Dépôt minimum \$500.
Autres certificats à autres taux pour des
périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de
l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000

Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 543-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7285

Outremont 739-3265
Québec 688-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

Marchand nie avoir approuvé la liste de suspects de la GRC

■ OTTAWA — Le sénateur Jean Marchand a nié hier les informations publiées à la suite du dépôt du rapport de la commission MacDonald, voulant que lui-même et M. Gérard Pelletier aient approuvé une liste de personnes à faire arrêter en ver-

tu de la Loi sur les mesures de guerre pendant la crise d'octobre.

M. Marchand a reconnu avoir été consulté par la GRC, en compagnie de M. Pelletier. Mais il a soutenu avoir tenté de dissuader les policiers d'arrêter les

personnes dont les noms lui étaient familiers. Il a révélé que la liste des policiers contenait environ 150 noms, dont environ 80 lui étaient familiers. Il a nié avoir rayé lui-même des noms mais il a indiqué avoir tenté de convaincre les policiers de l'ab-

surdité de leur liste en leur donnant un exemple précis. Il a indiqué que les policiers ont coché le nom mentionné et que la personne en question n'a pas été arrêtée.

«J'ai eu l'impression que ça réglait le cas et qu'à l'exception

de ceux que nous ne connaissons pas, ces gens-là ne seraient pas arrêtés. Quand j'ai vu qu'il y en avait 400 d'arrêtés, j'ai dit: ils ont poussé fort».

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Pourquoi ne pas avoir carrément interdit aux policiers d'arrêter les personnes dont l'innocence ne faisait aucun doute? M. Marchand a répondu qu'il n'avait pas le pouvoir de donner de telles directives, et que la démarche de la GRC n'était qu'une consultation. Comment se fait-il que le nombre des arrestations ait dépassé les 400? M. Marchand a dit l'ignorer, et il a émis l'hypothèse que les policiers en avaient peut-être profité pour régler des vieux comptes avec certaines personnes.

Cette version du sénateur Marchand contraste avec l'interprétation donnée par les policiers concernés devant la commission MacDonald. Le rapport stipule en page 968, que «d'après

le témoignage du surintendant Ferraris, MM. Marchand et Pelletier n'apportèrent aucun changement à ces listes. Selon le commissaire Higgitt, la liste devait leur être montrée pour deux raisons: premièrement les ministres en avaient décidé ainsi à l'une de leurs séances, et en second lieu, dans une situation explosive ayant des relents politiques, les listes devaient être préparées avec le plus grand soin».

M. Marchand a nié hier cette interprétation: «Il a été clairement indiqué en présence du représentant de la GRC que nous refusions de participer à leur plan d'action et n'approuvions aucune liste de noms établie par la police».

La décision du sénateur Marchand de ne faire cette mise au point qu'un mois et demi après la publication du rapport a été expliquée par la nécessité de vérifier préalablement les faits avec M. Gérard Pelletier. M. Marchand a ajouté qu'il avait cru nécessaire de clarifier les faits parce que certaines personnes dont plusieurs amis, lui reprochent aujourd'hui d'avoir autorisé leur emprisonnement. Le ministre Gerald Godin du Québec, qui a effectué un séjour derrière les barreaux à cette occasion, est allé plus loin en annonçant son intention d'interdire des poursuites contre MM. Marchand et Pelletier à la suite de cette affaire.

PLUIES ACIDES:

Ottawa ne doit pas attendre après les États-Unis

■ OTTAWA — Le gouvernement canadien doit cesser d'attendre après les États-Unis pour s'attaquer aux problèmes des pluies acides. L'heure est à l'action et non aux études, et il faut réduire sans délai cette forme de pollution en se montrant plus sévère à l'endroit des pollueurs, et en les forçant à se doter de dispositifs antipollution efficaces.

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Telles sont les principales recommandations d'un comité de travail mis sur pied l'an dernier par la Chambre des communes pour étudier cette question, et dont le rapport a été rendu public hier.

«Les principales sources de cette forme de pollution sont bien connues, et les techniques qui permettraient de réduire considérablement les émissions de polluants atmosphériques à l'origine des pluies acides existent déjà», signale le comité. «Il n'est plus temps d'y consacrer de longues études; il faut, de toute évidence, agir immédiatement».

Après avoir rappelé les principales causes des pluies acides et les effets néfastes de ce phénomène sur l'environnement, les membres du comité font plusieurs recommandations qui s'adressent à tous les paliers de gouvernement, et à des secteurs bien précis de l'industrie.

Entre autres recommandations, les autorités provinciales et fédérales devraient sévir avec beaucoup plus de rigueur contre les pollueurs:

- Imposition de peines réelles sous forme d'amendes assez élevées pour obliger à respecter le règlement; création d'un tribunal ayant juridiction exclusive sur toutes les questions de droit environnemental; mise en place et financement par le gouvernement du recours collectif, de poursuites pénales privées et de poursuites statutaires privées, sont autant de moyens suggérés pour mettre de la pression sur les pollueurs. On a fait remarquer hier au cours de la conférence de presse donnée à l'occasion de la présentation du rapport, que les amendes actuelles contre les pollueurs sont mi-

nimes, et ne dissuadent pas les industries. On a demandé que les amendes équivalent au coût d'achat et d'installation des dispositifs antipollution nécessaires aux contrevenants.

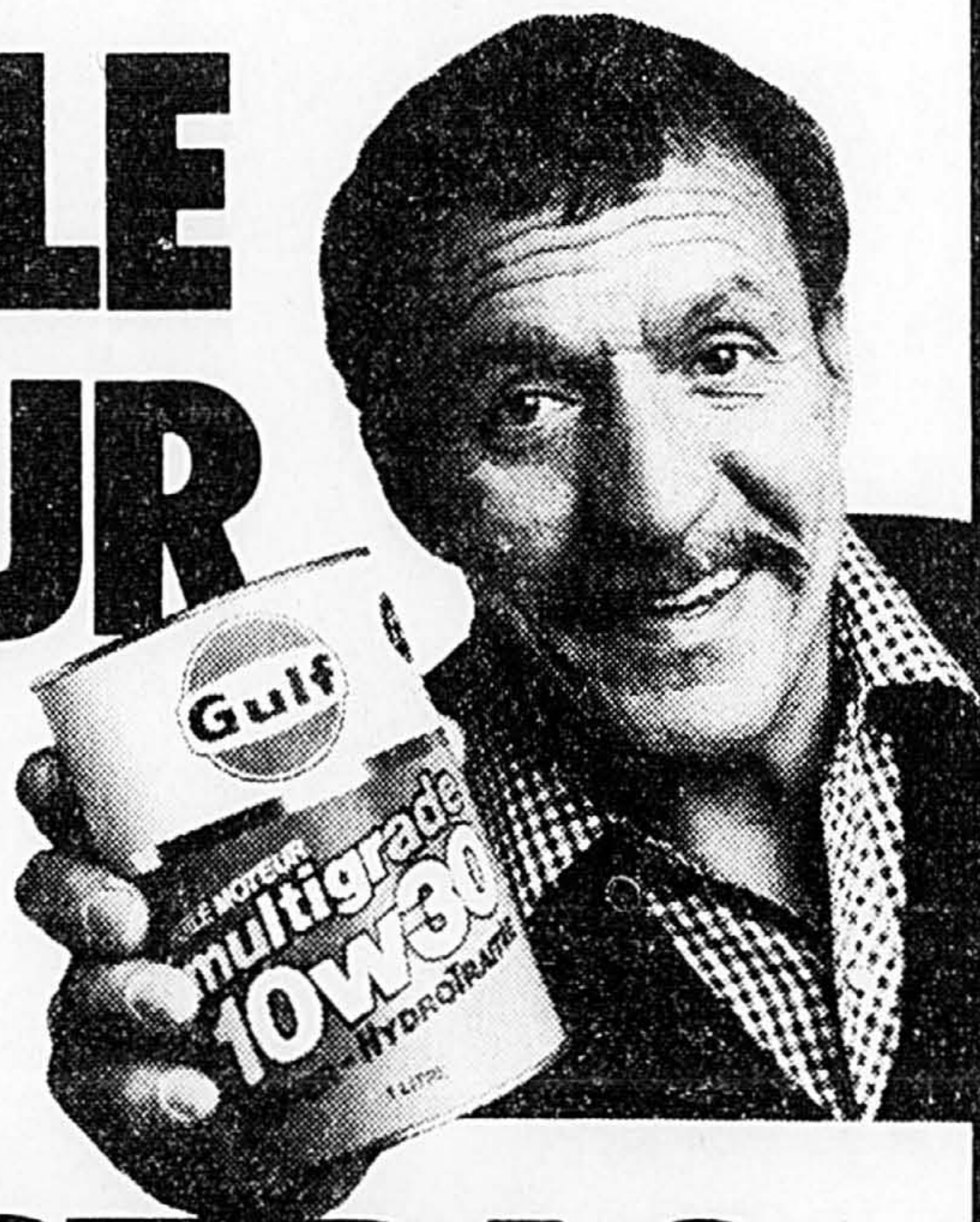
Dans ses autres suggestions, le comité a demandé que le pouvoir de réglementation du ministère fédéral des Transports sur la pollution des automobiles soit transféré au ministère de l'Environnement. Les députés ont dit avoir été «consternés» d'apprendre que le Canada permet aux véhicules automobiles d'émettre trois fois plus d'oxyde d'azote qu'aux États-Unis, et ils ont demandé des normes plus sévères.

Parmi les autres recommandations, le comité demande:

- Que les subventions à la conversion au charbon des centrales alimentées au pétrole ne soient accordées que si la conversion s'accompagne de l'installation de meilleurs dispositifs antipollution;
- Que toutes les centrales existantes soient tenues de se doter de tels dispositifs;
- Que les six grandes fonderies canadiennes de métaux non ferreux soient tenues de réduire considérablement leurs émissions d'anhydride sulfureux. Des fonderies auraient cinq ans pour réduire leurs émissions quotidiennes actuelles de 6.420 tonnes par jour à 1.767 tonnes par jour de SO₂;
- Que la loi fédérale sur la lutte contre la pollution atmosphérique soit modifiée pour permettre un meilleur contrôle, notamment par l'élaboration de directives nationales de dégageement;
- Que le programme d'amortissement fiscal accéléré applicable aux dispositifs antipollution devienne permanent et s'applique à toutes les usines;
- Que les gouvernements prévoient l'utilisation de l'acide sulfurique récupéré par les dispositifs antipollution, et que l'on exploite nos gisements de phosphate pour utiliser ainsi l'acide sulfurique dans la production d'engrais phosphatés.

En ce qui a trait à la pollution en provenance des États-Unis, le comité demande des pressions accrues sur Washington pour obtenir d'ici à la fin de 1982, un accord à ce sujet entre les deux pays.

“L'HUILE MOTEUR GULF

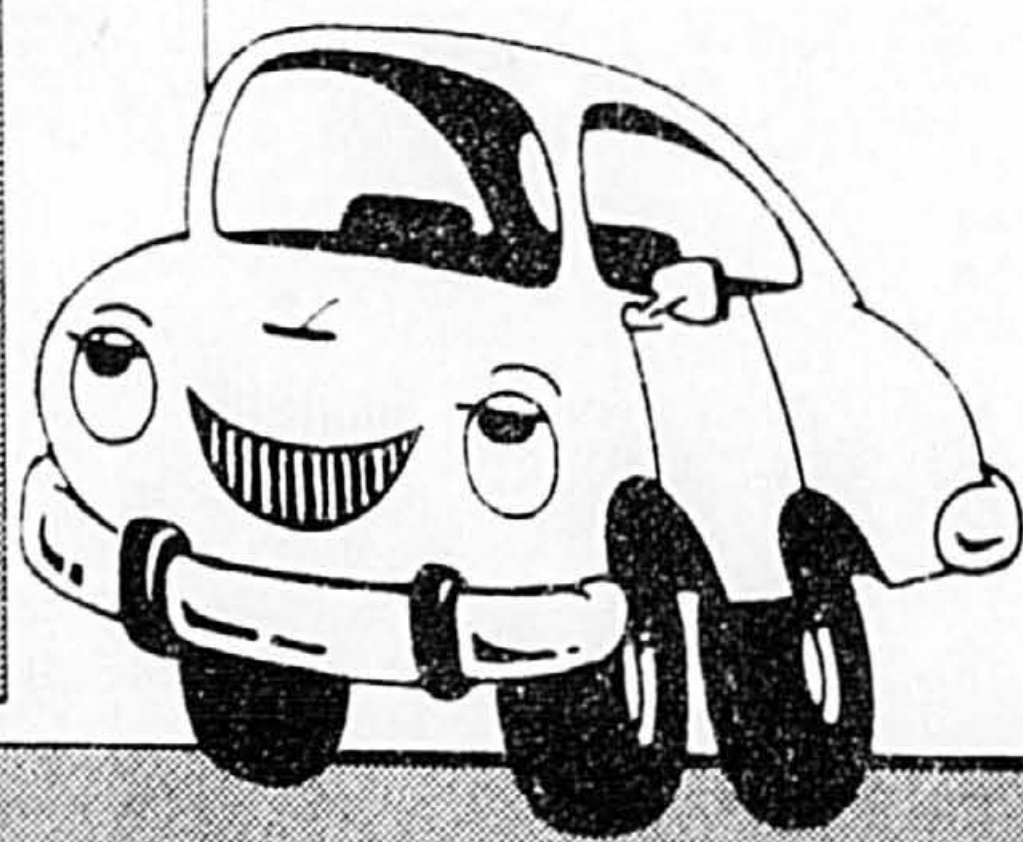


N'EST PAS PAREILLE.”

Toute une protection moteur!

L'huile Multigrade Gulf a subi des tests si rigoureux qu'elle constitue toute une protection pour votre moteur. En fait, l'huile Gulf peut durer jusqu'à 24,000 kilomètres, ou un an de conduite normale, entre les vidanges! Ce rendement incroyable est dû à l'hydrotraitement, un procédé de raffinage différent, inventé par Gulf.

Une protection comme ça, à prix régulier, ça vaut la peine. Essayez l'huile Multigrade Gulf; vous verrez: elle n'est pas pareille.



On est de service

* Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limited.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 6 Maximum: 10
Nuageux avec possibilité d'averses, vents modérés

DEMAIN

Plutôt nuageux
vents modérés

au Québec

RÉGIONS

Abitibi
Outaouais
Laurentides
Cantons de l'Est
Mauricie
Québec
Lac-Saint-Jean
Rimouski
Gaspésie
Baie-Comeau
Sept-Îles

AUJOURD'HUI
Max. 8 Nuag. avec éclaircies
10 Nuag. avec éclaircies
8 Nuag. vents modérés
10 Nuageux poss. averses
10 Nuageux poss. averses
10 Nuageux poss. averses
8 Nuag. quelques averses
7 Nuag. averses vents mod.
7 Nuag. averses vents mod.
6 Pluie faible occasionnelle
7 Nuag. averses vents mod.

DEMAIN

Ciel variable
Ciel variable
Ciel variable
Ciel variable
Ciel variable
Plutôt nuageux
Plutôt nuageux
Plutôt nuageux
Plutôt nuageux

au Canada

Colombie-Britannique
Alberta

Aujourd'hui
Nuageux
Nuageux

Capitales
Victoria
Edmonton

Min. Max.
5 13
0 10

La Quotidienne Tirage d'hier 7-5-7

Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve

Aujourd'hui
Nuageux
Nuageux
Ensoleillé
Ensoleillé
Averses
Averses
Averses

Capitales
Regina
Winnipeg
Toronto
Fredericton
Halifax
Charlottetown
Saint-Jean

Min. Max.
3 12
7 16
3 16
5 10
5 10
5 10
5 10

si vous partez...

aux États-Unis

Boston
Buffalo
Chicago

Min. Max.
11 15
8 9
10 18

Miami
New York
Nlle-Orléans

Min. Max.
21 33
9 16
23 27

vers les capitales

Amsterdam
Athènes
Berlin
Bruxelles
Buenos Aires
Copenhague
Genève

Min. Max.
10 16
19 32
6 14
9 18
14 20
13 14
7 24

Hong Kong
Le Caire
Lisbonne
Londres
Madrid
Moscou
Mexico

Min. Max.
24 29
25 14
16 21
10 14
14 21
5 12
13 26

vers les plages

Acapulco
Barbade

Min. Max.
25 33
26 31

Bermudes
Nassau

Min. Max.
20 25
23 31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$2.10
Lundi au vendredi \$1.50
Samedi seulement 0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.75

* Tarifs différents pour les routes touristiques

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA
Nombre de semaines
13 26 52
Lundi au samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00
Lundi au vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00
Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines
13 26 52
Lundi au samedi \$72.80 \$145.60 \$291.20
Lundi au vendredi \$52.00 \$104.00 \$208.00
Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Le Stade olympique: un «grand malade» à dorloter

Un «grand malade». Imaginez-le dans la salle des soins intensifs d'un centre hospitalier, truffé d'aiguilles hypodermiques et relié à des appareils de survie prêts à réagir à la moindre défaillance des organes vitaux. Dès qu'un voyant s'allume, c'est le branlebas de combat. Médecins et infirmières accourent pour tenter d'éviter l'inévitable.

Voilà l'image qui me reste de la lecture attentive du dernier rapport remis à la Régie des installations olympiques par la Société d'énergie de la baie James. Le Stade olympique est un «grand malade». Ses chances de guérison totale sont minimes. Et advenant un miracle encore possible, il faudra le brancher sur un réseau d'appareils d'auscultation tous plus perfectionnés les uns que les autres, sans jamais pouvoir éliminer avec une certitude absolue le risque d'une rechute grave.

Le diagnostic

Voyons le diagnostic préparé par le médecin (la SEBJ bien sûr). D'abord, les symptômes. Sur ce point, le médecin ne nous apprend rien que nous ne connaissions pas déjà en partie, à cause de ces diagnostics préliminaires précédents: déficit de précontrainte dans la base du voile avant; compression élevée dans certains planchers et dans la région des pattes avant; compression trop élevée sur les appuis en néoprène (avec danger de destruction totale si rien n'est fait, précise le diagnostic); fissures au-delà des normes admises par le Code du bâtiment; risques d'instabilité de la toile qui pourrait mettre en danger une structure par ailleurs stable; danger de formation de cuvettes d'eau dans la toile (c'est nouveau) et, autre nouveauté, faiblesse de la résistance de la toile aux rayons ultra-violet du soleil. Sans parler de la durée de vie de la toile, qui variera entre 10 et 20 ans, de sorte qu'il faudra la remplacer périodiquement. D'où des frais d'exploitation plus élevés.

«La toile du stade, c'est un peu comme une tente. Il faudra la remplacer périodiquement», m'avouait un ingénieur de la SEBJ. Et n'allez pas croire qu'il s'agira de sommes modestes (rien n'est modeste dans ce stade); entre 1985 (il ne faut pas oublier que la toile a déjà six ans!) et 1995, il faudra encore déboursier des millions de dollars!

Le médecin sait comment s'y prendre pour guérir au moins les trois malaises majeurs de la partie déjà construite du mât: la construction d'un appui central sous la partie avant du mât. Et il ne s'agira pas d'une poutre ordinaire; elle nécessitera 7000 v³ de béton, 40 000 pi² de coffrages et 900 t d'acier d'armature. Et ce monstre qui déplaît tellement à l'architecte Roger Taillibert impliquera des déboursés de \$3,5 millions.

Absence de données suffisantes

Quant aux autres problèmes, ils sont pour le moins insolubles parce que le médecin reconnaît ne pas posséder (en partie à

cause du peu de collaboration offerte par Taillibert et ses collègues, précise le diagnostic) toutes les données requises.

Le médecin rappelle que son diagnostic n'a rien de définitif. Aussi recommande-t-il toute une série d'études complémentaires, toutes plus ou moins exhaustives, pour la jupe d'étanchéité (une inconnue importante à étudier en priorité, indique-t-on).

Il faut aussi des études sur le système de fonte de neige, sur le mécanisme de levage. Il y a aussi l'analyse structurale complète des consoles (si on devait opter pour une solution de rechange), la dynamique de la structure en vue d'un séisme possible, la reprise complète des études de la toile mobile; l'analyse des mesures de sécurité à adopter «au cas où l'improbable se concrétiserait» dans le cas d'une surcharge sur la toile; et enfin, le montage de la mécanique du système de levage et de la toile. Pour chacun de ces sujets, le médecin reste dans l'inconnu, et il le dit.

L'auscultation

Mais soyons optimistes. Supposons que, malgré toutes ces mises en garde inquiétantes tant pour le bon fonctionnement du projet que pour la bonne santé du malade, la RIO décide de compléter intégralement le projet Taillibert, amenant ainsi le gouvernement à oublier sa promesse de choisir un projet «économiquement rentable et socialement justifiable» comme il le promet depuis décembre 1976, notre malade ne se portera bien que si on met en place un programme complet d'auscultation continue et soutenue pour la toile et le mécanisme de levage pendant au moins cinq ans, pour le comportement des appuis en néoprène, et pour les consoles.

En caricaturant, on peut fort bien imaginer une chambre aseptisée dans laquelle des hommes en blanc tâteraient continuellement le poulx de chaque élément du stade pour éviter qu'il ne nous tombe sur la tête. En outre, ce système d'auscultation taxera lui aussi les frais d'exploitation. Le médecin avance un seul chiffre: à elle seule, la surveillance de la toiture mobile coûtera au bas mot \$250 000 par année, en dollars de 1981.

Le coût de \$115 millions sera dépassé

Parviendrait-on à parachever les travaux selon le concept Taillibert (sans les restaurants, l'observatoire et le funiculaire dont la RIO a déjà fait son deuil dans son communiqué du 29 septembre) pour la somme prévue de \$115 millions, escalade comprise?

Malgré toute la compétence que je reconnais à la SEBJ, j'en doute et pour deux raisons. Tout d'abord, les inconnues me paraissent encore beaucoup trop nombreuses, et en deuxième lieu, le coût de l'argent risque fort d'être beaucoup plus élevé que les taux d'escalade prévus par le médecin (12,5 pour cent en 1982 et 1983, puis 11 pour cent de 1984 à 1987). Résignons-nous, c'est \$140 millions qu'il faudra encore investir. Et tant mieux si je me trompe.

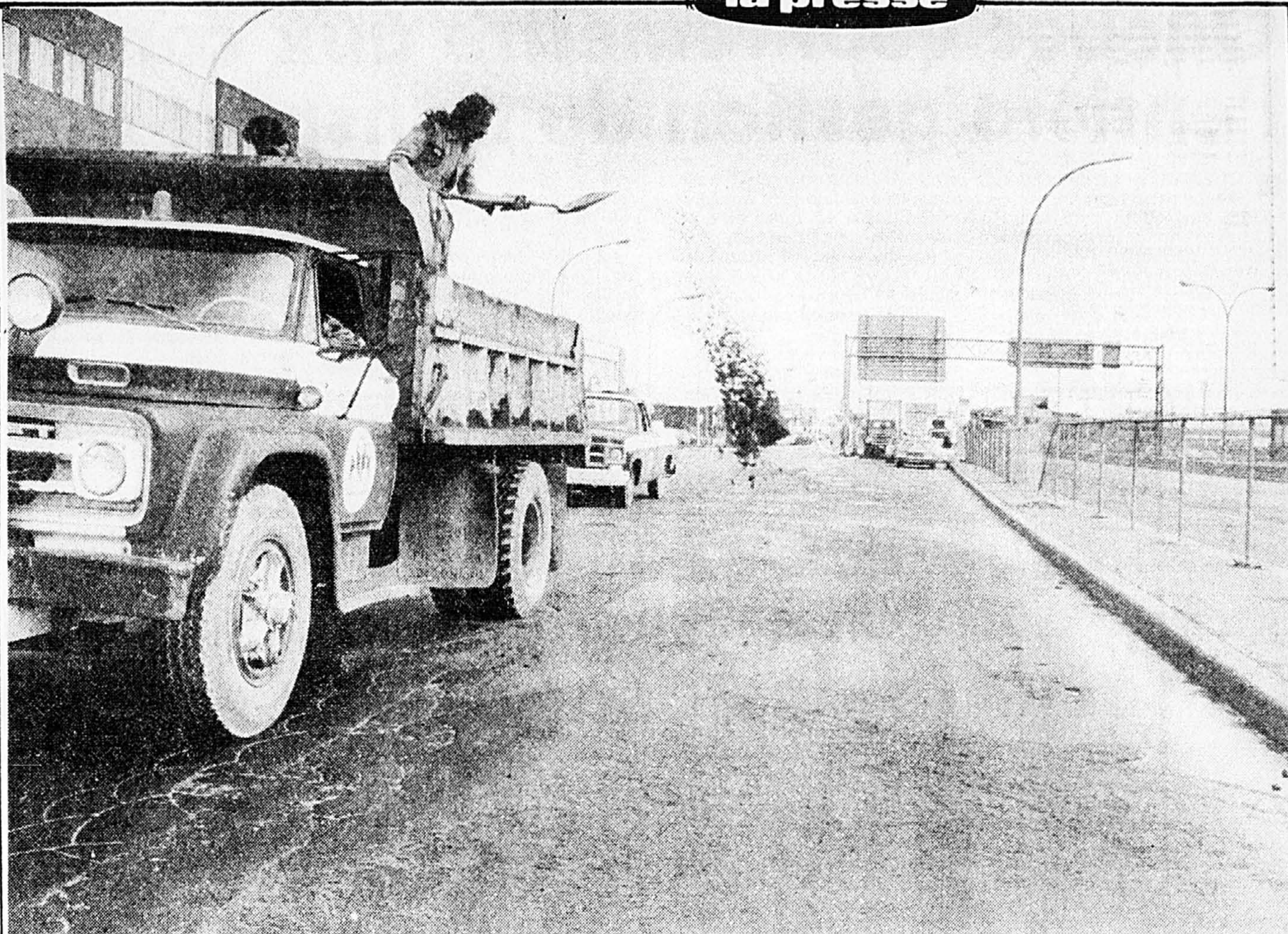


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Quelque 20 tonnes de sable ont été répandues sur le boulevard Métropolitain pour absorber le BPC échappé d'un transformateur électrique.

MATIÈRE TOXIQUE ET TRÈS VISQUEUSE

Du BPC se répand sur plusieurs milles sur le boul. Métropolitain

Le lourd camion-remorque qui a paralysé la circulation en laissant échapper une quantité d'huile importante hier matin sur le boulevard Métropolitain transportait des transformateurs électriques contenant du BPC «biphényle polychloré», une matière toxique dérivée du pétrole qui sert surtout à refroidir les génératrices électriques. Les experts n'ayant pu récupérer ce produit chimique, on craint qu'il n'ait été absorbé par la couche de bitume qui redeviendrait extrêmement glissante s'il pleuvait.

ANDRÉ PÉPIN

La circulation a été paralysée une bonne partie de la journée sur le tronçon du boulevard qui va du pont-tunnel Lafontaine jusqu'au boulevard Lacordaire. La chaussée rendue très glissante a été la cause d'une dizaine d'accrochages. Policiers, pompiers et techniciens du ministère de l'Environnement ont immédiatement été dépêchés sur les lieux pour remédier à la situation, tandis que la circulation était déviée sur la Rive sud vers le pont Jacques-Cartier. Plus de 20 tonnes de sable ont été répandues pour éviter d'autres accidents, mais à l'heure de pointe hier soir, la circulation se faisait encore au ralenti.

Le camion, propriété de la firme T.F., de Longueuil, tirait une remorque de la compagnie Brazo, de Sainte-Foy, sur laquelle

était installé un transformateur qui a laissé échapper ce fameux lubrifiant refroidisseur. Selon les renseignements obtenus par LA PRESSE, une fissure dans l'appareil serait à l'origine de l'incident.

Le conducteur du camion ne s'est pas rendu compte immédiatement que le BPC se répandait, ce qui explique qu'il ait parcouru quelques milles avant d'être stoppé par une autoparoi. La légèreté de cette huile et la distance parcourue par le camion ont empêché les techniciens de récupérer cette matière toxique d'une façon efficace. Etant donné l'affluence sur ce tronçon du boulevard, le ministère de l'Environnement s'est empressé d'ordonner l'épandage de sable.

Le tunnel

Depuis quelques mois, la sécurité dans le tunnel a fait l'objet de plusieurs observations de la part des organismes responsables de la sécurité routière au Québec. Une réglementation existe pour empêcher que des matières «explosives ou dangereuses» ne soient pas transportées dans le tunnel. Les policiers n'interceptent pas, bien sûr, tous les véhicules lourds pour vérifier l'application des règlements, ce qui fait que plusieurs camions remorquant transportant effectivement des matières dangereuses empruntent ce pont souterrain tous les jours.

Le camion impliqué hier transportait ce transformateur à l'in-

terieur d'une boîte de bois. Toutefois, le BPC, autrefois très utilisé dans l'industrie, sert aujourd'hui presque uniquement aux refroidissements des transformateurs électriques. C'est une substance chimique très stable, résistante à la chaleur et aux autres produits chimiques. Le monde scientifique le soupçonne d'affecter la grossesse chez certains animaux et possiblement chez l'homme, de causer des problèmes dans le fonctionnement du foie, etc. Le BPC a particulièrement suscité de

l'intérêt récemment lorsque des scientifiques ont découvert que le foie de la morue était touché par ses effets nocifs. Donc, le transport d'un transformateur contenant cette matière est interdit dans le pont-tunnel Lafontaine, et il est à souhaiter que la quantité répandue hier n'affecte pas les cours d'eau situés à proximité, notamment le fleuve Saint-Laurent.

Les automobilistes, eux, n'ont qu'à bien se tenir si la pluie tombe au cours des prochaines heures.

Commission spéciale sur le parachèvement du stade, le 27 oct.

QUEBEC — Le ministre responsable du dossier olympique et leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, a annoncé, hier, la tenue d'une commission parlementaire spéciale le 27 octobre sur le parachèvement du Stade olympique.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Les députés pourront alors interroger à la fois les experts de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ), qui, dans un rapport rendu public la semaine dernière, retiennent cinq hypothèses (variant de \$31 millions à \$115 millions) pour achever l'oeuvre de l'architecte Taillibert, et les experts de la Régie des installations olympiques (RIO), qui doivent, vers la fin de la semaine prochaine, recommander au ministre Charron la meilleure des cinq solutions.

Les membres de la RIO ont étudié toute la journée d'hier le rapport de la SEBJ et, aux dernières nouvelles, on s'attendait

qu'une autre séance d'étude soit nécessaire. Au bureau du ministre Charron, on prévoit recevoir «les recommandations motivées» de la RIO dans le courant de la semaine prochaine. «Et vingt-quatre heures après les avoir reçues, nous les rendrons publiques».

Avant de faire sa propre recommandation au conseil des ministres, Claude Charron veut aussi entendre les recommandations des députés de l'Assemblée nationale. D'où cette commission parlementaire du 27 octobre qui permettra, d'une part, aux députés d'être très au fait de la situation et, d'autre part, d'exprimer leurs avis.

Ces ultimes consultations étant faites, le ministre Charron arrêtera son choix sur ce qu'il considérera la meilleure des solutions pour compléter le Stade olympique. Il en fera rapport à ses collègues du conseil des ministres au milieu de la première semaine de novembre. Et, normalement, le chantier olympique devrait être réouvert dès cet hiver.



LE CONDOMINIUM
TANT ATTENDU ENFIN
SUR LE MARCHÉ.

Soyez le premier arrivé

À SKI MORIN HEIGHTS, cet hiver, vous pourrez skier presque de votre perron.

Voici Comment:

ACHAT

- construction de qualité supérieure
- modèles sur demande
- système central d'aqueduc et d'égouts
- chaque unité livrée «prête à habiter»
- passes de saison pour la famille avec achat d'une unité avant le 31 décembre 1981
- excellent abri fiscal

À LOUER

- chaque unité entièrement meublée
- occupation en décembre 1981
- deux chambres à coucher et mezzanine
- foyer
- deux salles de bains
- armoire de rangement pour les skis
- rebais de 30% sur les passes de saison

de 45,500\$ à 139,900\$

Intérêt de 15% sur modèles spéciaux

OUVERTURE NOVEMBRE 1981

- 4 télesieges triplex
- 21 pistes de ski
- ski de soir
- nombreuses pistes de ski de fond
- système de neige artificielle ultra-moderne sur toutes les pistes
- cafétéria, bar et restaurant



Pour plus amples renseignements, communiquez avec un de nos représentants
MONTRÉAL LIGNE DIRECTE 430-9300
226-3231
MORIN HEIGHTS: 867 Chemin du Village, Autoroute des Laurentides, sortie 60
Morin Heights Québec Route 364 jusqu'à Morin Heights



RABAIS Nikon

sur les
OBJECTIFS
FLASH
MOTEUR



AUX DEUX MAGASINS PHOTOGRAMME

		Prix Photogramme	Rebais Nikon	Votre prix
Nikkor	20 mm F3.5	\$489	\$25	\$464
Nikkor	24 mm F2.8	\$369	\$25	\$344
Nikkor	28 mm F2.8	\$369	\$25	\$344
Nikkor	28 mm F3.5	\$269	\$20	\$249
Nikkor	55 mm F2.8 macro	\$269	\$30	\$239
Nikkor	105 mm F2.5	\$379	\$30	\$349
Nikkor	135 mm F2.8	\$309	\$25	\$284
Nikkor	135 mm F3.5	\$249	\$25	\$224
Nikkor	200 mm F4	\$319	\$25	\$294
Nikkor	300 mm F4.5	\$539	\$40	\$499
Nikkor	500 mm F8	\$699	\$50	\$649
Zoom	43.86 F3.5	\$309	\$30	\$279
Zoom	80-200 F4.5	\$739	\$40	\$699
Nikon E	28 mm 2.8	\$149	\$10	\$139
Nikon E	100 mm 2.8	\$129	\$ 5	\$124
Zoom E	75-150 F3.5	\$289	\$15	\$274
Flash	SB-10 Nikon	\$109	\$10	\$ 99
Flash	SB-E Nikon	\$ 69	\$ 5	\$ 64
Moteur	MD-12 Nikon	\$309	\$20	\$289
Moteur	MD-E Nikon	\$109	\$10	\$ 99

photogramme

2039, rue Saint-Denis
3968, rue Ontario

Metro Berri 284-2694
Metro Pie IX 523-8114

Québec veut remettre aux commissions scolaires l'entière gestion du transport des écoliers

■ QUÉBEC — Le gouvernement entend remettre entièrement aux commissions scolaires la gestion du transport des écoliers, permettre l'utilisation des autobus scolaires à d'autres fins en dehors des heures de classe et procéder à des compressions budgétaires dans le financement de ce mode de transport.

GILLES GAUTHIER
(de notre bureau de Québec)

C'est ce que préconise le Livre blanc sur la réforme du transport des écoliers rendu public hier par le ministre des Transports Michel Clair, qui souhaite, après consultation, déposer un

projet de loi pour sa mise en application d'ici la fin de l'année.

M. Clair a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que cet énoncé d'intentions était inspiré par la nécessité de réduire les dépenses publiques et d'utiliser au maximum les ressources existantes.

La décentralisation se traduira par l'abolition du règlement 11 par lequel le gouvernement détermine tant les tarifs applicables que les mécanismes d'attribution des contrats. Ces responsabilités seront dorénavant dévolues aux commissions scolaires. L'Etat établira cependant les sommes qui seront allouées chaque année aux instances locales sous forme de subventions,

en fonction de règles budgétaires établies, et conservera son rôle de chien de garde en matière de sécurité.

La polyvalence consistera à légaliser l'utilisation des autobus par des personnes autres que les écoliers sur les circuits réguliers, la location par des groupes sociaux ou sportifs (pour des trajets qui ne devront cependant pas dépasser 200 kilomètres pour l'aller et le retour) et l'établissement de circuits de transport en commun d'appoint sur une base régionale.

Au chapitre du financement, la politique prévoit des compressions budgétaires de 4 p. cent l'an prochain et de 3 p. cent pour chacune des deux années sui-

vantes. Déjà cette année, l'élimination de 300 autobus équivalait à une compression de 4 p. cent. La commission scolaire pourra utiliser à d'autres fins les économies qu'elle pourra réaliser mais devra par contre financer les services dont le coût excédera l'enveloppe allouée par le gouvernement.

Le ministre Clair a fait valoir que les commissions scolaires pourront faire face aux nouvelles contraintes budgétaires en rationalisant les circuits, en utilisant les transports en commun pour les écoliers là où il est possible de le faire ou en portant à 1,2 kilomètre, par exemple, plutôt qu'à un kilomètre le périmètre à l'extérieur duquel le servi-

ce est fourni aux écoliers.

Il a par ailleurs expliqué que la nouvelle politique permettra de rétablir la concurrence, qui était à toutes fins utiles inexistantes depuis 1974 puisque tous les contrats ont été automatiquement renouvelés depuis. Il souhaite amener une diminution en dollars constants du coût de cette forme de transport, qui s'élève cette année à \$238 millions, pour le ramener, a-t-il dit, à un niveau comparable à ce qu'il est ailleurs.

M. Clair a rappelé que le Québec compte 8285 autobus scolaires qui ont transporté l'an passé plus de 692.000 élèves, soit 61 p. cent de la clientèle totale, à un coût de \$321 chacun.

SELON L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS D'ÉCOLIERS

La sécurité des usagers va en souffrir

■ «Si le gouvernement n'intervient plus dans l'administration du transport scolaire, les ententes vont se négocier n'importe comment et la sécurité des écoliers va en souffrir. Nous allons nous battre pour que la Commission de transport ait un droit de regard sur la réforme que vient de proposer le ministre M. Michel Clair».

ANDRÉ PÉPIN

Le secrétaire de l'association des Transporteurs d'écoliers du Québec, M. Michel Charlebois, a fait ce commentaire hier en réaction à l'annonce, par le mi-

nistre des Transports, de l'intention gouvernementale en matière de transport d'écoliers. «Les commissions scolaires vont administrer le budget en accordant des contrats à des privilégiés qui pourront utiliser des véhicules de dernier ordre puisqu'elles seront les seules maîtres de l'administration», a-t-il poursuivi.

Selon M. Charlebois, les transporteurs d'écoliers sont tous d'accord pour mettre leurs véhicules à la disposition des usagers adultes dans les régions non desservies par les gros transporteurs — ils réclament d'ailleurs ce privilège depuis plusieurs années — mais ils ne veulent pas

le faire à rabais. «Les commissions scolaires vont nous obliger, au tarif qu'elles jugeront bons, d'effectuer des transports pour tous les genres d'activités et ce, pour de courts trajets. Nous savons par ailleurs que le ministè-

re veut réduire les budgets de transport de près de 5 p. cent».

Les transporteurs réclament donc dès maintenant qu'un organisme autre que les commissions scolaires puisse fixer des règles au chapitre de la tarification.

Dès la semaine prochaine, l'ATEQ entend annoncer la préparation d'un mémoire qui visera à éliminer les lacunes qui, selon ses dirigeants, amoindrissent les qualités positives du projet Clair.

Duceppe proclamé «Patriote de l'année»

■ Le comédien Jean Duceppe sera proclamé «Patriote de l'année», le 14 novembre prochain, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, (section Montréal-Nord).

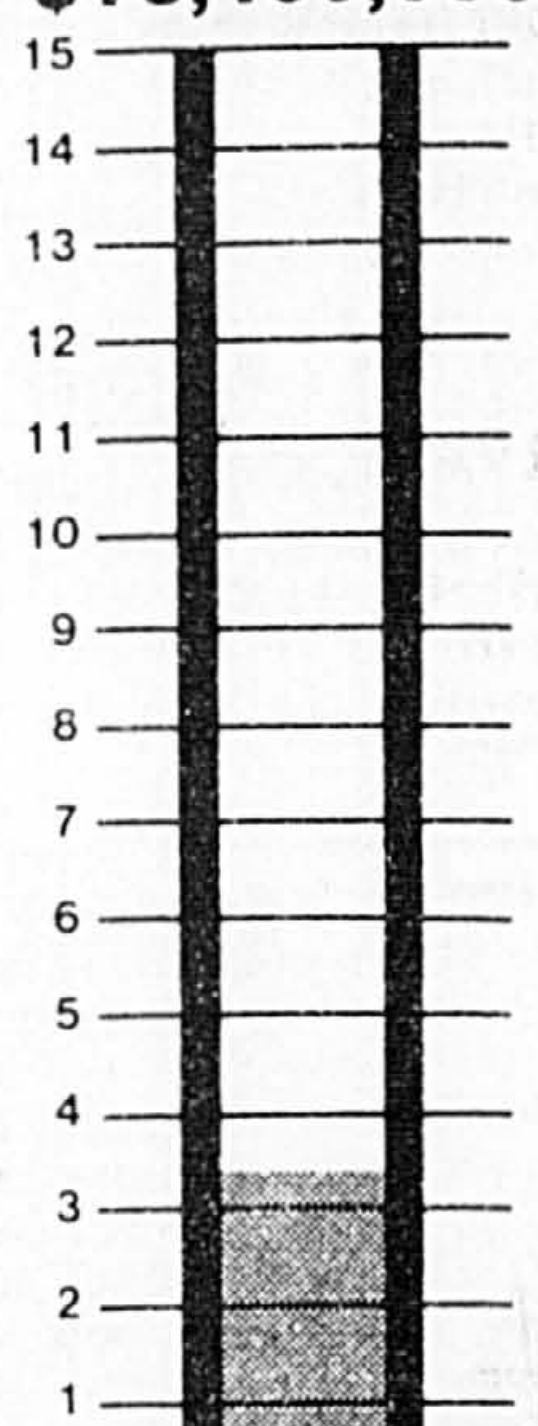
L'organisme veut ainsi rendre hommage au comédien qui compte «plus de 40 ans de théâtre et qui s'est toujours identifié,

depuis les années soixante, aux luttes des Québécois pour la reconnaissance de leurs droits fondamentaux dans tous les domaines.»

Depuis 1975, cet honneur a été attribué à Marcel Chaput, François-Albert Angers, Camille Laurin, Raymond Barbeau,

Andrée Ferretti et Raymond Lévesque. Soulignant que de nombreuses causes québécoises ont bénéficié de l'appui de M. Duceppe, la SSJB affirme qu'elle désire «mettre en évidence ses convictions nationalistes qu'il a défendues en toutes occasions, souvent au détriment de ses intérêts personnels.»

OBJECTIF \$15,400,000



Centraide



LEÇON 2

Les facteurs de qualité

Puisque ce cours vise à faire connaître le vin et plus précisément à guider le lecteur vers le bon vin, il est primordial ici d'énumérer les facteurs qui vont jouer un rôle déterminant sur le plan de la qualité. Ces facteurs sont au nombre de quatre.

La vigne : La ou les variétés de raisins utilisés pour produire un vin vont lui conférer un niveau de qualité certain.

Le terroir : Le lieu où le cépage sera planté, par ses composantes de sol et de sous-sol, jouera un rôle primordial dans les caractéristiques du vin.

Le climat : Les conditions climatiques qui prévaudront durant le cycle végétatif de la vigne permettront ou non au cépage et au terroir de s'exprimer totalement.

La vinification : Le vin ne se fait pas seul. La part de l'homme est essentielle dans ce processus.

Ces quatre facteurs vont constamment sous-tendre notre analyse au cours des dix-sept prochaines leçons. Penchons-nous aujourd'hui sur les trois premiers.

La vigne

La vigne est un arbrisseau de la famille des ampélidacées. Les espèces de vignes sont nombreuses et poussent à peu près partout dans le monde. Vignes décoratives, vignes grimpantes, voilà toutes des espèces incapables de produire du vin. Au fait, une seule espèce va intéresser le producteur de vin, il s'agit de l'espèce *vitis vinifera*. Cette espèce regroupe près de 5 000 variétés de raisins. Actuellement une cinquantaine vont être retenues et cultivées pour la production de vins fins. Chacun de ces cépages possède ses caractéristiques propres qu'il communique immanquablement au vin. De plus, les hommes ont découvert, par une sorte de sélection naturelle qui s'est faite au cours des siècles, que certains cépages conviennent mieux que d'autres à certains sols et à certaines conditions climatiques. Qui plus est, on s'est rendu compte que si certains cépages pouvaient être cultivés seuls, il arrivait que l'on obtienne un meilleur résultat en mélangeant certains cépages entre eux. Ce premier aspect de la viticulture nous explique pourquoi les vins produits dans deux régions distinctes affichent des caractères tout à fait différents.

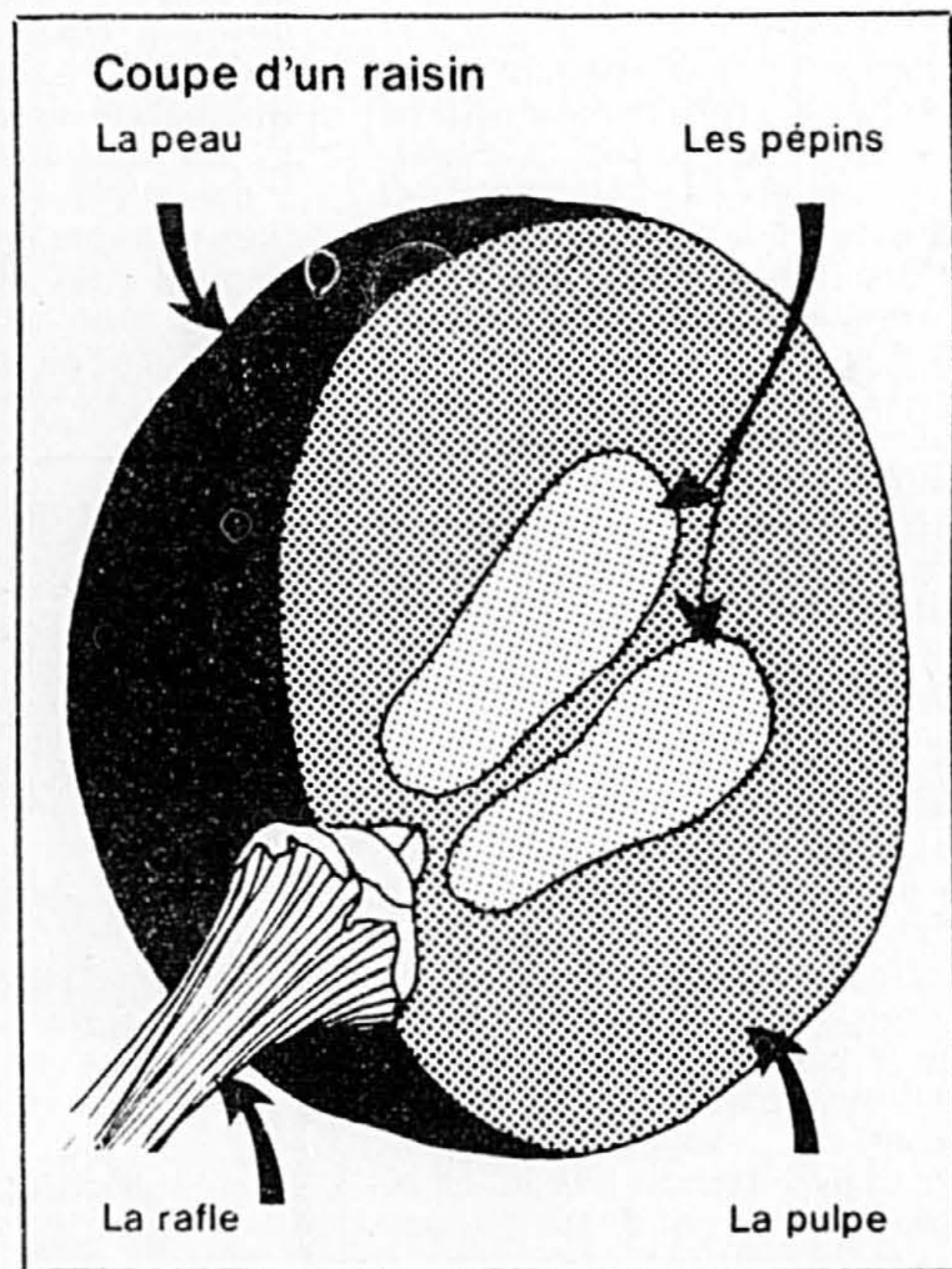
Le raisin

Voyons à l'aide de notre schéma, la composition d'un raisin et le rôle joué par chacune de ses parties.

1. **La rafle** C'est le bois qui tient les raisins ensemble pour former la grappe. La plupart du temps éliminée avant la fermentation en raison d'un apport de tanin très élevé.

2. **La pulpe** C'est l'intérieur de la baie qui contient le jus incolore et représente 75% du poids du raisin.

3. **Les pépins** Ils doivent rester intacts durant la fermentation et apportent les tanins.
4. **La peau** La paroi interne de la peau contient les pigments de coloration qui vont, durant la fermentation, donner sa couleur au vin. Elle communique aussi des tanins.



Nous avons mentionné à quelques reprises le mot tanin. De quoi s'agit-il ? Le tanin dans un vin est formé par un groupe de produits organiques provenant, comme nous l'avons vu, des rafles, peaux et pépins. Si le tanin assure au vin, caractère et longévité, il peut surtout, en jeunesse, communiquer de l'astringence au produit. Avec l'âge, les tanins se décomposent pour former le dépôt au fond de la bouteille. En général, à mesure que les tanins se décomposent, le vin s'assouplit. Nous verrons que certains cépages possèdent un indice de tanin plus élevé que d'autres.

Les cépages

Il serait impossible ici de faire l'inventaire de tous les cépages cultivés dans les meilleurs vignobles. Toutefois, il nous apparaît utile d'examiner les plus importants, ceux qu'on rencontre le plus souvent, et qui sont l'essence des vins les plus fins. On le verra à maintes reprises, l'étude des vins repose pour une bonne part sur la connaissance et la reconnaissance des cépages.

Cabernet sauvignon : Un petit raisin dur qui fait la gloire des grands Bordeaux rouges. De plus, ce cépage dont les capacités d'adaptation sont remarquables, réussit très bien en Californie, en Australie, au Chili, et de façon marginale en Italie. Cépage riche en tanin, donnant habituellement des vins très concentrés, colorés, riches en bouquet, et de longue conservation. À noter que le cabernet sauvignon est presque toujours assemblé avec d'autres cépages en particulier le merlot et le cabernet franc.

Pinot noir : C'est le cépage des grands Bourgognes rouges. Se suffisant à lui-même, ce cépage est presque toujours utilisé seul. Bien qu'irrégulier, il donne des vins parfumés, gras, soyeux. Il atteint son apogée dans les meilleurs vignobles bourguignons. Chose remarquable, le pinot noir compte pour environ 75% de l'encépagement des vins de Champagne ou, grâce à un pressurage rapide, on produit le vin blanc mousseux le plus célèbre au monde. À ce double titre, il constitue un cépage très noble. Ailleurs dans le monde, contrairement au cabernet sauvignon, ses réussites sont plus aléatoires.

Riesling : Cépage blanc avec lequel on produit des vins magnifiques tantôt secs, tantôt moelleux, et même quelquefois liquoreux. Ses principaux lieux de culture sont l'Alsace, l'Allemagne et la Californie. Donne des vins toujours très fins et très fruités.

Chardonnay : En vins blancs, la contrepartie du pinot noir. C'est avec ce cépage qu'on produit les grands Bourgognes blancs en même temps qu'on le cultive aussi en Champagne; le chardonnay donne des résultats remarquables en Californie. Capable d'offrir des vins d'une grande distinction.

Après ces quatre cépages de base, notons en vins rouges :

Le cabernet franc : qu'on retrouve dans le bordelais, du côté de St-Émilion, donne des vins à maturation plus rapide.

Le merlot : cépage très distingué, utilisé beaucoup à Pomerol et à St-Émilion, donne des vins souples et très riches.

Le gamay : connu surtout pour les Beaujolais, produisant toujours des vins fruités, à boire jeunes.

Le syrah : cépage noble des Côtes du Rhône, aux vins colorés, corsés, épicés.

Le grenache : à rendement élevé, cultivé de façon importante dans le Midi de la France.

Le zinfandel : cépage unique à la Californie et produisant des vins étonnants de fruité, de corps et d'originalité.

Du côté des vins blancs, notons :

Le sauvignon : cépage produisant des vins secs et fruités à Bordeaux, dans le Val de Loire et en Californie.

Le pinot blanc : rappelant un peu le chardonnay mais avec moins de grandeur.

Le chenin blanc : un vin frais, fruité, quelquefois moelleux, cultivé dans la Loire, en Californie, en Australie et en Afrique du Sud.

Le gewurztraminer : cépage alsacien curieux, donnant un vin très aromatique, au parfum d'épices.

Le muscat : célèbre cépage des vins doux naturels du sud de la France. Produit aussi de bons vins secs en Alsace.

Le cycle végétatif de la vigne

En Europe, l'année végétative de la vigne s'étend du début d'avril à la fin d'octobre. Au printemps, avec le **débourrement**, la vigne se réveille, la sève monte, et les premiers bourgeons apparaissent. Dix à quinze jours plus tard, les tiges et les feuilles se développent, c'est la **feuillaison**. À ce moment, la vigne est sensible aux gelées tardives comme celles de 1977 à St-Émilion, où les bourgeons ont été endommagés avec le résultat qu'on a assisté à la plus petite récolte depuis 20 ans. Au début de juin, des boutons de fleurs apparaissent, c'est la **floraison** qui dure de dix à quinze jours. Durant cette période, le vigneron prie pour qu'il fasse beau car vents et pluies compromettent la fécondation et par conséquent réduisent de façon plus ou moins importante la quantité de vin produit. C'est ce qui s'est produit au printemps 1961, la France ayant alors connu un de ses printemps les plus difficiles, où la récolte a été coupée de 50 à 60%. Notons que cet accident de la vigne appelé **coulure** n'a aucune répercussion sur la qualité des vins produits, 1961 ayant été une des meilleures années du siècle à Bordeaux.

Au mois d'août, à la **véraison**, le fruit vert va tourner et prendre sa couleur définitive. Il continue de mûrir jusqu'à la vendange qui, en Europe, a lieu habituellement au début d'octobre.

Le terroir

La nature du sol où la vigne est plantée ainsi que sa position par rapport au soleil et aux vents dominants sont des aspects capitaux de la viticulture.

On dit souvent que là où la vigne pousse, rien d'autre ne saurait pousser. En effet, beaucoup de vignobles prennent souvent l'aspect de terres incultes, que ce soit le sol crayeux de Champagne, le gravier du Bordelais ou la terre schisteuse de Moselle. À ce sujet, cet adage bourguignon reste très éloquent : «*Si notre terre n'était pas la plus riche du monde, elle serait la plus pauvre.*» À cette époque de faste pour les bourguignons, rien ne saurait être plus vrai !

En matière de sol, le principe fondamental est que la vigne produit à son meilleur sur des sols caillouteux

qui ont la faculté de s'égoutter et de se réchauffer rapidement. Le sol est pauvre en surface et la vigne plonge ses racines profondément, jusqu'à trois ou quatre mètres pour y trouver les éléments nutritifs et l'humidité nécessaires. De cette façon elle n'est point vulnérable aux conditions de sécheresse ou d'humidité qui prévalent en surface, trouvant en profondeur un milieu idéal et stable.

Si les vins sont différents, c'est que les sols sont différents. En effet, les particularités du sol et du sous-sol d'un cru sont autant de facteurs déterminants sur la nature des vins produits.

Si l'humidité du sol est élevée au niveau des racines, le vin sera riche en acidité. Au contraire, si l'humidité est faible, l'acidité le sera aussi et le vin sera de qualité plus élevée.

De la même façon, un sol de silice donnera des vins légers, caractérisés par la finesse. Si un sol calcaire apporte alcool, bouquet et rondeur, l'argile procure la couleur, le corps, la fermeté. Ainsi ces données expliquent les différences remarquables de caractères entre les vins de Côte de Nuits par exemple, où tous sont produits avec le même cépage et où les distances entre les crus se calculent de dix mètres en dix mètres.

L'exposition

La localisation de la vigne n'est pas non plus négligeable. Un vignoble bien exposé au sud-est et bénéficiant ainsi d'un ensoleillement maximal aura la faculté d'amener les raisins à meilleure maturité. Si le vignoble est bien protégé des vents dominants en étant situé sur un versant de coteau bien abrité, il sera possible alors de conserver le micro-climat créé au ras du sol par les cailloux qui auront emmagasiné la chaleur du jour et qui continueront de réchauffer les raisins une fois le soleil disparu.

Le climat

Sur un vignoble particulier, le vin produit est différent d'année en année. La raison est que les conditions climatiques ne sont jamais les mêmes et que le temps qu'il fait, de juin à septembre surtout, détermine la qualité de la récolte. En général, la vigne s'accommode d'un temps chaud et sec, particulièrement durant les dernières semaines avant les vendanges. Le raisin peut alors atteindre sa pleine maturité. Si le temps est humide et pluvieux, la pourriture peut apparaître. La grêle est aussi un ennemi redoutable pouvant détruire des récoltes entières.

Le facteur climat vient expliquer l'importance de la notion de millésime. Le millésime signifie l'année où les raisins ont été récoltés et fait référence aux conditions climatiques qui ont prévalu durant cette année-là. Pour l'amateur, cette indication devient précieuse car elle l'informe sur le niveau de qualité probable du vin et sachant que le prix est établi en fonction du millésime, celui-ci peut mieux fixer son choix.

Il serait bon toutefois de se rappeler que si le millésime est une information non négligeable, il ne faut pas pour autant suivre aveuglément les diverses cartes de millésimes publiées. Dans ce domaine plus que dans tout autre, il y a toujours une exception pour confirmer la règle, une bouteille de grande année pouvant être décevante alors qu'une autre d'un millésime moins coté peut s'avérer un bon achat. Nous reviendrons sur cet aspect plus tard.

Le quatrième facteur, la vinification, fera l'objet de la prochaine leçon.

Après la lecture de cette leçon, vous devriez être en mesure de répondre facilement aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que le tanin ?
2. Tracer un parallèle entre le cabernet sauvignon et le pinot noir.
3. Quel type de sol convient à la vigne ?
4. Expliquer l'incidence climatique sur la qualité des vins.

ATTENTION

Si vous n'avez pas pu vous inscrire à la première série de soirées-rencontres, remplissez le coupon de participation qui paraîtra dans LA PRESSE de demain vous donnant la chance d'assister à une deuxième série de rencontres.

LES RUES DE MONTRÉAL

HILL PARK, chemin (1935) HILL PARK CIRCLE

Voies ainsi nommées à la suggestion de la société Hill Park Inc., compagnie d'immeubles intéressée dans cette subdivision. Le chemin Hill Park est accessible par Côte-des-Neiges et Northview. Quant à Hill Park Circle (autrefois l'avenue Viewmount), elle forme un cercle irrégulier à l'extrémité nord du chemin Hill Park.

HARVARD, avenue (?)

Nom qui rappelle l'université américaine fondée par John Harvard, à Cambridge, Mass. Axe nord-sud, croisant Sherbrooke à l'ouest de Décarie.

GREENE, avenue (avant 1880)

Avenue ouverte au travers des terrains de G. A. Greene. Des tronçons de cette voie ont préalablement porté les noms de rue Saint-Jean et avenue Laurier. Axe nord-sud, croisant Sherbrooke à l'ouest d'Atwater.

GARNIER, rue (1899) et terrasse (1965)

A la mémoire de Charles Garnier (1615-1649), jésuite, missionnaire en Nouvelle-France où il fut tué par les Iroquois. Il devait être canonisé en 1930.

Jadis nommée rue Durham, la rue s'étend vers le sud à partir de Gouin, à l'ouest de Papineau. Quant à la terrasse, elle s'étend vers l'ouest à partir de la rue Garnier, au nord de Fleury.

AVANT LE VOTE SUR LE RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Les députés libéraux ont été l'objet de pressions concertées

■ QUÉBEC (PC) — Les députés du Parti libéral du Québec ont subi des pressions considérables lorsque le gouvernement leur a demandé de s'opposer au rapatriement unilatéral de la constitution par un vote à l'Assemblée nationale.

Durant la semaine qui a précédé le vote de vendredi dernier, tant les députés que les permanents du parti ont eu droit à une avalanche de téléphones, lettres et télégrammes leur demandant, pour la plupart, de ne pas s'associer au Parti québécois au moment du vote en Chambre.

Le phénomène a pris une telle ampleur que la direction du par-

ti a senti le besoin de mener une enquête interne afin de savoir s'il s'agissait d'une campagne orchestrée par des libéraux fédéraux pour empêcher l'Assemblée nationale de faire l'unanimité.

«Il y avait, parmi les télégrammes que nous avons reçus, beaucoup trop de recoupements, on a senti que c'était organisé, calculé, car on ne pouvait pas manquer d'imagination à ce point. Nous recevions, par exemple, des télégrammes avec le même contenu à toutes les deux minutes d'intervalle» souligne le directeur général du Parti libéral du Québec, M. Alain Cousi-

neau.

Pour en avoir le cœur net, à la demande de son chef M. Claude Ryan, M. Cousineau a fait faire un relevé de ces communications. Durant les 8 jours qui ont précédé le vote à l'Assemblée nationale, 584 appels téléphoniques et 55 lettres-télégrammes sont parvenus aux permanents du PLQ.

Cette liste ne tient pas compte évidemment des appels et des communications écrites qui ont été dirigées directement vers les bureaux des 42 députés libéraux.

Suite à cette étude, M. Cousineau a affirmé que «Ça se confirme qu'il y a eu une certaine

concertation car tout cela s'est fait de façon systématique. L'une des personnes qui nous a appelés nous a même dit qu'elle faisait partie d'un réseau téléphonique.»

Ce que n'a pu établir cette étude, c'est s'il y a eu un mot d'ordre donné pour faire pression sur les libéraux du Québec.

«Nous n'avons pas d'éléments démontrant qu'il y aurait eu ingérence du parti libéral fédéral, de députés ou de ministres à Ottawa. Nous savons que des militants fédéraux ont appelé, peut-être ont-ils été incités à le faire, mais ça me surprendrait» a ajouté M. Cousineau.

Centre 2000
boul. St-Martin ouest, Laval
sortie 9 de l'Autoroute
des Laurentides

LIGNE DE LAVAL: 688-3851
LIGNE DE MONTRÉAL: 336-7741

LÉON

HEURES
D'OUVERTURE:
Lundi, mercredi, 9 h - 18 h.
Jeudi, vendredi jusqu'à 21 h.
Samedi, 9 h - 17 h.

SOLDE DU PRÉSIDENT

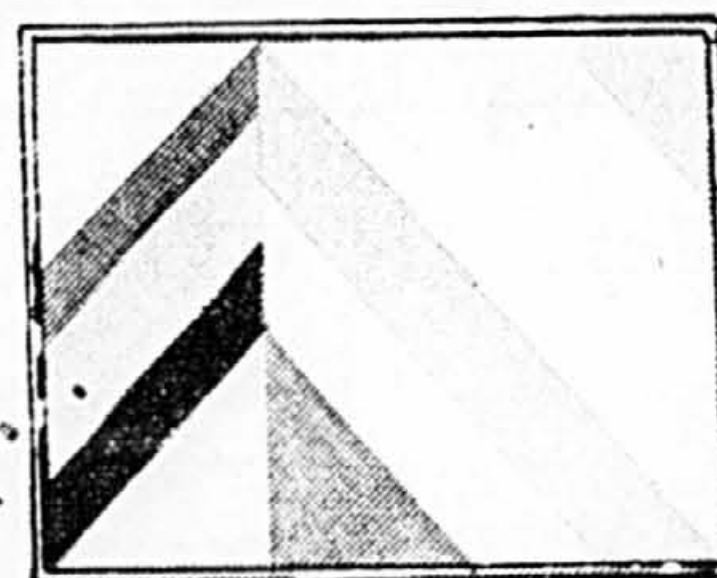
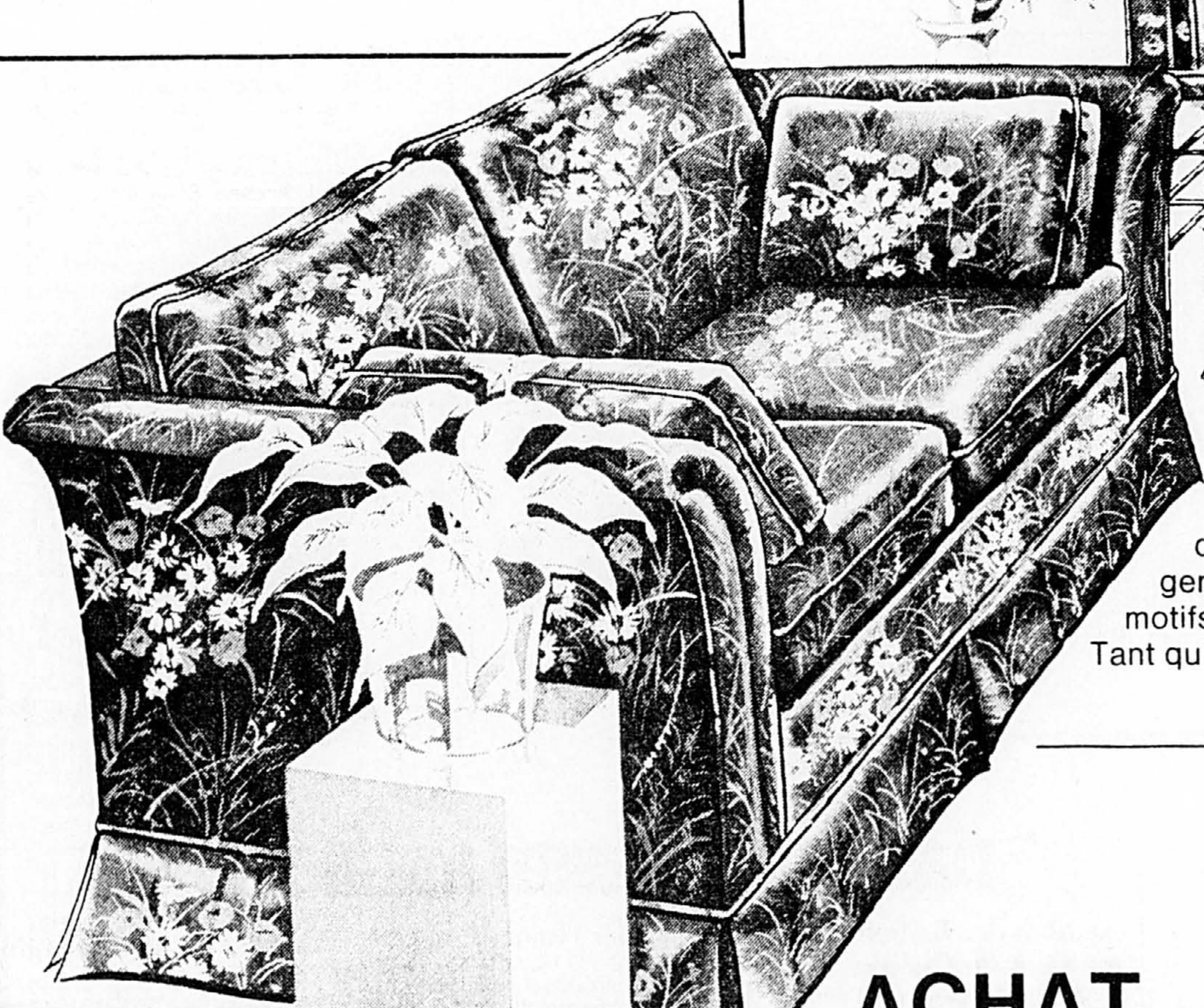
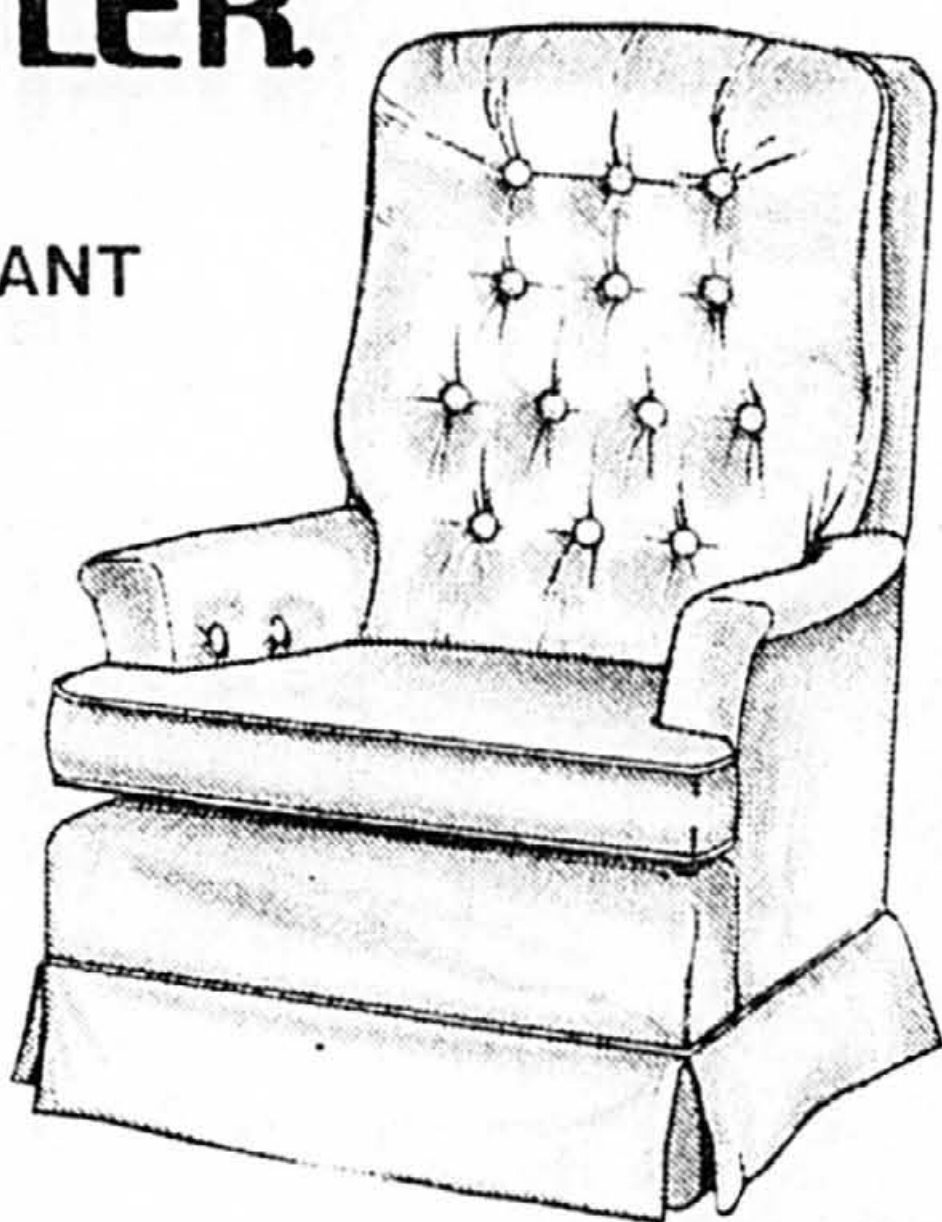
KROEHLER.

FAUTEUIL PIVOTANT EN VELOURS

Haut dossier 40 pouces.
Tons assortis. Coussins
de siège en mousse,
réversibles.

\$178

AUBAINE DE
QUALITÉ



PLAN BUDGÉTAIRE
PAR LA BANQUE DE COMMERCE

ÉCONOMISEZ **\$189⁸³**

CANAPÉ ET CAUSEUSE, dossier avec coussins

Ne manquez pas cette aubaine
imbattable, au niveau de la qualité et
du confort. Élégant modèle classique
genre Tuxedo en superbe coton à
motifs fleuris sur fond bleu soutenu.
Tant qu'il en restera.

\$898

ACHAT SPÉCIAL

SYSTÈME STÉRÉO SUR COLONNE AU FINI GRIS ARGENT

Système 3 fonctions avec
amplificateur intégré, stéréo
am-fm, lecteur de cassette avec
enregistreuse, tourne-disque
automatique et hauts-parleurs
assortis 26"

TANT QU'IL EN RESTERA

\$538⁸⁷

GARANTIE LIMITÉE PILOTE DE
SERVICE À DOMICILE

ENREGISTREUSE-LECTEUR DE CASSETTE STÉRÉO

- Chargement par l'avant
- Sélecteur FE/Chro
- Cadran à 3 touches
- Contrôle à 6 boutons
- 2 «Vu-mètres»
- 2 niveaux de contrôle
- Système de réduction des bruits Pilote
- Arrêt automatique
- Micro avec support

DIMENSIONS:
33 1/2" de haut x 17 de large x 19 1/4" de
profondeur.



SYSTÈME DE HAUT- PARLEUR ASSORTI

- Conception Electro-flex
- Réseau à 2 voies
- Graves 8"
- Aigus 3"
- Radiation 8"
- Contrôle d'atténuation

- SECTION AMPLI
- Contrôle de volume à 40 cliquets
 - Filtre pour aigus et graves
 - Contour de puissance
 - Contrôle central pour équilibrage des
aigus et des graves
 - Sélecteur de haut-parleur A/B

- SECTION TUNER
- Circuit à boucle avec verrouillage
 - Tonalté équilibrée «Frywheel»
 - Commutation AFC
 - Lecteur de puissance

TABLES À DESSUS DE MARBRE

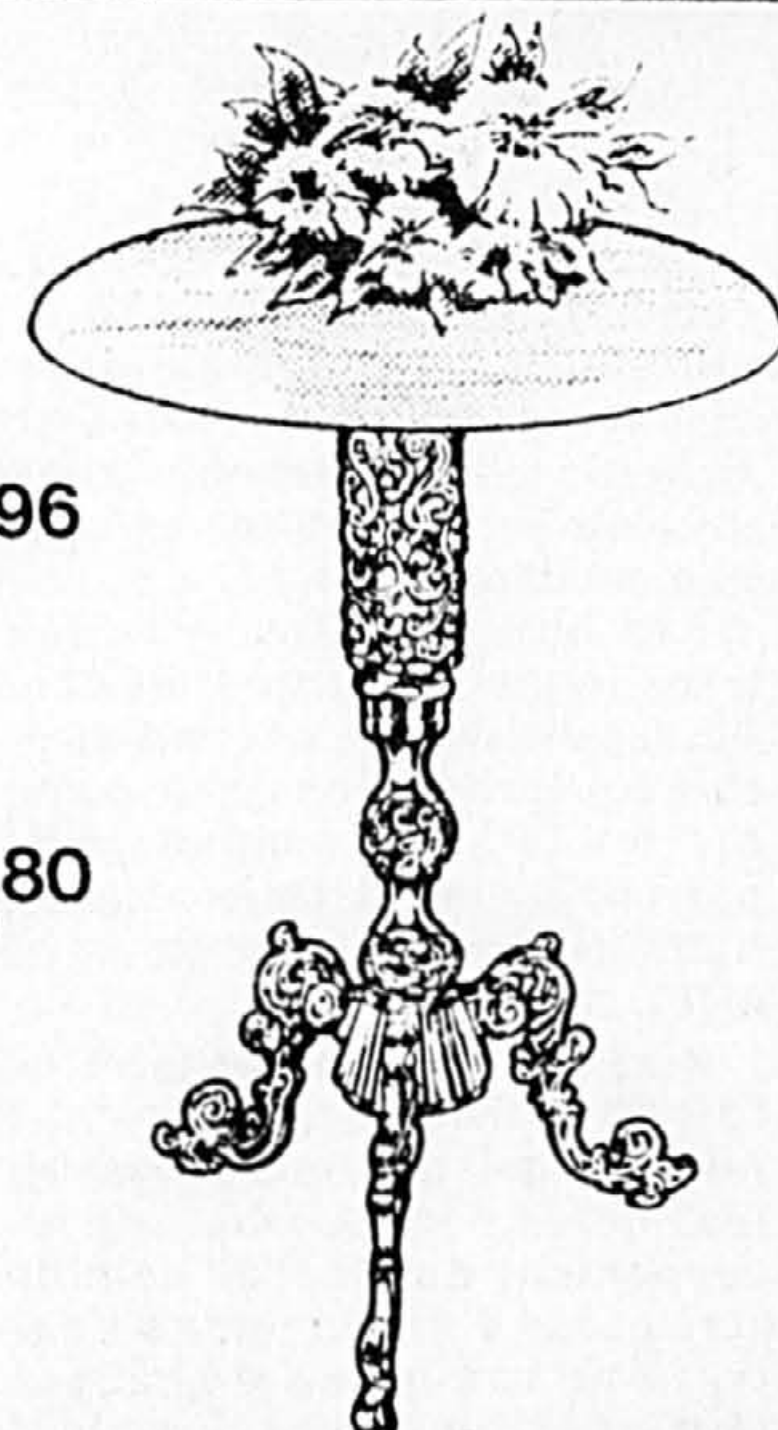
Voyez comme le bronze se
marie à ravir au dessus de
marbre sur cette ravissante
table d'appoint. 15" de large
x 21" de haut.

\$28⁹⁶

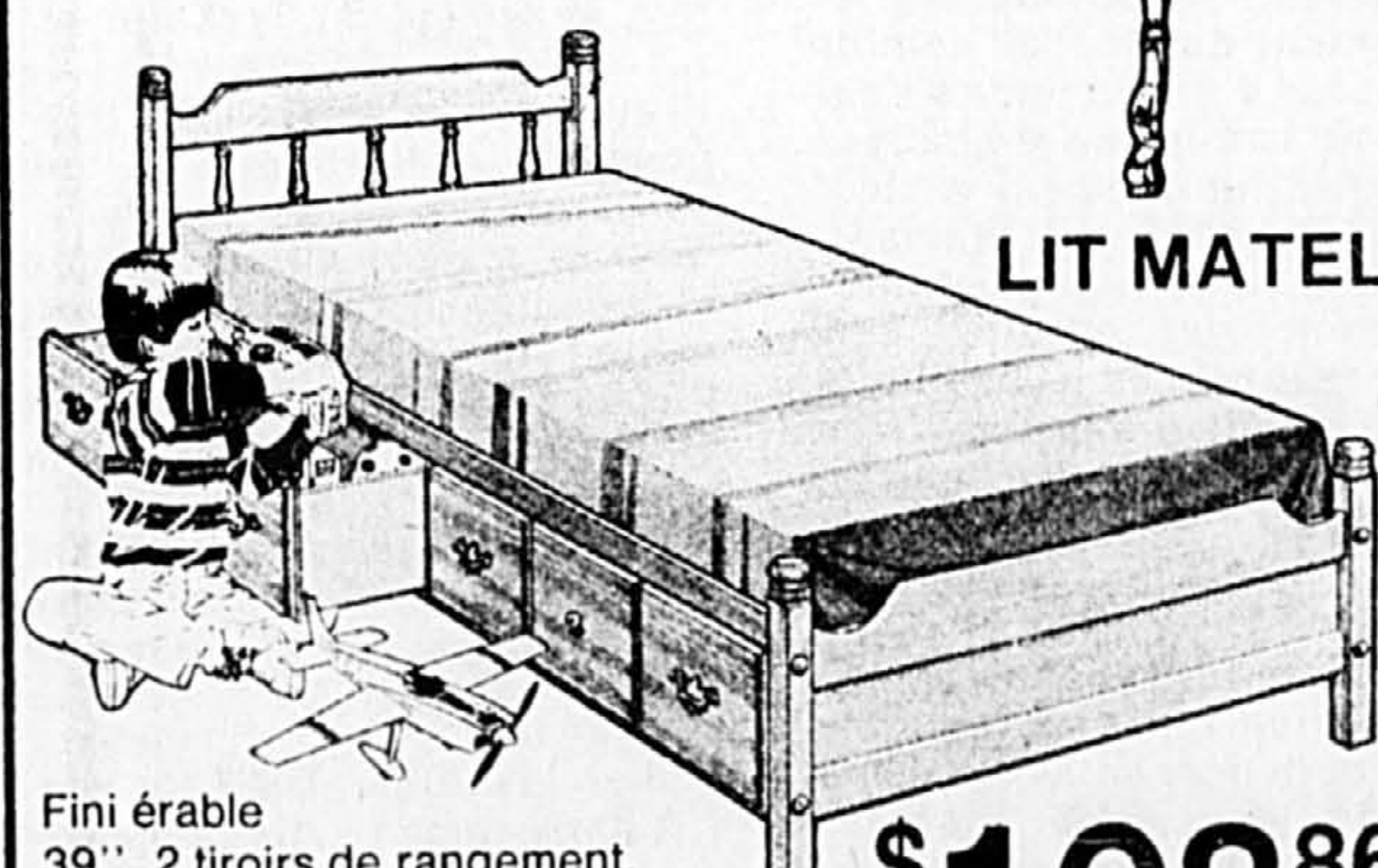
TABLE À VIN D'ANGLETERRE

Parfaite pour tout genre
d'ameublement. Dessus avec
incrustation de simili-cuir.

\$13⁸⁰



LIT MATELOT



Finis érable
39", 2 tiroirs de rangement,
supplément pour literie.
Tant qu'il en restera.

\$108⁸⁶

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Centraide: tout dépend de la solidarité

■ Solidarité: un mot présentement à la mode. Il sert à bien des gens, pour bien des causes, de toutes les façons. Étrangement, on l'oublie aussi, selon les circonstances.

Dans le contexte polonais, le mot évoque le regroupement humain de personnes limitées dans leurs droits fondamentaux. On admire l'esprit de corps d'un syndicat où tous les éléments se tiennent et se soutiennent. On admire la mentalité qu'il dégage: autour de Solidarité, d'autres groupes s'unissent. La solidarité signifie alors l'unité indéfectible de ceux qui choisissent d'adopter la condition des plus démunis.

En Pologne, jusqu'à maintenant, Solidarité a su opérer des miracles qu'on croyait impossibles: forcer Moscou à négocier, obliger le Parti à tenir compte des personnes, manifester une force morale qui désagrège les

absolus de principe. Bref, la solidarité des Polonais a su prouver que l'union des cœurs et des têtes pouvait surmonter l'insurmontable.

Le mot n'a pas que des résonances européennes: chez nous, il a ses lettres de noblesse et ses moments privilégiés.

Il apparaît ordinairement lors de conflits de travail. Dans ces circonstances, la solidarité signifie l'obligation presque absolue où se trouve le travailleur de participer au conflit d'autres travailleurs. La solidarité oblige à la cause, quelle qu'elle soit. Elle oblige à ne pas poser de question et à s'impliquer spontanément: rien ne peut avoir préséance sur l'union aux camarades.

Cette solidarité peut être aussi noble que sa cousine polonaise. Elle peut susciter des gestes de générosité et de fidélité exceptionnels. Elle peut signifier la

différence entre la victoire et la défaite. Elle peut engendrer l'amitié et la responsabilité. La solidarité qui s'exprime envers des personnes mérite toujours qu'on la respecte parce qu'elle implique toujours une part de renoncement et de détachement.

Mais cette solidarité a des failles.

D'abord, elle peut obliger envers les uns au détriment des autres. On peut être solidaire d'un conflit qui en engendre d'autres. On peut s'unir aux uns pour faire souffrir d'autres. Celui qui boycotte une entreprise, par exemple, met en danger le travail d'autres employés. Celui qui se fait solidaire d'un conflit dans un hôpital peut priver des gens de leurs droits fondamentaux. Celui qui s'engage spontanément au seul nom de la solidarité se diminue intellectuellement, moralement, humainement. Ce

n'est pas vrai que toutes les causes sont défendables. Faire abstraction de sa faculté de juger et d'apprécier, serait-ce au nom d'une foi, n'a rien qui élève l'homme au niveau de ce qu'il doit être.

Ensuite, la solidarité, chez nous, vient souvent en conflit avec l'évolution sociale que l'on connaît. Car chez nous, on croit de plus en plus que l'État doit prendre soin de tout et de tous. Ainsi, les responsabilités personnelles disparaissent.

Le langage populaire a rayé de son usage le mot charité. On ne connaît que ses droits et non ceux des autres; on ne surveille que les devoirs des autres, pas les siens. La solidarité est alors synonyme de la défense d'intérêts personnels.

Solidaire de ceux qui détiennent un pouvoir ou un autre, pas de ceux qui n'ont rien.

C'est pour cela que Centraide a du mal à se faire entendre. C'est à cause de cette vision limitée de la solidarité que Centraide n'a pu atteindre son objectif l'an dernier: la solidarité a ses lieux choisis et ses tabous absolus dans notre société. On ne la voit pas souvent fréquenter les démunis.

A moins que l'on sache donner des dimensions émotives très fortes à la misère: ceux qui ont inventé les téléthons connaissent bien les fibres humaines. Centraide, avec son appel s'adressant surtout à la raison, avec ses interpellations très sages, avec sa logique et son bon sens, ne convoque peut-être pas à la solidarité qui motive.

Il est pourtant évident que la solidarité humaine ne peut s'exempter d'être rationnelle.

La solidarité de Centraide, c'est celle de la vie simplement

sociale, qui oblige à se rendre compte de ce que l'on reçoit des autres et de ce qu'ils attendent de soi. Vivre en société, c'est d'abord se rendre responsable du bien de l'ensemble, bien avant de profiter de l'ensemble. Il n'y a que les adolescents qui croient qu'ils peuvent se débarrasser du monde et survivre sans lui: c'est qu'ils ne connaissent pas le monde. Il suffit d'un peu de maturité pour comprendre que l'on reçoit tout des autres, que l'on est ce que les autres nous permettent de devenir, que l'on se fait soi-même à même les tissus des autres.

Centraide n'a pas la tâche facile: elle doit faire comprendre aux riches qu'ils sont dépendants des pauvres. Parce qu'ils sont de la même société, du même tissu humain, de la même aventure terrestre. C'est la vraie solidarité.

JEAN-GUY DUBUC

Après la conférence du Commonwealth

■ La conférence des chefs du Commonwealth, à Melbourne, en Australie, s'est terminée pendant que se jouait le sombre drame du Caire. Ces événements à la fois graves et spectaculaires ont naturellement accaparé toute l'attention.

M. Trudeau était présent à Melbourne, comme il était présent à Séoul, en Corée, une semaine plus tôt et pour d'autres raisons. Mais le Premier ministre du Canada, s'il a participé activement aux travaux de la conférence a joué un rôle discret, l'oeil fixé sur Mme Thatcher, à la fois pour l'appuyer auprès des autres délégations et parce qu'il caresse des projets dont la conclusion dépend, en partie, du chef du gouvernement de Londres.

Et il n'est pas surprenant que, de Melbourne, M. Trudeau ait été amené à faire maints commentaires sur la décision de la Cour suprême et surtout sur les suites qu'il convient de donner (ou de ne pas donner) à cet avis légal. Si bien qu'un nouvel épisode de la radio a commis le lapsus suivant: au lieu de rappeler la formule d'amendement de Victoria, il a parlé de la «formule d'amendement de Melbourne». Constitution, quand tu nous tiens...

La conférence de Melbourne mettait en présence des pays avancés, sinon riches, et des pays pauvres. La plupart des pays du Commonwealth sont pauvres. À Melbourne, les pau-

vres ont demandé que les riches soient un peu plus généreux avec leurs sous.

Voilà qui devrait préfacier convenablement la conférence de Cancun au Mexique, où doit se renouer prochainement le dialogue Nord-Sud. À Melbourne, l'intérêt a porté davantage sur les aspects politiques des relations Nord-Sud que sur les solutions économiques. Car, pour les aspects économiques, on finit toujours, dans ces réunions, par interpellier les États-Unis tenus pour responsables de la hausse calamiteuse des taux d'intérêt et soupçonnés d'entretenir sur le développement des idées un peu trop simples. Les pays emprunteurs, qui trouvent à se plaindre de la rigueur des délais qui leur sont impartis pour le remboursement de leurs dettes, voudraient que les grandes institutions bancaires (Fonds monétaire international et Banque mondiale) ressemblent davantage à des agences de développement. Washington n'est pas gagné à ce point de vue.

Et il faut convenir que les pays avancés souffrent eux-mêmes de quelques maux en ce moment. Mme Thatcher doit constater l'échec de ses politiques monétaristes. Et, pour la première fois, le Canada lui-même se voit reprocher (par le C. D. Howe Institute) un intérêt excessif pour le dialogue Nord-Sud.

GUY CORMIER

Les AWACS sont-ils aussi importants et dangereux?

■ La «bataille des AWACS» fait rage depuis un bon moment aux États-Unis. Or, voici que le président Reagan, champion passionné du projet, vient de subir une première et humiliante défaite, ce qui, toutefois, ne veut pas dire qu'il a perdu la guerre. Il reste que la désapprobation de cette transaction de \$8,5 milliards par 28 des 30 membres de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants constitue une rebuffade étonnante dans un pays où une véritable lame de fond a porté l'équipe Reagan au pouvoir il y a à peine un an.

Défenseurs et adversaires du projet mettent de l'avant des arguments qui ne manquent pas de poids. Le président Reagan, le secrétaire d'État et le Pentagone font front commun en vue de faire triompher leur point de vue. Ils soutiennent que les États-Unis ne peuvent compter que sur deux amis sûrs au Moyen-Orient, soit Israël et l'Arabie Saoudite. Si Washington ne peut travailler efficacement avec ces deux amis-là, estime M. Haig, sa propre sécurité, celle d'Israël et celle des pays arabes modérés se trouvent compromises dans la région.

Selon l'Administration, il existe un «consensus stratégique»

entre Israël et plusieurs pays arabes du secteur en ce qui concerne l'urgence de prendre toutes les précautions possibles en vue d'empêcher d'autres empiètements soviétiques dans une région réputée la plus explosive de la planète. La vente de cinq radars AWACS à l'Arabie Saoudite et le renforcement des liens stratégiques israélo-américains ne se veulent en aucune façon hostiles au monde arabe. Bien au contraire, il s'agit de mesures de précautions prises en vue de décourager l'aventurisme de Moscou du côté du golfe Persique et des mers chaudes.

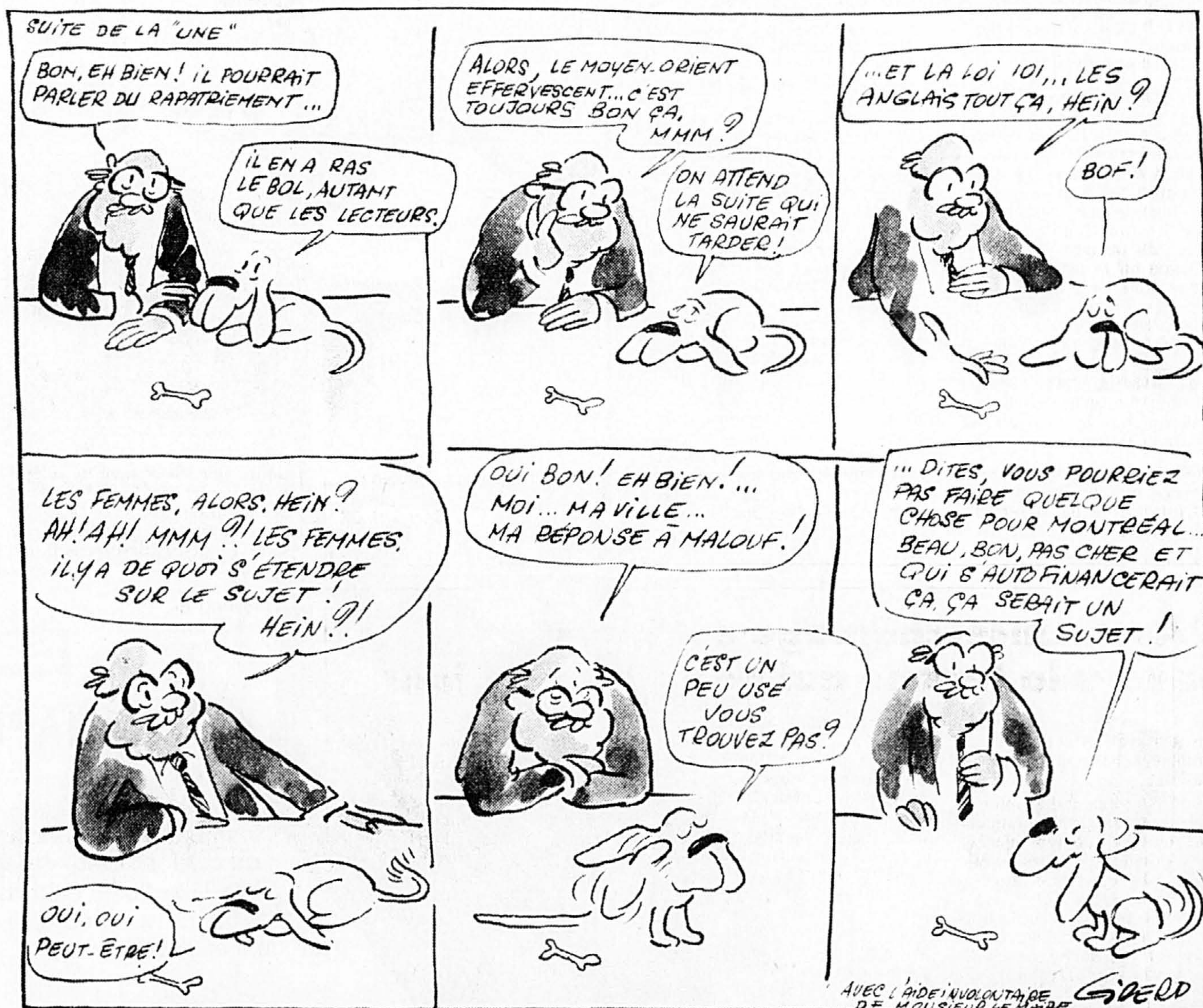
À ces arguments pressants, les adversaires en font valoir d'autres fort préoccupants. Selon l'influent sénateur John Glenn (l'ex-cosmonaute), ce projet de vente d'avions stratégiques à un pays aussi vulnérable que l'Arabie Saoudite a, ni plus ni moins, l'apparence d'un «Dunkerque diplomatique». Le sénateur et ses partisans invoquent le fait que la dynastie wahhabite est devenue plutôt fragile, que le pays n'est pas à l'abri d'un coup d'État et que, du jour au lendemain, il pourrait lui arriver ce qui vient d'arriver en Égypte. Nous vivons à une époque où toutes les monarchies — surtout celles qui jouis-

sent de l'amitié de Washington — baignent dans une atmosphère d'insécurité. Le militantisme musulman est devenu, non seulement agressif, mais téméraire; aussi, si des AWACS tombaient entre ses mains, on se verrait en butte aux pires catastrophes.

Comme on voit, les arguments se choquent et se neutralisent, de sorte que l'opposition et le lobby juif américain se trouvent presque en mesure de faire échouer le projet. Serait-ce si grave? Il se peut que les défenseurs de ce gros contrat d'armements sophistiqués en exagèrent la valeur stratégique, alors que, de leur côté, les adversaires en amplifient la gravité.

Avec ou sans AWACS, l'Arabie Saoudite a besoin des Américains pour assurer sa sécurité. De son côté Washington n'a pas besoin de poster des AWACS en Arabie Saoudite pour recueillir les renseignements stratégiques dont il a besoin. Le président Reagan vient d'assurer que les États-Unis ne laisseront pas l'Arabie Saoudite devenir «un autre Iran». Pareille assurance affaiblit singulièrement l'aspect stratégique du projet. De toute évidence, c'est beaucoup plus le prestige que la sécurité qui importe dans les circonstances.

JEAN PELLERIN



Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Le nom des femmes mariées au Québec

Qu'est-ce qu'un nom? demande Juliette à son amant Roméo. Eh bien, le gouvernement a décidé que le nom avait beaucoup d'importance, en particulier pour les femmes qui se marient.

Quand le changement apporté par le gouvernement du Québec à la loi sur la famille entrera en vigueur en avril, cela signifiera bientôt que les parents non seulement devront choisir un premier et un second prénom pour leur fils ou leur fille, mais aussi un nom de famille.

La femme qui se marie, au Québec, doit conserver son nom de jeune fille, à moins évidemment qu'elle passe par la procédure régulière et qu'elle adopte légalement le nom de son mari.

Le résultat, c'est que les couples mariés ne porteront plus nécessairement le même nom de famille, non plus que leurs enfants d'ailleurs. Contrairement aux provinces comme la Saskatchewan, où l'enfant porte légalement le nom de son père, les Québécois ont le choix de donner l'un ou l'autre de leur nom de famille à leur enfant, ou les deux, joints par un trait d'union.

C'est au moment où ceux de la prochaine génération se marieront que les problèmes vont commencer. Comme la loi stipule qu'il ne doit pas y avoir plus d'un trait d'union dans les noms de famille, les parents qui ont tous deux des noms doubles auront le choix entre au moins 10 variations de noms de famille doubles, pour leurs enfants.

Ainsi par exemple John Taylor-Young et Jane Smith-Jones devront choisir entre adopter un de leurs noms de famille ou créer de nouvelles combinaisons comme Taylor-Jones, Jones-Taylor, Young-Jones, Smith-Young et Smith-Taylor.

La confusion qui s'ensuivra (en particulier si les parents choisissent des combinaisons différentes pour chacun de leurs enfants) sera un des plus graves problèmes résultant de ce changement dans la loi.

Les bureaucrates, à la fois dans le gouvernement et dans l'industrie privée, devront modifier les formulaires pour contenir les longues combinaisons patronymiques dans les espaces habituellement restreints à cet effet.

Bien qu'il soit nécessaire en fait de faciliter les choses aux femmes qui désirent conserver leur nom de jeune fille, le gouvernement du Québec semble être passé d'un extrême à l'autre. Tout comme ce ne sont pas toutes les femmes qui veulent changer de nom en se mariant, de même ce ne sont pas toutes les femmes qui souhaitent conserver leur nom de jeune fille, et tout le monde n'a pas envie de porter un patronyme long et encombrant.

Le loi du Québec, au lieu de faciliter simplement la tâche aux femmes qui veulent renier la tradition qui veut qu'elles adoptent le nom de leur mari, a brouillé les cartes pour les seconde et troisième généra-

•Regina Leader-Post.

Le Canada et la Namibie

Comme le premier ministre Trudeau vient de dépenser une partie de ses efforts et de son temps — pour ne pas dire de notre argent — à tenter de se faire des amis parmi les leaders de l'Afrique noire, il convient que la délégation du Canada aux Nations unies fasse autant de bruit que possible pour appuyer la cause de l'Afrique noire contre la position adoptée par le gouvernement sud-africain vis-à-vis de la Namibie. Par ailleurs, si M. Trudeau n'avait pas accompli cette mission de bonne volonté en Afrique cet été, l'intervention du Canada au débat du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la Namibie et l'Angola, aurait peut-être été plus logique et plus raisonnable.

Quoi qu'il en soit, le délégué canadien y est allé à fond dans sa critique de l'Afrique du Sud. Non seulement il a condamné le refus par le gouvernement de Pretoria de négocier sur l'indépendance de la Namibie — une condamnation plutôt justifiée — mais il a également critiqué abondamment «la violation de la souveraineté de l'Angola» par l'Afrique du Sud, une accusation qui ne tenait aucun compte de la réalité.

Faisant allusion à la soi-disant invasion du territoire angolais par les armées sud-africaines, le délégué canadien a dit que cette activité militaire pose la menace d'une «grave escalade» du conflit dans cette partie du continent africain.

•St. Catharines Standard.

(Traduit par le PC)

Le divorce par consentement mutuel

Commentant le nouveau droit de la famille qui se veut plus tolérant envers le divorce, l'Archevêque de Montréal, Monseigneur Paul Grégoire, à l'occasion de l'ouverture du Barreau et de la traditionnelle « messe rouge », a émis des craintes pour notre société face à ce qu'il est convenu d'appeler le divorce par consentement mutuel que le nouveau Code civil a légalisé, structurant ainsi une situation de fait (LA PRESSE, page éditoriale, jeudi 17 septembre 81).

L'Archevêque de Montréal se demande alors si l'Etat ne néglige pas l'un de ses devoirs fondamentaux vis-à-vis de l'un des éléments constitutifs du bien commun en voulant faire en quelque sorte du lien matrimonial une affaire privée.

Monseigneur Grégoire évidemment considère comme un bien commun la protection de ce qu'il appelle le minimum de stabilité familiale et d'unité matrimoniale. C'est dans la tradition de la pensée de l'Eglise.

Or, précisément c'est ici qu'est le hic de toute l'affaire: est-ce protéger le bien commun que d'encourager, comme l'a toujours fait l'Eglise, la « sainte permanence » d'une union qui, dans bien des cas, déchire tellement les individus qu'elle les amène tôt ou tard chez le psychologue ou le psychiatre? Serait-ce protéger le bien commun que de figer dans une « permanence éternelle » ce qui est appelé à changer à chaque jour, c'est-à-dire le pauvre amour humain exposé constamment aux multiples vascillations de la vie chez des être qui sont en perpétuel changement?

Il n'y a de permanent dans le mariage que le changement. Pourquoi alors persisterions-nous à exiger de ce qui est essen-

tiellement variable et changeant des serments et des promesses de permanence à vie?

Lorsque l'Eglise des années 30 et 40 au Québec s'infiltrait démesurément dans les consciences au point de dicter à nos mères d'avoir des enfants jusqu'à ce que mort s'ensuive, plusieurs femmes ont mis leur 13e enfant au monde aux dépens de leur propre vie parce que le curé, le dimanche en chaire, leur disait qu'elles seraient damnées si elles empêchaient la famille...

Combien d'époux et d'épouses ont gâché leur vie et celles des autres en vivant forcés dans une union qu'il fallait voir permanente au risque d'encourir la réprobation sociale et celle de l'Eglise? Combien d'unions ont été contractées par pression sociale alors que, rendu à 25 ou 30 ans, on vous regardait de travers si vous étiez encore célibataire (parce que rester célibataire, toujours selon la « fameuse » morale chrétienne de l'époque, c'était sombrer dans l'égoïsme et éventuellement dans le vice!)

Il est donc bienfaisant de voir qu'enfin, dans les années 80, le Code civil ouvre des fenêtres en rendant possible, au moins indirectement, les mariages temporaires, c'est-à-dire des mariages pouvant prendre fin au simple consentement mutuel des époux lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Si l'homme et la femme se marient par consentement mutuel (et l'on trouve cela beau), pourquoi n'auraient-ils pas le privilège de se séparer aussi élégamment et aussi humainement par leur consentement mutuel? On éviterait aussi bien des cas de discrimination contre la femme qui trop souvent était malheureusement et injustement blâmée dans un cas de divorce. Elle l'était en tout cas

beaucoup trop par rapport au mari.

On a toujours prôné dans l'Eglise la stabilité du lien matrimonial comme valeur des plus importantes pour la vie affective des époux, pour le bien des enfants et la solidité de la famille, élément prétendument fondamental de la société. Or, avant d'être élément d'une famille, l'individu doit d'abord être lui-même; si dans certains cas, en étant membre d'une famille, il se névrose au point de n'être plus lui-même, il vaut mieux, selon nous, qu'il en sorte, et cela pour le bien-même de la société, car à la longue le bien-être ou le mal-être de l'individu finit par se refléter sur la société.

Lorsqu'un enfant n'en peut plus de vivre avec ses parents, il va rester ailleurs; alors pourquoi des époux, lorsqu'ils ne s'entendent plus, ne pourraient-ils pas faire la même chose?

S'il est beau d'assister à l'union de deux conjoints qui s'unissent librement d'un commun accord, ne serait-il pas aussi beau de voir deux époux, au 5e, 10e ou 20e anniversaire de leur mariage se redonner mutuellement leur liberté? Ce serait, à notre avis, le signe évident d'un cheminement commun, d'une maturité certaine et d'une liberté « libérée » chez beaucoup de conjoints.

Je respecte, Monseigneur Grégoire évêque à vie et prêtre pour « l'éternité », mais je ne me considère pas marié pour la vie même si l'Eglise m'invite à le faire par son enseignement. L'Eglise invite les juristes catholiques à repenser sans cesse le droit de leur temps à la lumière de ses enseignements, mais les enseignements de l'Eglise à certains points de vue sont-ils toujours une lumière dans leur immuable permanence?

Je me permets d'en douter un instant lorsqu'on s'oppose au divorce par consentement mutuel sous prétexte qu'il ne faut pas faire du lien matrimonial une affaire privée. S'il est une affaire privée qui regarde d'abord les individus, c'est bien celle-là.

Guy MILOT
Montréal

L'Assurance-chômage est injuste envers la femme qui adopte un enfant

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
Ottawa

J'ai eu le bonheur d'adopter un nouveau-né, une belle enfant que nous sommes allés chercher en Amérique du Sud alors qu'elle n'avait que sept jours. Le voyage fut long et les frais élevés. Mon employeur m'accorda trois mois de congé sans solde, tel que prévu par la convention collective négociée avec le syndicat.

Par ailleurs, ma demande de prestations de maternité faite à l'assurance-chômage me fut refusée sous prétexte que je ne pouvais faire preuve de ma « grossesse ». Logique de fonctionnaire ou absurdité d'une loi désuète qui a tout simplement écarté les mères adoptives de sa

juridiction, privant ainsi des milliers de travailleuses canadiennes qui adoptent des enfants, de la seule source de revenus à laquelle elles auraient droit si elles avaient enfanté.

Après avoir suffisamment été pénalisée par la nature (« Non, vous n'aurez jamais d'enfant »...) me voilà pénalisée par le gouvernement fédéral (« Non, vous ne pouvez prétendre aux prestations de maternité »...). Le code civil actuel ne fait pas de discrimination entre la mère naturelle et la mère adoptive. La loi reconnaît un statut égal entre l'enfant légitime né dans le mariage et l'enfant adopté légalement. Or il se trouve que la loi d'assurance-chômage est à mon avis discriminatoire puisqu'elle fait une telle distinction.

Mon enfant qui deviendra un citoyen canadien à part entière n'a-t-il pas le droit de bien débiter sa vie? Dois-je me résoudre à mettre mon enfant en garderie alors qu'il arrive d'un orphelinat, ou dois-je perdre trois mois de salaire alors que cette adoption internationale m'a coûté si cher?

Sachez qu'un couple sur sept ne peut avoir d'enfant et qu'il y a eu au Québec près de 30,000 adoptions de 1968 à 1978. Je refuse d'accepter le verdict de votre bureau d'assurance-chômage et j'exige que cette loi soit amendée pour donner à la mère adoptive qui travaille les droits qui lui reviennent.

Monique MARCHAND
Montréal

Contre le « droit » des Québécois d'être surtaxés

Au lendemain du jugement de la Cour suprême sur l'affaire constitutionnelle, le gouvernement Lévesque n'a pas tardé à se lancer avec une rage non déguisée dans une volée de déclarations démagogiques visant à faire croire aux Québécois qu'ils sont en train de se faire « voler » leurs droits fondamentaux et que le fédéral est en train d'enlever des pouvoirs aux provinces.

Or, la réalité est tout autre. Le seul « droit » qu'ont les Québécois de vivre dans cette province plutôt qu'ailleurs au Canada, c'est celui d'être taxé plus fortement que leurs concitoyens des autres provinces car, tout le monde le sait, les résidents du Québec

sont de loin les plus taxés au Canada. Tout le monde le sait mais peu de contribuables québécois ont les données nécessaires pour se rendre compte de la vraie différence. Or, cette différence est uniquement due à l'appât fiscal du gouvernement du Québec qui nous surtaxe depuis des dizaines d'années et dont la tendance à l'exploitation fiscale de ses citoyens n'a fait que s'accroître depuis l'avènement du PQ au pouvoir.

Simple à titre d'exemple, je vous fais parvenir avec la présente lettre un tableau comparatif des taux marginaux d'imposition sur le revenu des particuliers au Canada pour 1981.

On n'a qu'à comparer les taux d'imposition applicables à un contribuable du Québec (taux combiné des deux niveaux provincial et fédéral) avec celui des contribuables des autres provinces pour se rendre compte du viol économique dont nous sommes victimes ici au Québec. Et qu'on ne se laisse pas leurrer; le désir du gouvernement Lévesque d'accéder à l'indépendance politique n'a pour seul but que d'acquiescer des pouvoirs de législation absolus sur ses propres citoyens y compris des pouvoirs de taxation illimités dont les effets anticipés me donnent personnellement des visions de cauchemar. Il y a des moments où

Louis Duclos s'explique

Monsieur Roger Lemelin
Editeur
LA PRESSE

Cher Monsieur,
Dans l'édition du 23 septembre de LA PRESSE, votre correspondant parlementaire à Ottawa, monsieur Gilbert Lavoie, rapportait des propos que j'aurais tenus à l'endroit de mon collègue député de Maisonneuve-Rosemont, monsieur Serge Joyal, à la suite de sa nomination au Conseil des ministres du gouvernement fédéral. Soucieux du droit de vos lecteurs à connaître la vérité, je voudrais offrir les commentaires suivants à ce sujet:

- 1) Je n'ai en aucune façon ni affirmé, ni laissé entendre que monsieur Joyal ait pu voter pour le Parti québécois lors d'élections provinciales; en fait, ce à quoi je faisais plutôt allusion dans cet échange sur un ton badin avec mon collègue Jacques Olivier, c'est au retournement de situation, comme il s'en produit bien d'autres en politique, que constitue l'entrée au cabinet fédéral d'un député qui avait publiquement appuyé le candidat du Parti québécois aux élections provinciales de 1976 dans le comté de Montmorency.
- 2) C'est évidemment dans le même esprit que j'ai fait allu-

sion à l'appui qu'avait accordé au Parti québécois lors des mêmes élections monsieur Claude Ryan qui allait devenir moins de deux ans plus tard chef du Parti libéral du Québec. Ai-je besoin de rappeler que je n'ai jamais tenu rigueur de ce geste à monsieur Ryan puisque je fus l'un des rares députés fédéraux à promouvoir ouvertement sa



Louis Duclos

candidature à la chefferie du PLQ en 1978. Je demeure d'ailleurs un partisan inconditionnel de monsieur Ryan et je me réjouis grandement des engagements qu'il a pris envers le Québec lors du récent Conseil général de son parti.

3) On peut sans doute s'interroger sur le cheminement politique de monsieur Joyal au cours des dernières années, mais il est par ailleurs indiscutable qu'il possède la compétence et l'envergure requises pour siéger au Conseil des Ministres.

4) Je refuse à quiconque, à plus forte raison à celui qui est même incapable de rapporter correctement ce qu'il a pu entendre, le droit d'interpréter le ton sur lequel j'ai pu m'exprimer comme l'a fait monsieur Lavoie. Il est manifestement des subtilités qui lui échappent dans la vie.

Le député fédéral de
Montmorency-Orléans,
Louis DUCLOS

Vous êtes maître de vos pensées, et loin de moi l'idée de mettre en doute votre interprétation de ce que vous avez « voulu dire ». Mais quant à ce que vous avez dit, ça c'est une toute autre histoire.

G.L.

Jacques Olivier réplique

M. Benoît Duchesne
Pierrefonds

Mon collègue Pierre De Bané et moi-même travaillons sur les mêmes projets et de concert pour en faire profiter dans la mesure du possible le Québec. Et la différence d'opinion que vous soulignez dans votre lettre (LA PRESSE, 25 septembre) quant à la part des responsabilités du Québec dans cette affaire du dossier Volkswagen ne relève pas tellement du fond de la pensée du ministre Pierre De Bané et de la mienne, mais bien dans la façon de l'exprimer et dans les buts recherchés.

Dans un autre volet, je crois important de vous signaler la profonde intervention économique du gouvernement fédéral au Québec qui, selon votre lettre, n'était pas tout à fait votre avis. A cet effet-là, je tiens à vous souligner, entre autre, que par l'entremise du M.E.E.R. qui consacre vraiment le plus gros de ses efforts dans l'aide à l'industrie, à lui-même, en 80-81, accordé des octrois de \$82 millions à 343 entreprises, des mesures spéciales ont été créées pour protéger les 75.000 emplois dans l'industrie du textile, et cela en plus de l'octroi de \$240 millions qui sera dépensé en majorité au Québec. La Société K.H.D. Canada sur la Rive-Sud a reçu \$50 millions pour une création de 1.300 emplois, Générale Electrique à Bromont a reçu \$90 millions pour une création de 300 emplois et finalement Pratt and Whitney a reçu \$55 millions pour 10.000 emplois, etc. pour ne pas en nommer d'autres puisque je suis certain qu'avec ces témoigna-

ges, vous verrez vous-même les efforts accomplis du gouvernement canadien à travers ses députés libéraux fédéraux et que vous en serez déjà convaincu.

Vous écriviez en tout dernier lieu, l'implantation de différentes compagnies en Ontario plutôt qu'au Québec, et bien si nous parlons de la prémice que nous sommes dans un pays démocratique et que la démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité, vous comprendrez que si une multinationale décide de s'implanter en Ontario plutôt qu'au Québec, c'est tout simplement qu'après avoir traité de l'aspect de la rentabilité à tout point de vue, c'est cette même

entreprise qui décidera de son choix sur le site.

Il serait donc plus facile de conclure que le gouvernement canadien qui doit faire les efforts nécessaires pour balancer les investissements de ces nouvelles compagnies parmi toutes les provinces, n'a en fait qu'un rôle limité à jouer dans cette mise en scène dont le principal acteur qui désire avoir la vedette et remporter l'Oscar est celui qui fournira la meilleure performance, et c'est au gouvernement de chacune des provinces de batailler pour l'Oscar. Mais comment blâmer le gouvernement fédéral, parce que le Québec arrive souvent au second rang après l'Ontario? Alors que la maîtrise des performances et l'acteur principal, demeure votre gouvernement provincial.

Si votre gouvernement ne fait pas les efforts nécessaires pour terminer bon premier, il doit en supporter les conséquences et les critiques ne sauraient corriger cette situation, seuls les efforts que fournira la province de Québec pour attirer et convaincre les investisseurs de s'installer chez elle auront raison de votre amertume.

Ne vous sentez pas coupable d'avoir élu vos 74 députés libéraux fédéraux, au contraire, ils ont fourni des efforts et un travail monstre pour le Québec, et ces efforts n'ont d'égal que le respect que chacun d'eux porte à l'égard de sa province, « Le Québec ».

Jacques OLIVIER
Président du
Caucus des députés
libéraux fédéraux
du Québec



Jacques Olivier

Taux marginaux d'imposition des particuliers pour 1981

Paliers d'imposition	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve	Yukon et Terr. du N.-O.
12 061\$	40,53	30,66	30,24	29,08	31,92	32,34	32,03	32,01	32,03	33,18	30,03
12 563	38,64	28,77	28,35	27,19	31,02	30,45	30,14	30,12	30,14	31,29	28,14
13 881	40,14	31,51	31,05	29,78	32,89	33,35	33,00	32,99	33,00	34,27	30,82
14 519	41,14	31,51	31,05	29,78	32,89	33,35	33,00	32,99	33,00	34,27	30,82
17 350	42,14	31,51	31,05	29,78	32,89	33,35	33,00	32,99	33,00	34,27	30,82
17 847	43,62	34,25	33,75	32,38	35,75	36,25	35,87	35,86	35,87	37,25	33,50
20 644	44,62	34,25	33,75	32,38	35,75	36,25	35,87	35,86	35,87	37,25	33,50
21 813	45,86	38,36	37,80	36,26	40,04	40,60	40,18	40,17	40,18	41,72	37,52
24 441	47,86	40,88	40,32	38,78	42,56	43,12	42,70	42,69	42,70	44,24	40,04
25 934	50,38	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
27 762	53,72	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
28 829	54,72	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
33 902	55,72	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
39 766	56,72	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
46 544	57,72	46,72	46,08	44,32	48,64	49,28	48,80	48,78	48,80	50,56	45,76
47 592	61,06	52,56	53,42	49,86	56,78	55,44	54,90	54,88	54,90	56,88	51,48
54 380	62,06	52,56	53,42	49,86	56,78	55,44	54,90	54,88	54,90	56,88	51,48
60 714	63,06	52,56	53,42	49,86	56,78	55,44	54,90	54,88	54,90	56,88	51,48
77 337	65,57	56,94	57,80	54,02	61,51	60,06	59,48	59,46	59,48	61,62	55,77
118 980	68,90	62,78	63,81	59,55	67,82	66,22	65,57	65,55	65,57	67,94	61,49

Taux marginaux d'imposition des particuliers pour 1981 sur le montant net des dividendes canadiens

Paliers d'imposition	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve	Yukon et Terr. du N.-O.
12 061\$	4,21	(8,76)	(8,64)	(8,31)	(9,12)	(9,24)	(9,15)	(9,15)	(9,15)	(9,48)	(8,59)
12 563	4,75	(8,22)	(8,10)	(7,77)	(8,58)	(8,70)	(8,61)	(8,61)	(8,61)	(8,94)	(8,04)
13 881	6,99	(4,11)	(4,05)	(3,89)	(4,29)	(4,35)	(4,31)	(4,30)	(4,31)	(4,47)	(4,02)
14 519	8,44	(4,11)	(4,05)	(3,89)	(4,29)	(4,35)	(4,31)	(4,30)	(4,31)	(4,47)	(4,02)
17 350	9,89	(4,11)	(4,05)	(3,89)	(4,29)	(4,35)	(4,31)	(4,30)	(4,31)	(4,47)	(4,02)
17 847	12,13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 644	13,58	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 813	16,93	6,17	6,08	5,83	6,44	6,53	6,46	6,46	6,46	6,71	6,03
24 441	18,39	6,17	6,08	5,83	6,44	6,53	6,46	6,46	6,46	6,71	6,03
25 934	18,79	6,57	6,48	6,23	6,84	6,93	6,86	6,86	6,86	7,11	6,44
27 762	23,80	15,33	15,12	14,54	15,96	16,17	16,01	16,01	16,01	16,59	15,02
28 829	25,26	15,33	15,12	14,54	15,96	16,17	16,01	16,01	16,01	16,59	15,02
33 902	26,71	15,33	15,58	14,54	16,56	16,17	16,01	16,01	16,01	16,59	15,02
39 766	28,17	15,33	15,58	14,54	16,56	16,17	16,01	16,01	16,01	16,59	15,02
46 544	29,62	15,33	15,58	14,54	16,56	16,17	16,01	16,01	16,01	16,59	15,02
47 592	34,63	24,09	24,48	22,85	26,02	25,41	25,16	25,15	25,16	26,07	23,60
54 380	35,09	24,09	24,48	22,85	26,02	25,41	25,16	25,15	25,16	26,07	23,60
60 714	37,54	24,09	24,48	22,85	26,02	25,41	25,16	25,15	25,16	26,07	23,60
77 337	41,30	30,66	31,16	29,09	33,12	32,34	32,03	32,01	32,03	33,18	30,03
118 980	46,31	39,42	40,07	37,40	42,58	41,58	41,18	41,16	41,18	42,66	38,61

Les parcomètres repoussent à plus tard les projets de stationnement souterrain

■ L'implantation de milliers de parcomètres dans le centre-ville de Montréal depuis un an, a eu un tel impact que l'administration municipale a mis en veilleuse, pour le moment, le projet qu'elle avait formé de construire des garages souterrains ou à étages.

DENIS MASSE

«Les parcomètres représentent la solution la moins coûteuse pour le stationnement des véhicules au centre-ville, fait remarquer le directeur du Service de la circulation, M. Yves Pellerin. Tout à fait converti au système que la métropole a étrenné il y a un an, après des années de retard sur presque toutes les villes d'Amérique du Nord, M. Pellerin souligne que «les compteurs ont donné un tel rendement qu'il est inutile pour le moment d'envisager d'autres solutions plus onéreuses».

Bien plus, les parcomètres laissent déjà entrevoir des profits substantiels que l'administration municipale pourra d'ici deux ans consacrer à l'amélioration du stationnement dans tous les secteurs commerciaux de la métropole.

Le coût initial des 8.540 parcomètres installés entre octobre 1980 et février 1981 sera amorti en un an. C'est dire que les revenus de \$3.500.000 prévus au budget pour l'année 1981 couvriront amplement l'investissement de \$3.300.000 qu'ils ont nécessité, d'autant plus que les prévisions

seront vraisemblablement dépassées.

Quatre fois plus de voitures

D'après quelques enquêtes menées par le Service de la circulation, environ quatre fois plus de voitures qu'auparavant utilisent le bord de la rue pour stationnement, la durée maximum étant de deux heures.

Sur la plaza Saint-Hubert, par exemple, les parcomètres accusent un rendement moyen de 7,5 voitures par jour, alors qu'avant l'installation de parcomètres, les mêmes stalles de stationnement étaient occupées quotidiennement pour deux voitures, la plupart du temps par celle du propriétaire d'un établissement commercial ou encore par celle d'un employé. Certains parcomètres accueillent jusqu'à 16 clients différents par jour.

Semblable observation a été faite, rue Crescent, où le rendement moyen de chaque parcomètre atteint une cote d'utilisation de 5,5 voitures par jour. Là encore, la rotation des voitures en bordure de la rue était de 1,7 par jour à son utilisation maximum et le taux d'infractions y était très élevé.

Dans tout le centre-ville, les parcomètres sont utilisés à 90 pour cent du temps disponible, soit de 9h à 18 heures.

Revitalisation commerciale

Les parcomètres ont été im-

plantés à Montréal dans le cadre de la campagne de revitalisation des artères commerciales menée par l'administration Drapeau-Lamarre.

Tout au plus pouvait-on compter 700 parcomètres, surtout installés près des squares du centre-ville (Phillips, Dominion) avant «l'invasion» des 8.540 nouveaux parcomètres commandés chez un fabricant américain de Chicago.

Les premières «plantations» ont été faites uniquement en accord avec les commerçants de chacun des bouts de rues touchés. Au début, quelques réticences ont été observées, notamment sur les rues Fleury, Prince-Arthur et Notre-Dame (entre des Seigneurs et Côte-Saint-Paul). Mais «la mode a fait boule de neige», souligne M. Pellerin, et maintenant toutes les associations de marchands réclament leur part de parcomètres.

«En général, nous n'avons eu que des éloges et des félicitations de la part des automobilistes», précise un adjoint au directeur, M. Joseph Naud.

Une prochaine commande pourrait être sensiblement égale à la première, suivant l'approbation par le comité exécutif. Dans le centre-ville, il ne reste plus que quelques tronçons de rues à couvrir (Saint-Jacques, Dorchester et De La Commune), mais de multiples demandes concernent d'autres secteurs commerciaux aux quatre coins de la ville et il faut encore en

garnir certains parcs de stationnement.

Les «oignons verts»

L'utilisation des parcomètres à Montréal a donné naissance à une nouvelle escouade de préposés que les anglophones ont tout fait de baptiser du nom de «green onions» par opposition aux célèbres «aubergines» de Paris qui vous collent des contraventions dans leur costume de couleur aubergine. Comme les préposés montréalais, au nombre de 90, sont revêtus d'un uniforme vert sombre et que leur rôle n'est pas le plus plaisant qui soit, ils se sont vite mérité le sobriquet de «green onions» que les francophones ont traduit par «oignons verts», mais qu'il serait plus juste de traduire par «échalotes».

Quoi qu'il en soit, le Service de la circulation a vu grossir ses rangs de 90 préposés au stationnement et aussi de sept mécaniciens d'instruments spécialisés en horlogerie. Mais les parcomètres de Montréal résistent fort bien aux actes de vandalisme.

En premier lieu, l'administration municipale avait envisagé de créer de nombreux garages souterrains ou encore à étages multiples mais, en certains cas, le coût des expropriations nécessaires rend l'entreprise peu alléchante.

Aussi doit-on s'attendre à ce que les parcomètres soient la réponse définitive aux problèmes de stationnement dans le centre-ville.

Lacroix est trouvé coupable de tentative de meurtre

■ SHERBROOKE (PC) — «Quel verdict avez-vous rendu sur la première question?» de demander jeudi le greffier aux membres du jury.

«Coupable».

Ce qui signifiait coupable de tentative de meurtre.

Roger Lacroix, 48 ans, de Sherbrooke, savait à quoi s'en tenir même s'il ne connaissait que dans quelques jours la sentence qui coiffera ce verdict.

Il aura fallu moins de cinq heures de délibérations pour que le jury rende un verdict unanime, au terme d'un procès qui entraina dans sa quatrième semaine.

Le mot coupable, prononcé fermement dès la première question du greffier, a eu l'effet d'une douche froide sur les espoirs que pouvait entretenir Lacroix d'être reconnu coupable de charges réduites, à savoir d'avoir mis en danger la vie de son épouse Ginette Therrien ou encore d'avoir utilisé un poison dans le but de la tourmenter, de l'affliger.

Imperturbable

Les sept hommes et cinq femmes avaient retenu l'accusation telle que portée, une tentative de meurtre au moyen d'un poison.

Lacroix n'a pas bronché, n'a pas sourcillé.

Assise sur la même rangée mais à l'autre extrémité, la victime, épouse encore pour un jour puisque le jugement en divorce sera prononcé vendredi, n'a laissé apparaître aucune émotion sur son visage.

«Votre travail est terminé, de dire le juge Fortin aux membres du jury. Vous pouvez vous retirer».

A la demande du procureur Claude Chartrand, le juge a immédiatement ordonné l'incarcération de Lacroix auquel on a passé les menottes avant de le conduire au fourgon cellulaire.

Le criminaliste Jean-Pierre Rancourt avait souhaité la liberté de son client au moins jusqu'aux représentations sur sentence «selon les mêmes conditions que vous aviez exigées au début du procès», a-t-il dit au juge Fortin.

Mais le juge Fortin a rejeté la

demande à cause de la gravité du crime dont Lacroix a été reconnu coupable. Il a également refusé que l'on entende chacun des membres du jury prononcer le verdict individuellement. «Cela se faisait il y a quelques années mais plus maintenant; je rejette la demande», de décider le juge Fortin.

Par amour

Pour le jury, il est apparu clairement que Lacroix a versé à plusieurs reprises de l'arsenic dans les boissons et dans un remède de son épouse dans le but de la tuer.

La défense avait prétendu que l'accusé avait agi par amour dans le but de faire perdre à son épouse l'habitude d'une consommation abusive de médicaments. Il voulait la rendre malade pour lui faire passer le goût des pilules, non pour la tuer.

Me Chartrand et Me Rancourt feront leurs représentations sur sentence vendredi.

La victime satisfaite

«Avec satisfaction.» C'est en ces termes que Mme Therrien a dit accueillir le verdict des jurés. «Avec toutes les souffrances que j'ai endurées et, en plus, je ne suis pas encore guérie; je dois suivre des traitements de physiothérapie et d'ergothérapie», d'ajouter celle qui ne croit pas pouvoir reprendre son poste d'infirmière avant un an au moins.

Elle interprète ce verdict non comme une victoire personnelle, mais comme le fait que justice est rendue. Quant à ses prévisions sur la sentence de l'accusé, elle a répondu: «Le plus d'années possible».

Me Rancourt a souligné que l'un des points importants sur lequel se basera son appel c'est qu'on ait jugé inadmissible le témoignage du Dr Pierre Gagné, un psychiatre légiste, quant au type de personnalité de Lacroix.

Ce témoignage sera toutefois versé dans les notes des représentations sur sentence. Il est logique de croire que le juge Fortin prendra quelques jours de réflexion avant de rendre cette sentence.



photo Denis Courville, LA PRESSE

Au moins deux morts dans une empilade

Une empilade a fait plusieurs victimes, hier soir, à l'intersection des rues Hochelaga et Iberville. Deux voitures circulant vers l'ouest se sont embouties à grande vitesse. Les deux véhicules ont été projetés sur cinq voitures en stationnement, pro-

voquant de lourds dégâts. Une des voitures ayant pris feu, les pompiers et cinq ambulances ont été mandés sur les lieux. Les victimes ont été transportées d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. Au moins deux personnes auraient perdu la vie.

■ Si Ottawa n'annonce pas les transferts des vols à Mirabel, cette ville risque à la longue de tomber en faillite.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

«Présentement, nous sommes dans une situation excellente, mais si le trafic aérien continue de diminuer nous allons avoir de sérieux problèmes. Pour l'année en cours, il a déjà baissé de 9 p. c. Trois succursales de la Banque Royale situées à l'aéroport ont décidé de fermer leurs portes. Si rien ne change, d'autres commerces vont imiter ce geste. Nous perdons des sources de revenus», indique le directeur général de cette municipalité qui fête son 10e anniversaire, M. Yves Lacroix.

Depuis l'expropriation des terres par le fédéral pour la construction de l'aéroport, la population a connu une forte diminution dans la zone périphérique. Maintenant, la ville risque de perdre des commerces dans le secteur opérationnel.

La situation de Mirabel commence à avoir des répercussions dans la région. L'économie est à un niveau très bas.

L'aéroport de Mirabel, est au 53e rang au Canada pour ce qui est du mouvement de personnes par avion, tandis que les installations sont au premier rang. Les pistes sont ouvertes 24 heures par jour.

«Au début, souligne M. La-

Mirabel craint la faillite à moins que n'augmente le trafic aérien à l'aéroport

croix, les experts ont affirmé que le nombre de passagers allait augmenter de cinq millions. La hausse prévue est limitée à un million et demi. Pendant que Dorval et Mirabel baissent, Toronto ne cesse d'augmenter. En 1980, le volume de passagers à Toronto était de 14,1 millions et le nôtre de 9 millions pour deux aéroports. Lorsque Mirabel a ouvert, il était de 8,5 millions.

«Je suis persuadé que le trafic aérien aurait été plus élevé chez nous si Dorval était resté seul. Nous perdons énormément de passagers qui proviennent de l'Europe».

M. Lacroix a poursuivi en expliquant qu'un touriste qui part de France ou d'Angleterre, par exemple, pour se rendre à Vancouver, est cent fois mieux de passer par Toronto.

«S'il prend une envolée en direction de Mirabel, il doit à son arrivée aller chercher ses bagages, passer à la douane, dépenser \$40 pour un taxi pour se rendre à Dorval en plus d'attendre plusieurs heures. S'il va à Toronto, il est en attente d'une quinzai-

ne de minutes seulement pour changer d'appareil, souvent même, il demeure dans le même avion. Il n'a pas à s'occuper de ses bagages».

Précisons qu'il n'y a aucun avion qui quitte actuellement Mirabel en direction du Canada ou des États-Unis: tous ces départs se font de Dorval.

Le cabinet fédéral

Selon M. Lacroix, le cabinet fédéral doit se réunir en octobre pour prendre une décision finale pour ce qui est de l'avenir de Mirabel. La décision qui sera annoncée par le ministre Jean-Luc Pépin est attendue impatiemment.

«Pour le bien de notre ville et pour celui de toute la région, en passant par Laval et Saint-Jérôme, il faut que tous les vols en direction pour les États-Unis ou pour les provinces éloignées du pays se fassent immédiatement à Mirabel. Les départs locaux pourraient demeurer pour le moment à Dorval», croit le directeur général de Mirabel dont le territoire est deux fois plus

grand que celui de Laval avec une population de 15.000 citoyens.

La vie dans cette municipalité est loin d'être rose.

On retrouve dans le territoire de Mirabel un espace de 2.200 acres qui est gelé. Cet espace doit un jour-personne ne sait encore quand il arrivera même s'il est attendu depuis une dizaine d'années — devenir l'un des plus grands parcs industriels au Québec. Des rues ont même été pavées, des égouts ont été installés et l'acqueduc fonctionne.

La ville a été dans l'obligation de construire un poste de surpression pour le traitement de l'eau au coût de deux millions de dollars avec un réservoir souterrain pour l'acqueduc d'un million de gallons. Tout ça, ne sert à rien. Rien ne bouge... sauf quelques vaches en pâture dans les champs.

Les responsables du développement du parc industriel de Mirabel ne sont même pas dans cette localité. Ils occupent de luxueux bureaux situés boulevard Dorchester, à Montréal.

Les pharmaciens propriétaires en guerre contre le gouvernement

■ L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) part en guerre afin de contrer la décision du gouvernement de retirer, à compter du 1er janvier prochain, 220 médicaments sur la liste des 4.300 produits assurés par l'État aux personnes âgées et aux assistés sociaux, médicaments pour lesquels les pharmaciens touchent environ 3\$ d'honoraires professionnels à chaque fois qu'ils remplissent une prescription médicale.

NICOLE BEAUCHAMP

Une conférence de presse a en effet servi, hier, de rampe de lancement à une vaste pétition orchestrée par l'AQPP. «Par cette démarche, nous cherchons à prendre la défense des personnes âgées et des assistés sociaux, mais nous nous élevons surtout contre le fait que les pharmaciens subissent l'odieuse de cette décision. C'est au gouvernement à expliquer ses politiques et non aux pharmaciens à en essayer les inconvénients», a déclaré M. André Lévesque, président de l'organisme qui regroupe près de 1.100 membres.

L'AQPP incite donc ceux-ci à placarder leurs pharmacies avec une grande affiche qui interpelle les gens comme suit: «Pourquoi le gouvernement du Québec s'attaque-t-il aux plus démunis de la société? Posez la question à votre député. Vous pouvez protester. Demandez-ici même à signer la pétition». Pour le reste, l'affiche résume en substance les principaux arguments brandis par l'AQPP en conférence de presse pour guerroyer contre le retrait des 220 médicaments, à savoir: réduction de l'accessibilité au traitement à l'encontre de l'esprit du régime d'assurance-maladie; création de deux classes de patients selon leur capacité de payer; «risque d'aggraver la maladie de certaines personnes âgées ou bénéficiaires de l'aide sociale».

«Le gouvernement retire 7\$ millions à 529.100 personnes de

65 ans et plus, et à 528.493 bénéficiaires de l'aide sociale...», clame l'affiche de l'AQPP.

L'autre face de la médaille.

En 1981, le programme d'assurances-médicaments a coûté 131,5\$ millions à l'État. Ce montant comprend non seulement le remboursement des coûts des médicaments listés, mais aussi le paiement des honoraires professionnels (environ 40 p. c. des sommes perçues de la RAMQ par pharmacie) des pharmaciens rémunérés sur la base de chaque ordonnance. L'épargne de 7\$ millions que pense réaliser le gouvernement comporte donc cet élément.

Quant aux 220 produits éventuellement éliminés du programme d'assurance-maladie, il s'agit de médicaments en vente libre que les consommateurs, qui ne bénéficient pas du programme de médicaments assurés, peuvent se procurer sans prescription médicale. Ils se classent dans sept catégories: les vitamines composées et vitamine C; les laxatifs et purgatifs, les shampooings médicamenteux; les huiles de bain, savons et lotions pour peau sèche, les gouttes et vaporisateurs pour le nez; des préparations de fer et les sirops décongestionnants.

Pour les retrancher de la liste des médicaments «gratuits», le gouvernement s'est guidé sur une étude du Conseil consultatif de pharmacologie du Québec. «Notre étude a tenu compte des facettes scientifiques, sociales et économiques. Aucun des 220 produits à retirer n'est véritablement essentiel dans le traitement des maladies. Ils ne sont que parfois utiles quand ils s'ajoutent à d'autres moyens thérapeutiques. A l'inverse, une mauvaise utilisation des laxatifs et purgatifs, par exemple, finit par nuire à la santé», a affirmé à LA PRESSE le Dr Denis Gagnon, président du conseil, pharmacologue et vice-doyen de la faculté de médecine de l'université Laval.

La Régie des loteries et courses entreprend des consultations

■ Consciente des difficultés d'application engendrées par la complexité de sa réglementation et ses règles de fonctionnement relatives aux courses, loteries (bingos), concours publicitaires et appareils d'amusement, la Régie des loteries et courses du Québec, entreprend jusqu'au 5 novembre, une large consultation populaire à travers le Québec.

GEORGES LAMON

C'est d'ailleurs à Montréal qu'a commencé, hier, cette tournée et qui se poursuivra à Hull, Chicoutimi, Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, Rimouski, Sept-Îles, Québec et Sherbrooke. Hier, à Montréal, 13 groupes ou individus ont été entendus par les commissaires.

«Nous voulons apporter des améliorations en profondeur, notamment aux concours publicitaires, les bingos et les appareils d'amusement», a expliqué M. Pierre Langevin, président de la régie. Nous voulons, par exemple, continger le nombre de permis de bingos dans les villes en privilégiant surtout les organismes.»

115 bingos par jour

La Régie, qui touche aux 80 p. 100 de la population québécoise d'une manière ou d'une autre, par l'entremise de jeux, concours, loteries ou bingos — il faut un permis de la Régie pour tenir un bingo — estime que chaque jour

Les chômeurs auront leur syndicat

■ Marginalisés, isolés dans une société où le chômage est devenu chose courante, donc quasi normal, les chômeurs pourront lutter ensemble pour défendre leurs revendications.

Ce syndicat des chômeurs, dont la campagne en vue de sa fondation le 14 octobre prochain était lancée hier par le Conseil

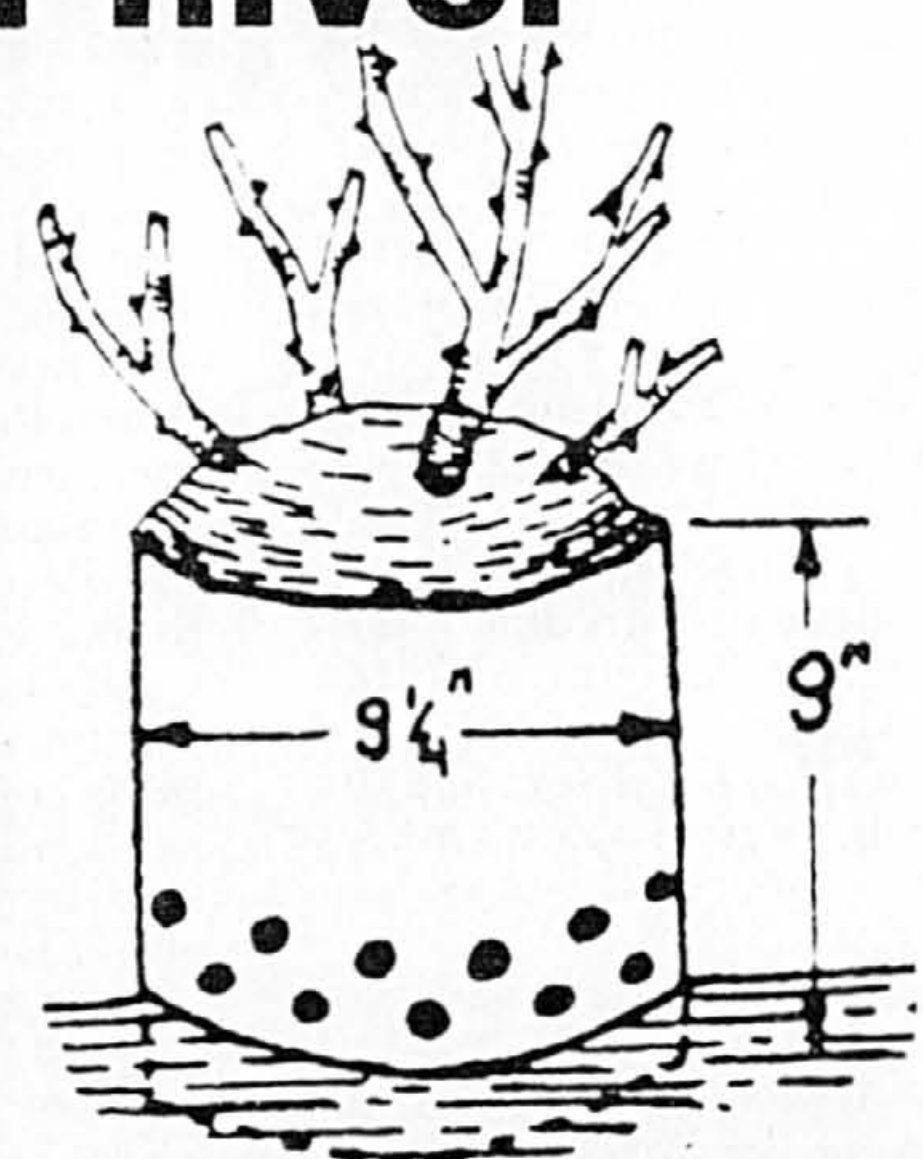
central de Montréal (CSN), s'adresse à tous les chômeurs (il y en a présentement 373,000 au Québec) ou travailleurs «temporairement sans job et sans boss» qui, de part leur situation, sont isolés par rapport aux autres travailleurs qui ont un emploi.

Comme l'expliquait hier M. Gérard Larose, le président du Conseil central, ce nouveau regroupement syndical est le fruit

Vol de bijoux

■ Un vol de bijoux a été effectué hier après-midi au 6550 Pierre-de-Coubertin, à Montréal. La victime, Mme Anna Kavlakos, âgée de 20 ans, rentrait chez elle d'une visite chez le médecin lorsqu'elle fut accueillie par deux individus armés de couteaux. Les deux suspects ont exigé qu'elle leur remette les bijoux dont ils avaient des photos. Puis, ils ont exigé que Mme Kavlakos se rende à la Banque de Commerce située au centre d'achat du Domaine pour quérir les autres bijoux. Les voleurs ont alors précisé que si elle tentait de prévenir la police, sa petite fille «pourrait avoir certaines coupures sur son beau petit visage». La jeune femme s'est alors rendue à la banque en compagnie de l'un des suspect qui a fait main basse sur les bijoux du coffret de sécurité. Les bijoux volés sont évalués à quelque 7 000\$ et certains dataient du début du siècle.

Protégez vos rosiers pour l'hiver



COLLETS A ROSIERS

Servez-vous de protecteurs en plastique pour protéger vos rosiers en hiver. Enlevez-les le printemps suivant, aussitôt que les bourgeons des lilas commencent à ouvrir.

PRIX \$1.19 chacun
\$11.90 la douzaine

RoseKones

Le meilleur isolant connu...

- Protège contre toute congélation
- Favorise la floraison
- Assure de meilleures cultures

Fait de mousse polystyrène composée de millions de particules d'air pour retenir la chaleur et protéger des attaques du froid. En isolant ainsi vos rosiers et autres plantes vous vous réservez de magnifiques floraisons printanières. S'emboîtent facilement pour leur rangement et remise.

Base: 18" Diamètre du haut: 8" Hauteur: 18"

\$2.89 ch.

Le plus grand centre de jardinage au Québec

w.h.perron

CHARGES VISA 515, boul. Labelle Chomedey, Laval 332-3610 2000, rue Dubois Boisbriand

Jeu et vend.: jusqu'à 9h; samedi: jusqu'à 5h.

Cadeaux Vive les mariés

une gracieuseté de

la presse



RED ROSE 15 sachets
SUGAR TWIN SANS SUCRIFIQUE
ROYALE 60 sachets
SUNLIGHT HEAVY DUTY CLEANING POWER
J&S CORN FLAKES
ROBIN HOOD FLOUR
KELLOGG'S REQUEST PACK
CONFIDETS
GLAD KITCHEN CATCHERS
HUNT'S SAUCE TOMATE ITALIENNE
DOVE
OXO 6 cubes de bouillon de bœuf
GLAD WRAP 15' x 15'

Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- plus de 20 produits fort utiles (format nature)
- des coupons rabais valant plus de \$12.00
- au-delà de 20 livrets de recettes et de conseils aux ménagères

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

Règlements:

- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
- Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal où la livraison de La Presse est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

La Presse, ltée «Vive les mariés»
Case postale 960 Montréal, Québec H3C 2W3

(Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée: _____

Prenom _____ Nom de famille _____

Nom du fiancé: _____

Prenom _____ Nom de famille _____

Adresse actuelle de la fiancée: _____

No _____ Rue _____ App _____

Ville ou village _____ Province _____ Code postal _____ No de téléphone _____

Date du mariage: _____

Jour _____ Mois _____ Année _____

Cochez si vous êtes: Fiancée ☐ Mère ☐ Parent(e) ☐ Ami(e) ☐

Votre nom: _____

Votre adresse: _____

No _____ Rue _____ App _____

Ville ou village _____ Code postal _____ No de téléphone _____



LE COMPLET QU'ON NE TROUVE PAS AISÉMENT À N'IMPORTE QUEL PRIX

Des centaines de nos nouveaux et élégants complets d'une excellente confection se vendant régulièrement jusqu'à \$325.

MAINTENANT

\$119

Le meilleur fabricant d'imperméables au monde — Tous les modèles à 1/3 de rabais

Complets, jaquettes, pardessus, pantalons. Moins de 20% à 50%.

Safaris • Chemises • Robes de chambre • Cravates • 50% de rabais.

MONDE MASCULIN

Mark's

MAN'S WORLD LTEE

619 DORCHESTER, OUEST

AUCUNE VENTE FINALE TANT QUE VOUS N'ÊTES PAS ENTièrement SATISFAIT

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI AU VENDREDI 9 A 6 SAMEDI 9 A 5 TEL: 861-5453



APPELEZ-MOI MARIE



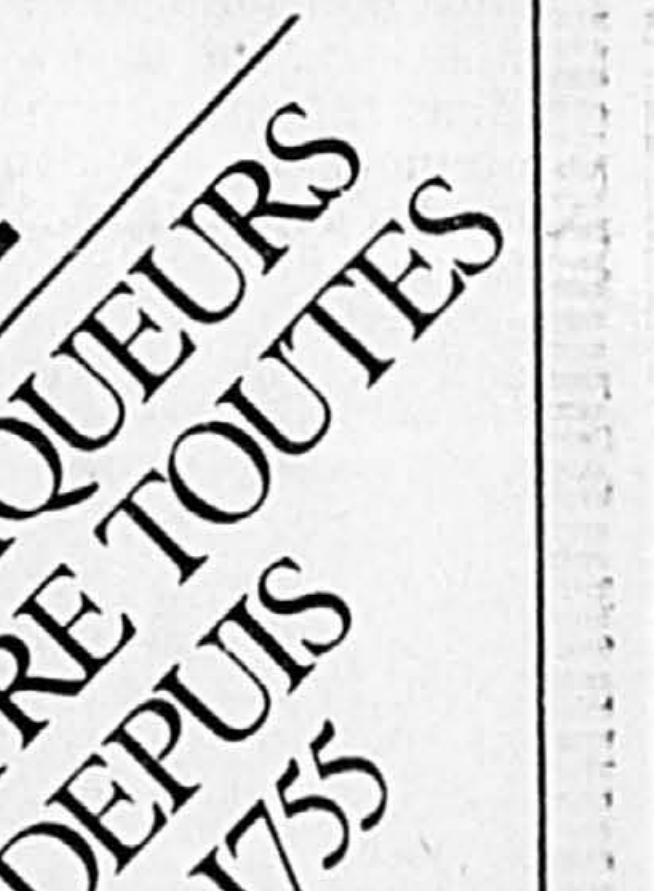
CRÈME DE MENTHE



VERTE



BLANCHE



Marie Brizard

FINES LIQUEURS ENTRE TOUTES DEPUIS 1755

ON DOUTE QUE CETTE CONFÉRENCE AIT LIEU Trudeau veut rencontrer les premiers ministres dès jeudi prochain

■ OTTAWA — Après une valse hésitation de plusieurs jours le premier ministre Trudeau et son homologue Bill Bennett se rencontreront finalement mardi prochain à Ottawa pour tenter de trouver un compromis susceptible de dénouer la crise constitutionnelle. Deux jours plus tard, M. Trudeau invite ses 10 homologues dans la Capitale.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Selon certaines sources gouvernementales ici, on ne s'attend guère à ce que les deux parties en viennent cependant à trouver de formule miracle en dernière heure. À tel point qu'on laisse même entendre qu'il pourrait bien ne pas y avoir de conférence fédérale-provinciale à la suite de ce tête-à-tête de mardi.

Le chef libéral a déjà clairement indiqué qu'il n'était pas question «d'émasculer» son projet ou d'en retirer la Charte des droits. La décision de la Cour

suprême déclarant la démarche d'Ottawa légale mais inconstitutionnelle n'a en rien ébranlé la volonté de M. Trudeau d'aller de l'avant.

Pour sa part le premier ministre Bill Bennett, porte-parole du groupe des huit provinces qui s'opposent à la réforme unilatérale de la constitution, à peu de marge de manœuvre. Selon les mêmes sources, M. Bennett viendra demander le retrait de la Charte des droits du projet de résolution du gouvernement libéral. Si aucun des deux ne bouge de cette position, «c'en est fait de la conférence».

Dans la capitale fédérale on spéculait déjà sur les étapes suivantes, c'est-à-dire la poursuite du débat constitutionnel aux Communes pendant les deux jours prévus et son étude ultérieure au Sénat. En moins de 15 jours tout pourrait être terminé estime-t-on ici.

Le communiqué émis à Ottawa hier signale d'ailleurs que le premier ministre veut en finir

rapidement. Selon M. Trudeau, le gouvernement fédéral doit s'occuper de l'économie notamment en présentant un budget avant la fin d'octobre. «Nous estimons que la population canadienne veut que nous nous penchions sur la question constitutionnelle avant ce moment-là» écrit-il.

Urgence

M. Trudeau explique que cet empressement répond à la demande des provinces qui réclament la tenue d'une réunion dans les plus brefs délais. C'est assez urgent, de dire le premier ministre, pour que M. Lévesque convoque une séance d'urgence de l'Assemblée nationale, qui a adopté une résolution à cet effet.

Deux jours après sa rencontre avec M. Bennett, il invite les premiers ministres des provinces à se rendre à Ottawa. «Cela veut dire qu'ils auront près de deux jours pour prendre connaissance du rapport que M.

Bennett leur fera de nos entretiens» écrit M. Trudeau.

D'après l'échéancier prévu par la première ministre britannique, Margaret Thatcher, lors de la reprise des travaux du parlement de Londres, la résolution du gouvernement Trudeau ne peut être soumise à la Chambre avant la mi-novembre. La hâte de M. Trudeau ne s'explique donc que par sa volonté de présenter le nouveau budget.

Dans les rangs de l'opposition on estime cependant que les libéraux veulent presser le pas pour éviter de nouvelles défections au sein de leurs députés. La dernière semaine a démontré que le caucus libéral était soumis à une certaine hésitation depuis le jugement de la Cour suprême.

En plus de Louis Duclos et Jean-Robert Gauthier qui refusent d'endosser le projet Trudeau, le député Claude-André Lachance et son collègue Gaston Gourde ont émis publiquement des réserves face à la démarche «illégitime et inconstitutionnelle» de leur parti. D'autres (M. Lachance laisse entendre qu'il y en aurait une demi-douzaine) pourraient emboîter le pas.

Chez les néo-démocrates on suit les événements avec d'autant plus d'intérêt qu'on pensait avoir trouvé une solution à la division qui règne au sein du parti. M. Broadbent veut toujours une conférence fédérale-provinciale; si celle-ci devait ne pas avoir lieu, la fragile unanimité du caucus serait encore une fois remise en cause.

La rencontre est improbable, selon Lévesque

■ QUÉBEC — Le premier ministre Lévesque a répondu hier à la nouvelle invitation de son homologue fédéral pour une réunion des premiers ministres le jeudi 15 octobre: «Il est plus qu'improbable que quelque rencontre valable soit possible à la nouvelle date que vous proposez».

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

M. Lévesque, qui a fait connaître sa réponse à peine quelques heures après avoir reçu le télégramme d'invitation, rappelle à M. Trudeau qu'il préfère attendre le rapport du président de la Conférence des premiers ministres provinciaux, M. Bill Bennett, qui, lui, aura un entretien avec le premier ministre fédéral au début de la semaine prochaine.

M. Bennett est chargé de faire part à M. Trudeau des conditions exigées par le groupe des Huit pour une reprise du dialogue entre le fédéral et les provinces: ils demandent notamment que M. Trudeau renonce au caractère unilatéral de son geste, et reprennent les négociations sur la base de l'accord intervenu entre huit premiers ministres provinciaux en avril dernier.



Photothèque LA PRESSE

René Lévesque

Jusqu'à maintenant M. Trudeau a toujours ignoré ces demandes, c'est pourquoi M. Lévesque lui répond aujourd'hui qu'il est «plus qu'improbable» qu'une nouvelle réunion de premiers ministres puisse se tenir au 24 Sussex la semaine prochaine.

RÔLE INTERNATIONAL DU QUÉBEC

J.-Y. Morin invite Ottawa à repenser son attitude

■ QUÉBEC — La récente décision de la Cour suprême sur le projet constitutionnel de Pierre Trudeau devrait inciter Ottawa à repenser complètement son attitude face au rôle que le Québec s'efforce de jouer dans le monde.

Ottawa devrait reviser radicalement son comportement envers le Québec pour ce qui con-

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

cerne les affaires extérieures, il devrait abandonner sa politique d'affrontement, reconnaître la légitimité et la nécessité des relations internationales du Québec et cesser de vouloir le marginaliser.

Tel est le point de vue que M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre d'État au développement culturel et scientifique, a défendu hier lors de l'ouverture du XIIIe congrès des relations internationales du Québec.

Remarquablement à l'aise parmi ces quelques dizaines de congressistes, venus du monde universitaire et de l'univers diplomatique, M. Morin a longuement insisté sur la nécessité pour le Québec de développer ses rapports avec l'étranger. «Même dans le cadre contraignant et désuet des institutions fédérales présentes au Canada, l'activité internationale du Québec est en quelque sorte oxygène».

Le vice-premier ministre, qui remplaçait hier son collègue des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, (revenu

à Paris par les fêtes du 28ième anniversaire de la Délégation du Québec à-bas), a dénoncé la conception étroite du fédéralisme du gouvernement Trudeau, qui s'est surtout appliqué à «resserrer l'étau» sur le Québec, à amenuiser son rôle dans le monde.

«Ainsi, a raconté M. Jacques-Yvan Morin, à la suite de pressions faites par Ottawa à l'étranger, Québec s'est vu refuser, pour une première fois, le droit de représenter lui-même ses intérêts légitimes sur tout un continent, l'Afrique, ou plus précisément l'Afrique francophone. Au lieu de durcir inutilement les rapports entre Québec et Ottawa, au lieu de se mettre dans une situation qui a toutes les chances de se terminer mal, n'aurait-il pas mieux valu accepter que le Québec y poursuive et y élargisse les rapports établis depuis si longtemps par ses missionnaires, ses spécialistes, ses coopérants et ses hommes d'affaires?»

Invité à préciser les implications du projet constitutionnel Trudeau sur les relations internationales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin a fait valoir que «si ce projet «passe», ça ne fera que resserrer encore un peu plus l'étau sur le Québec, et empirer la situation actuelle».

Le Québec a, en ce moment, des bureaux en Europe occidentale, au Japon, en Amérique latine et aux États-Unis; il souhaite être présent de façon plus officielle en Afrique francophone et il envisage, a révélé hier M. Morin, renforcer ses liens avec les États-Unis dans l'avenir.



Jacques Bouchard Pierre Gravel

■ En plus des quatre députés libéraux fédéraux qui ont déjà manifesté des velléités de dissidence face à l'intention de M. Trudeau d'aller de l'avant avec son projet constitutionnel malgré l'avis de la Cour suprême, plusieurs autres commentent à se sentir mal à l'aise et souhaitent ardemment un accord avec les provinces avant d'aller à Londres.

C'est le cas, entre autres, du député de Laprairie, Pierre Deniger, qui a déclaré à LA PRESSE qu'à son avis, le premier ministre Trudeau devrait reprendre sérieusement les négociations avec ses homologues provinciaux avant même de relancer le débat constitutionnel à la Chambre des Communes. À plus forte raison avant de présenter la fameuse requête au Parlement britannique.

Son collègue d'Argenteuil, Robert Gourd, le moins connu des deux députés de ce comté l'autre étant Claude Ryan, continue sur le fond à appuyer son chef mais souhaite, lui aussi, une ultime tentative de réconciliation avec les provinces.

Il suffirait de presque rien

Ces derniers et quelques autres qui tiennent le même discours ne vont pas aussi loin que les députés Gaston Gourde, Claude-André Lachance et Jean-Robert Gauthier qui sont

déjà à la limite de la dissidence ni que Louis Duclos qui, lui, a déjà indiqué qu'il se désolidariserait de son parti sur cette question.

Il demeure que, au fur et à mesure que le temps passe et que s'amplifient les manifestations d'opposition au projet, un sourd malaise se développe au sein du caucus qui pourrait bien, s'il devait s'amplifier, rendre encore plus aléatoire la réussite du grand dessein de M. Trudeau.

Dans l'hypothèse d'un vote sur la question à la Chambre des Communes, il suffirait que le Nouveau Parti Démocratique se cantonne dans sa toute nouvelle opposition au projet et qu'une demi-douzaine de ministères tombent opportunément malades ou éprouvent un besoin irrésistible de s'absenter de la Chambre au moment fatidique pour que le gouvernement n'obtienne qu'une faible majorité de quelques voix seulement.

Mieux vaut tard que jamais

On imagine facilement qu'après avoir été à moitié désavoué par la Cour suprême, totalement dénoncé par huit provinces sur dix et subi l'affront cinglant que constitue le dernier vote de son parti frère au Québec, M. Trudeau n'a guère envie de se retrouver à Londres avec en poche une requête arrachée par la peur des dents au Parlement fédéral.

Dans ces conditions, on comprend mieux la toute nouvelle souplesse dont il semble faire preuve en acceptant de retarder

quelque peu la mise aux voix de sa proposition. D'autant plus que, dans la pire des hypothèses, si aucun accord ultime ne survient avec les provinces, il pourra toujours tenter de calmer la mauvaise conscience naissante de ses députés en affirmant avoir tout essayé jusqu'à la fin pour convaincre les irréductibles.

M. Trudeau et les quelques parlementaires québécois qui sont soudainement pris d'un doute étonnant n'ont donc rien à perdre dans ces ultimes tergiversations. Le premier se sera donné une apparence de souplesse qu'on ne lui soupçonnait plus et les rares députés francophones qui osent s'exprimer publiquement auront disposé de quelques jours supplémentaires pour tenter de se refaire une bonne image auprès des fédéralistes québécois qui s'opposent malgré tout, au projet Trudeau.

Reste à voir dans quelle mesure les hésitations tardives et les scrupules soudains de cette petite poignée de députés se transformeront en contestation active au moment du vote à la Chambre des Communes.

On a vu beaucoup d'exemples, dans le passé, comme lors du débat sur le F-18, où quelques contestataires de service tiraient un baroud d'honneur avant de rentrer sagement dans le rang. On a vu aussi ce que ça a donné: les deux plus célèbres de ces prétendus indisciplinés ont fini par devenir ministres. Ils s'appellent Pierre de Bané et Serge Joyal...

Après la taxe de vente, la taxe d'attachement au fédéralisme

Le Parti québécois du comté d'Iberville s'est porté, à l'avance, au secours du ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, qui sera probablement bientôt aux prises avec un sérieux problème de rentrées de fonds fédérales.

Devant la menace formulée par Ottawa de réduire considérablement sa participation financière aux programmes sociaux à frais partagés avec les provinces, les péquistes d'Iberville croient avoir inventé la formule qui leur permettrait de trouver ailleurs les sommes que le gouvernement fédéral ne lui versera plus.

Où? Mais dans les goussets des contribuables québécois. Tout simplement. Au fond, il s'agissait d'y penser!

L'astuce politique cependant, estiment les imaginatifs militants d'Iberville, consisterait à faire porter par Ottawa l'odieux de ce nouveau fardeau fiscal des Québécois. Il suffirait, selon une résolution adoptée à l'unanimité au congrès de comté du 20 septembre dernier, d'imposer une «taxe spéciale pour notre attachement au fédéralisme»!

Selon eux, cette mesure, en plus de compenser pour le manque à gagner, aurait l'avantage d'exacerber l'agressivité et d'accroître la combativité des souverainistes et de faire réfléchir les fédéralistes sur le prix de leur attachement au Canada...

LES 120 JOURS DE MITTERRAND

Le grand pari des nationalisations deviendra sous peu une réalité

— 6 —

■ PARIS — S'il y a un article du programme de François Mitterrand qui frappe l'étranger — et de façon plutôt défavorable les milieux financiers internationaux — c'est celui des nationalisations.



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

sations. Un chambardement économique touchant sept géants de l'industrie de pointe électronique, chimie, aéronautique, cette moitié du système bancaire demeurée privée, sans compter la sidérurgie, déjà endettée jusqu'au cou auprès de l'État. Bref un changement plus important que tout ce qui a été réalisé depuis les années de l'après-guerre dans un grand pays industrialisé.

Il serait exagéré de dire que ce programme, qui sera soumis d'ici à la mi-octobre au parlement-donc dans des délais record, moins de cinq mois après l'installation de Mitterrand est accueilli dans l'indifférence générale. Mais en tout cas, personne n'a le sentiment de vivre de grande journées révolutionnaires. Si le grand patronat manifeste de la mauvaise humeur et prédit le marasme, il n'y a pas de déclarations de guerre. Bizarrement on est surpris que, les mains libres face aux communistes, le président socialiste applique intégralement les mesures qu'il avait annoncées. Mais après tout c'était dans son programme et il a été élu. Personne ne peut crier à l'abus de pouvoir.

Du côté de l'opposition les réactions sont étonnamment modérées: «Ce sont des moeurs coûteuses et inutiles», se contentent de déclarer le confident de Giscard, Michel Poniatowski. Son ancien bras droit, Jean-

François Deniau, distingué déjà ce qui serait «dénationalisé» et ce qui ne le serait pas, advenant un retour au pouvoir de la droite. C'est la tonalité générale: pas de drame — c'est une réforme de caractère idéologique, dépourvue de toute rationalité économique ce n'est pas vraiment la catastrophe.

Une raison à cette modération, qui force du coup le conseil du patronat à baisser le ton: si les nationalisations ne provoquent pas des délires dans la rue ou les banlieues (même ouvrières), elles ne font peur à personne. Ou plutôt: elles sont approuvées par une confortable majorité de l'opinion. En cet automne 81, le Français moyen est certainement bien plus inquiet de l'abolition de la peine de mort que de l'expropriation des géants de l'industrie et de la banque.

Au lendemain du 10 mai, personne — sauf Mitterrand peut-être ne savait ce qui se passerait avec ces fameuses nationalisations, dont la liste avait été en

1972 plutôt arrachée par les communistes à des socialistes réticents. Beaucoup avaient donc pris pour acquis, étant donné la majorité absolue socialiste, que le projet serait retardé ou dilué, ou les deux. En fait, les promesses du candidat Mitterrand sont non seulement tenues, mais en bloc et tout de suite. C'est dès juillet que la liste des nationalisables, à quelques détails près, est annoncée par le premier ministre Mauroy. Trois mois après, le projet de loi est déjà prêt, malgré la complexité inouïe du dossier, qui explique certains flottements et contradictions en cours de route.

Pourquoi cette précipitation? Les nationalisations ont effectivement valeur de symbole. C'est par cette rupture que Mitterrand veut inaugurer son septennat, marquer sa volonté de faire une autre politique.

La position retenue pour effectuer la nationalisation n'a rien de «maximaliste», contrairement à ce que disait le patronat

en juillet. D'abord l'indemnisation des actionnaires sera finalement plutôt généreuse, tenant compte des cours boursiers des années 78-79, des actifs et de la productivité des groupes. Une facture globale de 35 milliards de francs (environ 8 milliards de dollars sous forme d'obligations d'État remboursables sur 15 ans. Un montant considérable, c'est-à-dire l'équivalent de 40 p.c. du déficit budgétaire (considérable de 1982, mais qui ne constitue pas un fardeau insupportable.

Le gouvernement a surtout manifesté de grandes intentions de prudence et d'efficacité. Ce sont des nationalisations-rationalisations, pas des punitions, dit-on dans l'entourage du premier ministre.

En somme, le nouveau régime fait un triple pari. D'abord que ce grand bouleversement économique à froid sera absorbé le plus rapidement possible et sans trop de dégâts par une économie française en crise et fortement imbriquée avec les économies

européennes et internationales. Ensuite que dans ce secteur public dont la taille aura doublé, l'esprit d'initiative et d'entreprise résistera aux tentations bureaucratiques et politiques. Finalement que ce processus de nationalisation, loin de scléroser ces secteurs industriels, leur donnera un nouveau souffle et permettra une nouvelle croissance — tout en constituant de modèles sur le plan de la gestion et de la démocratie d'entreprise.

Un triple pari dont les résultats probants ne pourront être connus que dans quelques années, mais, à travers des décisions concrètes (nominations, restructurations etc.) On aura des indications précieuses dans les prochains mois. En tout cas, c'est le pari le plus important et le plus risqué de Mitterrand: rien de moins que de trouver effectivement une sortie à la crise ailleurs que dans le socialisme bureaucratique, l'ultra-libéralisme à la Reagan. Ou même la social-démocratie classique.

— FIN —

THÉÂTRE

AU MONUMENT NATIONAL Une lecture intéressante d'«Electre» de Sophocle

■ *Electre* de Sophocle. Traduction de Robert Pignarre. Mise en scène de Jacques Lassalle. Décor et costumes de Martin Ferland. Musique de Joel Bienvenue. Chorégraphie de Thérèse Petit. Exercice public des élèves de 3e année de la section française de l'Ecole Nationale de Théâtre. A l'affiche au Monument National jusqu'au 10 octobre.



MARTIAL DASSYVA

Les mythes de l'ancienne Grèce peuvent-ils encore nous atteindre aujourd'hui autrement que par la voie d'une actualisation plus ou moins poussée? C'est la question que l'on peut se poser après avoir assisté au premier exercice public de la saison de l'Ecole Nationale de Théâtre. Car si, par-delà les siècles, l'histoire tragique de la famille des Atrides conserve sa signification symbolique, il n'est pas du tout sûr que la forme de la tragédie grecque, surtout quand elle est pratiquée en dehors de ses lieux d'origine, soit aujourd'hui d'une compréhension aisée voire nécessaire.

S'aidant d'un déambulatoire à la japonaise qui lui permet de disposer d'une aire de jeu cruciforme, Jacques Lassalle qui nous avait donné la saison dernière un *Marivaux* (*L'Epreuve*) des plus originaux, nous propose ce coup-ci un *Sophocle* qui, malgré quelques petites extrapolations-commentaires et quelques petites audaces, témoigne finalement d'une approche assez classique, et d'une lecture extrêmement prudente.

Il serait trop long de donner ici un relevé de toutes les notes per-

sonnelles ajoutées par le metteur en scène dans sa lecture et son commentaire du texte de Sophocle. On voit, par exemple, *Electre* s'amuser avec un camion-jouet après avoir appris la nouvelle de la fausse mort de son frère Oreste. Quelques instants plus tard, le même camion servira de corbillard à l'urne funéraire des faux restes d'Oreste.

Pendant la danse à la Zorba qui marque les retrouvailles d'Oreste, Pylade jouera les «kid kodak» et fera fonctionner l'appareil qu'il avait en bandoulière.

Transformée en sautilllements de discothèque, la danse qui suit immédiatement le meurtre d'Electre et de Clytemnestre sera interrompue brusquement par l'entrée de Chrysothémis, une Chrysothémis muette, dont le silence semble rappeler l'horreur et l'absurdité de la situation... et de toutes les lectures qu'on peut en offrir.

Mais ces détails n'entament pas la ligne mélodique principale d'*Electre* qui reste un long cri de désespoir et de vengeance. Si la recherche poursuivie du côté des choeurs nous laisse finalement sur notre faim, les interprètes allant sans avertissement et sans raison apparente de la psalmodie au chant, par contre l'idée est excellente d'avoir transformé ce même choeur en émigrés grecs dont la présence n'est en aucun moment gênante. Quant à l'interprétation, disons qu'elle est, dans l'ensemble, assez rugueuse. Signalons toutefois la belle tenue de Francine Lepage dans le rôle d'Electre, un rôle écrasant s'il en est, rendu avec simplicité, rigueur et justesse.

Cette production d'*Electre* est à voir: tout d'abord parce que les représentations des tragédies grecques sont de plus en plus rares; ensuite parce que quoique classique et prudente, la lecture de Jacques Lassalle ne tombe heureusement pas dans la banalité.

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA



Luc Perreault

■ Sous la présidence d'honneur de Norman McLaren et en présence du ministre des Affaires culturelles, Clément Ri-chard, le Festival international du film sur l'art de Montréal a entrepris hier soir sa première année d'existence. Au programme, 50 films de douze pays dont deux longs métrages commémorant le centenaire de la naissance de Picasso.

Pour lancer ce festival, placé sous le patronage du Musée d'art contemporain, les journalistes avaient été conviés hier matin à un visionnement spécial de *Murs murs*, le dernier film d'Agnès Varda. La réalisatrice française, de passage à New York, devait faire un saut par Montréal pour rencontrer la presse et présenter son film qui inaugurerait hier soir la manifestation. Malheureusement, la cinéaste n'était pas au rendez-vous, du moins dans la matinée.

Son film par contre est bien là.

Murs murs, un film d'Agnès Varda inaugure le Festival sur l'art

On l'a vu hier et on le reverra aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (où se déroulent toutes les projections) à la séance de 18 h.

Murs murs, un documentaire de 81 minutes, a été tourné à Los Angeles, une ville où fleurissent les murales urbaines, forme bien vivante d'art contemporain. C'est précisément ce thème qu'Agnès Varda a choisi d'illustrer. A en juger par ce documentaire très bien photographié, agrémenté d'un commentaire écrit et lu par l'auteur, tous les murs ou presque de Los Angeles sont couverts de ces grandes fresques bariolées où s'étalent une imagination et une inspiration qu'on pourrait croire illimitées. C'est très certainement un film à voir. Du Varda en grande forme.

A ne pas manquer au même programme (donc présenté aussi hier soir lors de l'ouverture) un court métrage québécois qui porte lui aussi sur l'art vivant, non pas celui qu'on accroche dans les musées ou dans les galeries d'art, mais qu'on fabrique dans la rue. *Splash*, c'est une forme bien spéciale de happening. Le 18 juin dernier, à 8 h 30 du matin, un groupe d'artistes a répandu vingt gallons de peinture jaune à l'intersection des rues Berri et Sainte-Catherine, à

Montréal. Une caméra juchée sur un édifice avoisinant a filmé l'événement. Le résultat mérite d'être vu: affolement des piétons, arrivée des policiers, suivis des employés d'entretien de la ville. En quelques heures, le gâchis fut réparé. Mais il a laissé des traces sur la pellicule: un beau tableau abstrait qui se dessine sous nos yeux. Plaisir de l'oeil et rires garantis. On appelle ça un tableau automatiste urbain.

A voir également les deux documents sur Picasso, notamment *Picasso: the Legacy of a Genius*. La vie du maître en douze œuvres clés commentée par une vingtaine de personnalités du monde artistique.

Le Festival se poursuit jusqu'à lundi soir.

Le cinéaste Marcel Hanoun viendra à Montréal présenter son dernier film, *La Nuit claire*, à l'occasion du 10e Festival international du nouveau cinéma qui se déroulera du 22 octobre au 1er novembre dans trois salles distinctes: le Conservatoire d'art cinématographique, la Bibliothèque nationale et le cinéma Parallèle. Parmi les pièces de résistance de cette manifestation annuelle, signalons la présentation d'un film de Carmelo

Bene, *Salomé*, une sélection de films punk et «new wave» et le 1er Prix du Festival de Hyères 1981, *Résistance*, de Ken McMullen. Pour corriger une imprécision publiée vendredi dernier dans cette page, ajoutons que les cinéastes Marguerite Duras et Werner Schroeter et la comédienne Bulle Ogier participeront à cette manifestation.

La Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel tiendra des audiences publiques au début du mois de décembre, soit le 2 à Rouyn, les 3 et 4 à Montréal, le 9 à Chicoutimi, le 10 à Québec et le 11 à Rimouski. Cette série d'audiences a pour but de permettre aux intervenants du milieu cinématographique de faire connaître leurs propositions quant à l'orientation de cet important secteur d'activité culturelle. Les membres de la Commission invitent autant les individus que les organismes à s'exprimer à l'occasion de ces audiences. Pour s'inscrire, on doit faire parvenir avant le 6 novembre une copie du texte de son intervention à l'adresse de la Commission: 1281 boul. Charest ouest, rez-de-chaussée, Québec G1N 2C9. Au téléphone: (418) 643-1335.

VARIÉTÉS

IL N'AVAIT PAS CHANTÉ À MONTRÉAL DEPUIS DEUX ANS Robert Paquette présente son meilleur spectacle

Jusqu'à dimanche au Transit de l'hôtel Nelson. Robert Paquette, accompagné par quatre musiciens.

PIERRE BEAULIEU

■ Robert Paquette, qui n'avait pas chanté à Montréal depuis deux ans au moins, dont la dernière présence sur scène avait été particulièrement chancelante en passant, présente actuellement son meilleur spectacle. Parmi ceux qu'il m'a été donné de voir évidemment. Un bon show bien monté, bien placé, propre, bien rendu, plaisant.

Paquette n'est pas encore devenu un «performer», une bête de scène, et se sent rapidement mal à l'aise quand vient le temps

de parler entre deux chansons, de faire autre chose que de la musique. Il devient lourd, raide, malhabile, ne sachant plus quoi dire ni quoi faire. Quand il chante cependant, quand il se remet à jouer de la guitare, tout rede- vient agréable.

C'est un show essentiellement musical donc, où l'on saisit d'ailleurs difficilement les textes des chansons les plus rythmées. Non pas parce que les musiciens l'entendent — ils sont au contraire très disciplinés, se contentant de bien colorer les chansons sans jamais tenter de prendre la vedette, ce qui n'est pas le cas chez tous les accompagnateurs — mais plutôt à cause de l'accent de Paquette, la manie qu'il a

aussi, dans plusieurs chansons, de tout vouloir dire dans la même phrase, du même souffle.

Plusieurs personnes sont d'avis à ce sujet qu'il faut, de nos jours, écouter les chansons à «l'américaine» plutôt qu'à la «française», c'est-à-dire sans attacher trop d'importance aux mots. On finit par les comprendre, paraît-il, à la longue, à force de les entendre. Si on a le malheur d'avoir l'oreille plus «française» cependant, la mauvaise habitude de vouloir saisir le texte — l'artiste ayant choisi la chanson pour s'exprimer, plutôt que la musique instrumentale — il faut se résigner à ne rien entendre du reste, occupés que nous sommes à déchiffrer le

message de l'auteur.

Mis à part la présence de Paquette, les liens qu'il fait entre ses chansons, la difficulté qu'on a de saisir ses textes dans les tonnes qui brassent le plus, tout est impeccable: les musiques, tendres, feutrées, les arrangements, l'accompagnement, toujours juste, sa façon de chanter, de plus en plus nuancée, de plus en plus raffinée, le rythme de son show, le choix des chansons, l'ordre qu'il leur a donné. En peu de temps, Paquette, mardi soir dernier, jour de première, a rapidement réchauffé sa salle, en l'espace d'une vingtaine de minutes, des gens qui n'étaient pas tous, a priori, vendus inconditionnellement à sa cause.

DUCEPPE

Présente "C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES"

DE MARIE LABERGE

Jusqu'au 17 octobre



LA CRITIQUE
«Quels acteurs! Bouleversant de vérité»
Marc Châtel —
Echos-vedettes
Superbe! à voir absolument!
Danielle Arnoldi
Télé-Méropole
«Texte plein d'humour et de sensibilité de Marie Laberge; mise en scène extraordinaire, distribution exceptionnelle»
Francine Grimaldi —
CBF Bonjour

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI À 20h30. SAMEDI 17h ET 21h

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Cauchetés du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Du mar. au ven. 20h. Sam. 17h et 21h. Dim. 19h.

LA TCHÉKHOV MOUETTE

mise en scène Danièle J. Suissa



Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz

Décor et éclairages: Robert Prevost Costumes: François Barbeau

Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez "spectateur privilégié". Carte en vente jusqu'au 30 octobre.

Reservations de 12h à 19h. 4664, rue St-Denis. Métro Laurier, sortie Gifford. Tél. 844 1793

RISING SUN
CLUB DES CÉLÉBRITÉS
MUSIQUE SPECTACLE DANSE
VEUX-TU DANSER?
les meilleurs succès de Marley et de Tosh
REGGAE
Funk Soul Slowblues Boogie
le meilleur orchestre de danse en ville
LE TRUE INTENTIONS
ce soir à dimanche et la semaine prochaine à venir: les vrais rastafariens Bloodfire
au RISING SUN JAZZOTHEQUE jeudi à samedi
KAREN YOUNG
accompagné du pianiste de jazz martiniquais
MARIUS CULIER
Attention une seule adresse
1252 ouest, rue Saint-Antoine (coin de la Montagne)
Métro Lucien-L'Allier 875-6227/875-6232

ROBERT PAQUETTE
DU 6 AU 11 OCTOBRE
6 au 8 - 21h30 / 9 au 11 - 20h30
SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI 10 OCT. 23h00
BILLETTS: 7.50\$
PRÉSENTATION EN VENTE
TICKETRON DISCOMANIE ARCHAMBAULT MUSIQUE
ou par téléphone 842-6553 • 861-5733
TRANSIT
AU NELSON
425, PLACE JACQUES CARTIER
VIEUX MONTRÉAL

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS
AVIS AU PUBLIC
La Régie de la Place des Arts, annonce qu'à compter du 5 octobre 1981, sur tous les billets de plus de 5\$, vendus pour les spectacles qui seront présentés dans ses salles à compter du 1er novembre, s'ajoutera un montant de 0,75\$ à titre de redevance (ou frais de services) à la Place des Arts.

18 ANS adultes
On présente sept Vénus des pages de «Hustler» et «Chic»
Starring Hustler Centerfold KARI KLARK
EN PRIMEUR
STARVIRGE
AUSSI DEUXIÈME GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932
CASSETTES VIDEO À VENDRE

Les grands Ballets Canadiens
Il y a cinq excellentes raisons d'aller voir notre programme d'automne
12, 13, 14 novembre 1981 à 20h30
Billets: 16\$ 13\$ 11\$ 7,50\$ • étudiants et troisième âge 9\$

Le scintillement de SILVER AND THE CIRCLE OF MESSAGES
L'oeuvre de Ronald Hynd qui avait obtenu tant de succès la saison dernière revient. Les critiques furent unanimes et les auditoires lui firent des ovations. Une oeuvre technique éblouissante et un ballet «à voir absolument».

Les pyrotechniques du PAS DE DEUX de Tchaïkovsky
Une autre des charmantes inventions de Balanchine. D'après la musique originale du Pas de deux du Lac des cygnes, ce morceau de virtuosité chorégraphique se développe avec romantisme et élan.

Le drame de DAWNS AND DUSKS de John Butler
Du créateur de Catullus Carmine, une oeuvre théâtrale brûlante qui traite de commencements et de fins, de rencontres et de séparations. Une importante première montréalaise.

Les ambassadeurs culturels de Montréal À LEUR MEILLEUR
Les Grands Ballets Canadiens n'ont jamais reçus autant d'éloges. Le New York Daily News écrivait: «des représentations finement ciselées, d'une tenue internationale... non seulement ils défendent la fierté artistique du Canada, mais ils y apportent leur propre charme québécois.»

Première SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5\$ s'ajoute un montant de 0,75\$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Deuxième En vente aussi aux endroits suivants:
• Montréal Trust
Place Ville-Marie
Place Bonaventure
Place Alexis-Nihon
Fairview

Troisième • Maison de la danse
Commandes téléphoniques
Visa, MasterCard
849-8681
Le programme peut être modifié sans préavis

Quatrième Commanditaires:
BP IBM
Gulf CFCF Inc

Cinquième

CHOIX D'ÉMISSIONS

16:00 **Baseball**
La troisième partie de la série entre les Expos et les Phillies.

19:30 **Recours**
L'une des émissions les plus intéressantes de la grille de Radio-Québec. Ce soir: conservation, ressources et patrimoine. Autrement dit, comment peut-on arrêter le massacre de notre patrimoine?

21:30 **Repères**
La meilleure émission d'information de Radio-Canada. Sujets: changer son auto ou la garder; les dangers d'enlever la grille de son casque de hockey; le problème des enfants seuls à 4h l'après-midi; qui sont les premiers touchés lors des coupures de budgets dans une institution publique; un projet domiciliaire dans le centre-ville de Toronto.

22:00 **Dallas**
Les voilà qui remettent cela ce soir pour une autre saison qui va encore briser des records d'audience. Nous avons quitté Dallas le printemps dernier alors qu'un corps flottait dans la piscine.

23:30 **«Le voleur»**
Un film bien cynique de Louis Malle avec Jean-Paul Belmondo et Geneviève Bujold. Une histoire de bourgeois qui décide de devenir voleur par vengeance.

CE SOIR
Gapi
GILLES PELLETIER dans
d'ANTONINE MAILLET

La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

jusqu'au 18
octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00

GUY C LOUISE — JULIE & ALEX BOICEL
PRESENTENT AU
CLUB - CRÉOLE
Dans le Sonje Tropical, Inc.
CENTRE DU REGGAE '81
the ulstafarians
7-11 et 14-18 oct.

BATANES le mardi
Tél.: 861-7123 - 861-0161
METRO: PLACE DES ARTS...
286, rue SAINTE-CATHERINE OUEST...

SPECTACLES
à partir
de 22h

Quoi... ou qui veut-il?
14 ANS

the watcher in the woods
FROM WALT DISNEY PRODUCTIONS.
Starring: BETTE DAVIS · CARROLL BAKER
DAVID McCALLUM · LYNN-HOLLY JOHNSON
KYLE RICHARDS · IAN BANNEN as Keller
RICHARD PASCO as Colley
Associate Producer HUGH ATTWOOD · Screenplay by BRIAN CLEMENS
HARRY SPALDING and ROSEMARY ANNE SISSON From the novel "A Watcher in the Woods" by FLORENCE ENGEL RANDALL Directed by JOHN HOUGH
Co-produced by TOM LEITCH Produced by RON MILLER

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 4 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

Vous n'aurez que vous-même à blâmer si vous ne voyez pas les
RAIDERS of the LOST ARK
14 ANS

4e MOIS

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102
12:30, 2:40, 4:50, 7:50, 9:20

«Le jeu de Treat Williams est digne d'un Oscar... ce drame saisissant n'est pas uniquement divertissant, il est intelligent, émotif, explosif, un chef-d'œuvre.»
— Bruce Kirkland, Toronto Sun

PRINCE OF THE CITY
Starring TREAT WILLIAMS
Executive Producer JAY PRESSON ALLEN Produced by BURTT HARRIS
Screenplay by JAY PRESSON ALLEN and SIDNEY LUMET
Based on the Book by ROBERT DALEY
Directed by SIDNEY LUMET
Technical: "Parasound" Stereo
PALACE: 12:10, 3:10, 6:10, 9:10 Sam. dernier spectacle: 12:10
DORVAL: Sam., dim., lun.: 12:00, 3:00, 6:00, 9:00 Sem.: 6:00, 9:00
PALACE 1 698 STE CATHERINE D. 865-6991
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

THE DUKES OF HAZZARD
CE SOIR À 20H
Est-ce possible? Daisy Duke la mariée du neveu de Boss Hogg? À ne pas manquer. Première d'une nouvelle saison de comédie sans pareil!

CFCF 12
cable 11
le 12 en première

Dès le début, elles savaient qu'elles seraient amies pour toujours. Mais elles n'avaient pas prévu ce qui se passerait entre-temps.
18 ANS Adultes

RICH and FAMOUS
Metro-Goldwyn-Mayer Presents
A Jacquet-William Allen Production A George Cukor Film
JACQUELINE BISSET CANDICE BERGEN
"RICH and FAMOUS" DAVID SELBY HART BOCHNER Music by GEORGE DELERUE
Screenplay by GERALD AYRES Based on a play by JIMEN VAN DRUTEN Produced by WILLIAM ALLEN
Directed by GEORGE CUKOR
AUJOURD'HUI!
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-2829
Snowdon 5225 DECARIE 482-1322

«BODY HEAT», il fait monter la température, même au Box Office!
— Rona Barrett, NBC-TV
18 ANS Adultes

BODY HEAT
As the temperature rises, the suspense begins.
"BODY HEAT" WILLIAM HURT
KATHLEEN TURNER and RICHARD CRENNAN
Written and Directed by LAWRENCE KASDAN
4e SEM.
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN. S. 52 697-8095
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE D. 486-7395

Guy Latraverse et Pierre Parent présentent
CAROLE LAURE
LEWIS FUREY
"Vous avez vu mon film?"
Un événement exceptionnel!
22 septembre au 8 octobre
Supplémentaires 16-17-18 octobre.

THEATRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO 698-6991
Semaine 21h00 Relache: lundi
Samedi 20h00 22h30 Prix 10\$ 13\$ 15\$
En vente à tous les comptoirs Ticketron (TAS)
Guichet: 12h-21h
Tous les jours de 12h00 à 21h00
Commandes téléphoniques: (288 4251)
Tous les jours de 12h00 à 18h00

Faye Dunaway est John Crawford. Une star... une légende... et une mère... L'illustration de la perfection.
14 ANS

2e SEMAINE!
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 865-6991
LaCité 3 3575 AV DU PARC 844-2829
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 52 697-8095
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

La mode l'a rendue célèbre... seul un homme la faisait pleurer.
14 ANS

CHANEL Solitaire
A GEORGE KACZENDER Film CHANEL SOLITAIRE
Starring MARIE-FRANCE PISIER as Coco Chanel
TIMOTHY DALTON, RUTGER HAUER and KAREN BLACK
Directed by GEORGE KACZENDER Producer LARRY SPANGLER Executive Producer ERIC ROCHAT
Based on the Book of CHANEL DELEAT Screenplay by John Wray Music composed & arranged by JEAN WILLY Title Song by PETER ALLEN Musical Edition by CLAUDIO PASCAL
DÈS AUJOURD'HUI
PALACE 4 698 STE-CATHERINE O. 865-6991
14.45, 4.15, 6.45, 9.20 SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50



ADOLESCENTS

14 à 17 ans avec photo
et carte d'identité

\$4.00

Sauf CINÉ-PARC DOLLARD, IMPÉRIAL et
PARISIEN 1

LUNDI
MATINÉES
DANS TOUS
LES
CINÉMAS UNIS

«C'est joué d'une façon admirable, Catherine Deneuve est plus belle que jamais... images merveilleuses... Je le recommande... C'est bon... C'EST UN FILM À VOIR!»
— Edward Remy, Première Heure (CFTM/TV)

«Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'œuvre du genre!»
— Louis Guy Lemieux, Le Soleil

3^e sem.

ALAIN SARDE présente
YVES MONTAND
GÉRARD DEPARDIEU
CATHERINE DENEUVE

UN FILM DE ALAIN CORNEAU

LE CHOIX DES ARMES

avec GÉRARD LANVIN et MICHEL GALABRU
scénario ALAIN CORNEAU et MICHEL GRISOLIA - musique PHILIPPE SARDE

DOLBY STEREO

PALACE 5: 2:15, 4:45, 7:15, 9:45. Sam. dernier spectacle 12:15. PALACE 6: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:30.

888 STE-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

Didier FARRÉ présente

POUR TOUS

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES

7^e SEMAINE

Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
1.00, 4.45, 8.30; SAM., DERNIER SPECTACLE 11.55

UN SOMBREUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT UN REGAL POUR L'OEIL!

14 ANS

ISABELLE HUPPERT
GIAN MARIA VOLONTÉ
BRUNO GANZ

LA DAME AUX CAMELIAS

UN FILM DE MAURO BOLOGNINI

[2^e film: «L'AMANT DE POCHÉ»]

RIVOLI 1 Sam., dim., lun.: 1:40, 5:25, 7:30. Sem. 7:30
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

René Malo présente

POUR TOUS

**LE SUCCÈS DE 1981!
3.000.000 de SPECTATEURS**
ont adoré cette comédie.

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE

Un film de PATRICE LECONTE

MICHEL BLANC BERNARD GIRAudeau THERÈSE LIOTARD
Musique de RENAUD

PARISIEN: 12:35, 2:45, 4:55, 7:10, 9:20. Sam. dernier spectacle: 11:35.
LAVAL: Sam., dim., lun.: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30. Sam. dernier spectacle: 11:45. Sem. 7:15, 9:30

Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

René Malo présente

Après les **Sous-Doués**
la nouvelle comédie
de
CLAUDE ZIDI

POUR TOUS

BRAVE POLICE →

← MÉCHANT BANDIT

INSPECTEUR LA BAVURE

avec **COLUCHE · DEPARDIEU · CLAUDE ZIDI**
DOMINIQUE LAVANANT et JULIEN GUIOMAR
MARTHE VILLALONGA · HUBERT DESCHAMPS · ALAIN MOTTET
JEAN BOUCHAUD · CLEMENT HARARI · FRANÇOIS PERROT · MARTIN LAMOTTE
avec la participation de DANY SAVAL Scénario et adaptation CLAUDE ZIDI et JEAN BOUCHAUD
Dialogues JEAN BOUCHAUD et CLAUDE ZIDI Musique originale de VLADIMIR COSMA
Image HENRI DECAE Directeur de Production PAUL MAIGRET Producteur Delforge PIERRE GRUNSTEIN

AUJOURD'HUI!

Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

PARISIEN: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:15.
GREENFIELD: SAM. DIM. LUN. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. SEM. 7:00, 9:00
LAVAL: SAM. DIM. LUN. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:00. SEM. 7:00, 9:00
VERSAILLES: SAM. DIM. LUN. 1:30, 3:25, 5:20, 7:15, 9:15. SEM. 7:15, 9:15

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 871-8129

UN SPECTACLE
A L'ÉROTISME PÉTILLANT.
— Didier Decoin VSD

18ANS Adultes

Tendres Cousines

un film de DAVID HAMILTON

Scénario de PASCAL LAINE
Avec ANJA SHUTE · THIERRY TEVINI
MACHA MERIL · CATHERINE ROUVEL

2^e FILM AU LAVAL, VERSAILLES, GREENFIELD.

2^e semaine

Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 871-8129

PARISIEN: 12:40, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. Sam. dernier spectacle: 11:40. LAVAL: Sam., dim., lun.: 12:15, 3:50, 7:25. Sam. dernier spectacle: 9:20. Sem.: 6:15, 7:55. GREENFIELD: Sam., dim., lun.: 1:05, 4:30, 7:50. Sem.: 6:15, 7:55. VERSAILLES: Sam., dim., lun.: 1:00, 4:25, 7:50. Sem.: 6:15, 7:55

2^e FILM

«LE CIEL PEUT ATTENDRE»
avec WARREN BEATTY
Sam., dim., lun.: 12:20, 4:10, 8:05. Sem.: 6:00, 8:05

RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

14 ANS

L'HOMME ELEPHANT
v.d. The Elephant Man

LES CINÉMAS PLACE VILLE-MARIE:
NOUVELLE ORIENTATION FRANÇAISE!

EN PRIMEUR... DES FILMS FRANÇAIS
EN PROVENANCE DES PLUS GRANDS STUDIOS DE FRANCE.
Les réalisateurs ont choisi les cinémas PVM pour vous présenter
LA PREMIÈRE NORD AMÉRICAINE DE "BEAU PÈRE"

DÈS AUJOURD'HUI

UN FILM DE
BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR
(PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)

18ANS
Adultes

ALAIN SARDE présente

Musique de PHILIPPE SARDE

BEAU PÈRE

avec
PATRICK DEWAERE · NATHALIE BAYE · NICOLE GARCIA · MAURICE RINET
et pour la première fois à l'écran
ARIEL BESSE

CINÉMA 1:
Spectacle continu
tous les jours:
12:15, 2:35, 4:55, 7:15 et 9:35.
À PRIX RÉGULIER
(Sièges non réservés)

PLACE VILLE-MARIE
866-2644

Sièges réservés \$5.00. Billets maintenant en
vente au guichet ou par téléphone 866-2644
tous les jours de midi à 9h.

CINÉMA 2
SIÈGES RÉSERVÉS
REPRÉSENTATION TOUS LES
JOURS À
2:00, 7:00, 9:30

18ANS Adultes

«Eric Rohmer, Louis Malle et Pier Paolo Pasolini nous ont donné les seuls films vraiment remarquables de ce week-end, du moins en dehors de la compétition officielle (du Festival des Films du Monde 1981)».

«Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel».

— Serge Dussault, LA PRESSE

un film de
PIER PAOLO PASOLINI

KARIM présente

SALO

OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME

d'après l'oeuvre du MARQUIS DE SADE
musique de ENNIO MORRICONE
(VERSION FRANÇAISE)

2^e SEMAINE
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
(Première rue au nord de Sherbrooke, coin Clark)

ADMISSION \$7.00
Laissez-passer et Cartes de l'Age d'or non acceptés.
TOUS LES JOURS: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15 et 9:30

BRIAN DE PALMA 18ANS
LE MAÎTRE DU MACABRE
VOUS INVITE À
UN SPECTACLE À LA
TOUTE DERNIÈRE MODÉ
DANS LE CRIME

PULSIONS

MICHAEL ANGE CAINÉ
ANGIE DICKINSON

2^e FILM: «LES CHIENS SONT LÂCHÉS»
CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

LES CHIENS: 12:20, 4:00, 7:45.
PULSION: 2:15, 5:55, 9:35

DANSE

LA NOUVELLE AIRE À LA PDA

Autres temps, autre place

LA GROUPE NOUVELLE AIRE. Directrice artistique: Martine Haug. Conception des éclairages: Trevor Parson. Danseurs: Ginette Boutin, Gilles Brisson, Raymond Brisson, Marie Brodeur, Johanne Dor, Alain Gaumond, Manon Levac, Charles St-Onge. Soirée bénéfice, mercredi soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts.

PROGRAMME

• **COMPLICITÉ** (1980). Chor.: Martine Haug et les danseurs. Mus.: Pierre Beluse. Cost.: Martine Haug et Sylvie Paquin. Avec les concours en scène des Percussions McGill, dir. Pierre Beluse.

• **AMIBOISME** (1970). Chor.: Martine Haug. Mus.: Lutoslawski («Passacaille» du Concerto pour orchestre). Cost.: Martine Haug. Avec Gilles Boutin, Gilles Brisson, Raymond Brisson, Marie Brodeur, Alain Gaumond.

• **LE JET D'EAU QUI MURMURE** (1981). Chor.: Monique Gird et Daniel Soulières. Mus.: Philip Glass. Cost.: Gird-Soulières, Sylvie Paquin. Avec Ginette Boutin et Marie Brodeur.

• **LE SONGE** (création). Chor.: Martine Haug. Mus.: N'Guyen Thien Dao. Consultant à la scénographie: Claude Sabourin. Cost.: Martine Haug, Sylvie Paquin. Accessoires: Martine Haug, Guy Rouillard. Avec Manon Levac (soliste), Gilles Brisson, Marie Brodeur, Ginette Boutin, Raymond Brisson, Johanne Dor, Alain Gaumond, Charles St-Onge.

• **CARTE DE VISITE** (1981). Chor.: Martine Haug. Mus.: Steve Reich. Cost.: Martine Haug, Sylvie Paquin. Avec deux membres de l'Ensemble des Percussions McGill.

• **EARLY SUNDAY MORNING**. Chor.: Louis Falco. Mus.: David Sanborn. Éclairages originaux: Richard Nelson. Avec William Gornel, de la Compagnie de danse Louis Falco.

• **IMAGES NOIRES** (1981). Chor. et cost.: Paul-André Fortier. Mus.: John Cage. Avec Ginette Boutin, Gilles Brisson, Marie Brodeur, Johanne Dor, Alain Gaumond, Manon Levac, Charles St-Onge, Marie-France Pouliot (boursière).

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Soirée bénéfice marquant aussi le 10^e anniversaire de ses premières manifestations comme compagnie de danse contemporaine à Montréal, l'occasion était bonne, dans les conditions fournies par la salle Maisonneuve, de prendre la place et l'exacte mesure du Groupe Nouvelle Aire.

Globalement, il est évident que les premières expérimentations, souvent ennuyantes à faire peur, ont laissé place à un souci de communication avec le public dans l'originalité de la démarche mais dans le respect de certaines contraintes du box office.

Entre *Amiboisme* et *Le Songe* de Martine Haug, dix ans d'évolution. Mais cette soirée à la Nouvelle Aire comporte aussi les œuvres d'autres chorégraphes, dont Martine Haug, seule ou avec les danseurs, ou encore la reprise des *Images Noires* de Paul-André Fortier — en

plus de la participation de Bill Gornel de chez Falco de New York.

Le Songe, que la compagnie a créé mercredi, est la dernière œuvre de Martine Haug et manifeste une connaissance approfondie de l'admirable partition moderne de N'Guyen Thien Dao (un compositeur dont j'avoue tout ignorer). Manon Levac, en jeune femme prise dans un réseau d'images suscitées par le sommeil et la nuit, y tient non seulement le rôle mais la place principale avec une saisissante capacité de projection.

Les masques utilisés devant et derrière la tête sont une idée déjà utilisée ailleurs (Taylor? Pilobolus?), et on se prend à regretter que les possibilités n'aient pas été poussées plus loin.

Les Percussions McGill de Pierre Beluse ornent la scène pour *Complicité* et *Carte de visite* se déroule entièrement sur des rythmes de battements de mains de deux d'entre eux.

Voir *Le jet d'eau qui murmure* de Gird-Soulières et *Images noires* de Paul-André Fortier passer de la scène du Conventum à celle de la salle Maisonneuve fait la même différence qu'entre petit et grand écran. La première œuvre y gagne en envoiement dans sa rarefaction blanche et noir. La seconde est quasi une autre œuvre et la simplicité des pas, reprenant le ridicule du jogging physique et... métaphysique de la vie contemporaine, passe moins bien dans le cadre élargi — encore que le public ait paru remarquer seulement les dimensions satiriques de ces «images» sur fond d'écrans de télé, alors que je continue d'y voir un courant plus tragique.

Il est évident qu'avec cette soirée, le Groupe Nouvelle Aire accède à une perception plus vaste parmi les amateurs de danse de Montréal.

MICHEL FORGUES ET SON PORTRAIT DE NELLIGAN

Le talent de se faire croire

EMILE-EDWIN NELLIGAN, UN PORTRAIT PAR MICHEL FORGUES. Spectacle-animation du Théâtre Populaire du Québec créé, mis en scène et interprété par Michel Forgues. Scénographie, éclairages et régie: André Laffleur. Première mardi soir, au Triorium du CEGEP du Vieux-Montréal.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Les hasards du métier me ramènent — il y en a de pires! — à un second spectacle sur Nelligan en moins d'une semaine. Et du premier (*Nelligan blanc* d'Armand Laroche au Café Nelligan), j'écrivais: «Nelligan est mort cliniquement psychosé; c'est vraiment regrettable. Il nous reste ses vers et sa vie, même adroitement réécrite, ne fonde rien d'autre que des attendrissements compréhensibles mais intempestifs.»

Il nous reste ses vers... Eh bien, juste retour des choses, c'est à ses vers que Michel Forgues con-

sacre un «portrait» qui inaugure une série «spectacles-animation» au Théâtre Populaire du Québec (TPQ). Et croyez-moi, personne, à ma connaissance, n'a encore... — j'allais écrire «dit» mais c'est insuffisant. Personne n'a encore interprété Nelligan en allant aussi loin dans la désespérance d'une vie au bord de la maladie mentale définitive.

Il y a eu, et sans doute y aura-t-il encore, une quasi exploitation de Nelligan (je parlais vendredi dernier du «cas» Nelligan), exploitation où le pathologique du sujet embrasse celui de son objet. Mais Michel Forgues se détache de cette cohorte.

Le spectacle existe depuis 1979, mais je ne l'ai pas vu au Café Molière où il a commencé sa carrière, avant d'aller se pro-

mener (of all places!) à Vancouver. Dans la partie animation qui a suivi, au Triorium, Forgues et André Laffleur, le scénographe, se sont demandé si le spectacle y perd à être étendu sur une scène aussi vaste. Je n'ai pas de points de comparaison, mais je pense que non. Au contraire, la projection qu'impose à Michel Forgues la nouvelle situation scénique gonfle les vers de Nelligan à leur juste mesure.

Et cette «juste» mesure c'est, justement, celle de l'excès. «Je prends des risques, je saute des phonèmes, de concéder Forgues. Les vers n'ont parfois plus douze pieds et les puristes vont hurler...» Laissons les apothicaires de la linguistique à leur menus travaux et jouissons donc sans nous gêner! Le «portrait», il est

en scène, représenté par la célèbre photo de Nelligan, cheveux razés, oeil taciturne, déjà cas d'asile d'aliéné. La scène a un grillage (il m'a semblé fait des deux bouts superposés d'un lit). Puis un banc, un métronome sur un tabouret de piano — une suggestion de lieu d'où Forgues, tantôt jeune Nelligan, tantôt vieux, tantôt inspiré, tantôt malade, retourne dans les replis, méandres et remous des alexandrins enfiévrés du début du siècle, rue Laval.

Quelques éclairages. Une piste sonore. Ce piano, était-ce du Schumann? Qu'importe! Et ce choral prélude de Bach aux sonorités d'harmodium de paroisse, tiré comme à dessein de ce qui m'a semblé être l'enregistrement des essais (sympathiques et pathétiques à la fois) du vieux

Albert Schweitzer pour ramener Bach à la vie sur le vieux orgue poussif de Günsbach, en Alsace? Forgues est même en jeans — un vêtement passe-partout à la «ville» dont la scène n'a jamais racheté la banalité d'uniforme-plastron.

Ne cherchez pas plus loin, n'en demandez pas davantage. Il n'y a que Nelligan. Il n'y a que Michel Forgues possédé par Nelligan. Il n'y a qu'un acteur d'une superbe masculinité physique et émotive, portant comme femme enceinte une voix tantôt puissante, tantôt attendrie et même brisée — mais avec le sûr talent de se faire croire.

Même s'il a de toute évidence lu Rimbaud et Verlaine, ce Nelligan-là va me hanter pour des mois — ô doux supplice!

LED ZEPPELIN
dans
The song Remains the same
Tous les soirs 9 h 15
Cinéma Lumière
1313 est, rue Belanger
Tél.: 272-1080

L'ENFANT FUGITIF
un hymne à l'amour
Gabrielle
Gabrielle: sam. et dim.: 12.30, 3.50, 7.05, 9.30
L'enfant fugitif: sam. et dim.: 2.15, 5.30, 8.30
Cinéma Lumière
1313 est, rue Belanger
Tél.: 272-1080

2.50 pour 2 films
Ce soir à dimanche
AIRPLANE
Version française
et
FAUT TROUVER LE JOINT
avec Chuch & Chong
CINÉMA PARI
3180 est, Belanger
721-5310

une RONDE D'ÉROTISME DÉBRIDÉ
LE RETOUR DES VEUVES
DES PETITES CHÂTTES BIEN CHALEUREUSES
EROS
DÈS 10 h

L'EXPERIENCE DÉJÀ VECUE PAR PLUSIEURS
SEKA PLATOS
CINÉMA L'AMOUR
849-6227
4015 St. Laurent
AUSSI 2^e FILM ÉROTIQUE VIDEO-CASSETTES DANS CHAQUE CINÉMA

Insécures dans le brouillard qui sépare l'enfance de la maturité, elles sont vulnérables
Les Femmes Enfants
un film de JUST JAECKIN
Tous les jours: 1.40 — 3.35 — 5.30 — 7.25 — 9.20
BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

DEPART FULGURANT À PARIS... 300,000 ENTREES EN 15 JOURS!
GARDE AVUE
un film de CLAUDE MILLER
LINO VENTURA
ROMY SCHNEIDER
MICHEL SERRAULT
SUIJET: COURT
Prix spécial du Jury Cannes 81
«ZEA»
Tous les jours: 12.30 — 2.20 — 4.10 — 6.00 — 7.50 — 9.40
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Les Films Mutuels présentent
Après le triomphe de «LES BONNS DÉBARRAS»
voici le nouveau
FRANCIS MANKIEWICZ / RÉJEAN DUCHARME
Les Beaux Souvenirs
«S'il nous avait aimées, nous autres, il nous aurait gardées, il aurait pris les moyens. La seule qu'il a gardée, c'est toi...»
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme
avec Monique Spaziani, Paul Hébert, Julie Vincent, R.H. Thomson
Images: Georges Dufaux Musique originale: Jean Cousineau
Montage: André Corriveau Producteur: Jean Dansereau
Une coproduction de l'Office national du film du Canada Lamy, Spencer et Compagnie Ltée.
de Bratislav POJAR et Francine DESBIENS
et aussi le court métrage
le DAUPHIN -1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.00 — 9.30
sam. dim.: 12.50 — 3.00 — 5.10 — 9.30
BELOEIL ST-JEAN JOLIETTE

Un film de John Boorman
EXCALIBUR
3e MOIS
Sem.: 8.15 sam. dim.: 2.00 — 4.30 — 7.00 — 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Une femme libre... indépendante...
Tout le charme et le mystère de
CATHERINE DENEUE
«J'aime l'amour, je lui dois tout: mes bonheurs, mes malheurs...»
dans
Je vous aime
un film de CLAUDE BERRI
distribué par LES FILMS MUTUELS
4e SEMAINE! CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.20 — 9.20
sam. dim.: 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20

C'EST LES JEUNES QUI FONT LA LOI!
Il est interdit d'interdire!
il n'y a que LE ROCK pour les calmer...
L'ÉCOLE EN DÉLIRE
la plus grande pagaille du cinéma!
2^e film: «MUSIC MACHINE»
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
BROSSARD 2
MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Ce que vous ne savez pas... Elles vous l'apprendront!

18 ANS Adultes

LES FRANK SHELLY GOLD

les PENSIONNAIRES de PETITE VERTU

PLUS BLONDIE L'ENSORCELEUSE DÈS AUJOURD'HUI!

CHATEAU 1 LAVAL 4

ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7776

CHATEAU: 12:30, 3:35, 6:40, 8:15, LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12:45, 3:25, 6:05, 8:45, SAM. DERNIER SPECTACLE 9:55, SEM. 6:05, 7:15, 8:45.

LOTO SÉLECT

Date: 07-10-81

NUMERO GAGNANT: 5326

Ventes: 124 101,00\$

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre: 27	1166,40\$
dans n'importe quel ordre: 501	48,60\$

Lancement du premier magazine sur cassette de la francophonie

Le premier magazine-cassette mensuel de toute la francophonie produit par La Magnétothèque, a été lancé hier au siège de cette organisation par son président directeur général, M. André Hamel.

Il se «lit» en 60 minutes et offre aux handicapés de la vue des extraits de revues telles que l'Actualité, Croc, Châtelaine, Féminin Pluriel, Le Temps de vivre, Protégez-vous, Les Affaires et bien d'autres périodiques.

Le menu se veut varié. On y trouvera, de mois en mois, des entrevues avec des personnalités, de l'information, de l'humour, des nouvelles culturelles, et aussi de la mode et des recettes culinaires simples parmi une foule de chroniques. C'est un comité de lecture qui fait le choix du contenu.

Ce magazine sera distribué à toutes les personnes handicapées de l'imprimé qui

en feront la demande et ce dans tout le Québec.

Les «abonnés» devront verser une contribution symbolique de 2\$ par an pour avoir accès à ce service.

Des duplicateurs que La Magnétothèque s'est procurés en juillet dernier au coût de 24 000\$ permettent de produire simultanément de 18 à 33 copies d'un magazine ou d'un livre.

Les Montréalais peuvent s'informer en appelant 521-6831. Pour le reste du Québec, on peut téléphoner sans frais en composant 1-800-361-0635.

Avant la fondation de La Magnétothèque, en 1976, l'étudiant aveugle n'avait d'autre choix que de faire traduire ses livres en braille, ce qui prenait de six à douze mois.

Depuis le début de la campagne de souscription qui vise à recueillir un demi-million de dollars pour La Magnétothèque, en vue notamment d'ouvrir un bureau à Québec doté d'un studio d'enregistrement, le nombre

de lecteurs qui était de 637 est passé à 887, soit 250 de plus, à cause sans doute des efforts de cet organisme pour mieux se faire connaître.

D'autre part, la clientèle a connu une augmentation de 60 p. cent pour les mêmes raisons. Actuellement, le service bibliothèque dessert un millier de handicapés de l'imprimé. Quant au magazine, on s'attend à ce qu'il atteigne quelque 1 200 exemplaires à cause des nombreuses personnes âgées qui pourraient y avoir recours.

On sait que le premier ministre René Lévesque a accepté la présidence d'honneur de la campagne de sensibilisation. La Magnétothèque a recruté également une douzaine d'hommes et de femmes d'affaires connus pour faire partie de son comité d'honneur et de financement.

On peut envoyer directement un don à La Magnétothèque, 1030 rue Cherrier, suite 105, Montréal, Québec H2L 1H9.

RESTAURANT HELENE DE CHAMPAIN

VOUS PROPOSE

SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER

L'assiette du Pêcheur \$17.50 repas complet

SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPÉCIALITÉS DU CHEF DENIS NOESER

Réservations (514) 866-5226

200 TOUR DE L'ISLE, ILE STE-HELENE, MONTREAL, QUE.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

CINE-PARCS LAVAL • BOUCHERVILLE • ST-MATHIEU • ODEON • CHATEAUGUAY • VAUDREUIL • ST-JEROME

Le choc des TITANS

"La Fièvre des Planches"

CINE-PARC ST-JEROME 2

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773

RINGO STARR L'HOMME DES CAVERNES

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER

CINE-PARC BOUCHERVILLE-1

TRANSCANADIENNE SORTIE 91 655-5515

CINE-PARC CHATEAUGUAY 1

4 MILES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310

SCANNERS

HURLEMENTS

CINE-PARC ST-JEROME 1

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773

LE BAL DE L'HORREUR

LES DOBERMANS REVIENTENT

CINE-PARC VAUDREUIL 2

TRANSCANADIENNE VERS TORONTO SORTIE 21 455-5154 861-0659

CASSEURS

LES BOLIDES ENVOLENT

CINE-PARC VAUDREUIL

TRANSCANADIENNE VERS TORONTO SORTIE 21 455-5154 861-0659

Ce Soir, il rapporte sa paie de \$410,000... Exempte d'impôt!

LE JAMES CAAN

LE SOULTAIRE

V.F. de (Thief)

Berri: 12.10 — 2.25 — 4.45 — 7.00 — 9.20

(2e film aux Jean-Talon, Brossard, Laval et ciné-parcs)

Berri 3 JEAN-TALON BROSSARD 1 ODEON 2-LAVAL

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 2 RUES A L'EST DE PEX-IX 725-7000 MAIL CHAMPLAIN 465-5906 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

CINE-PARC ODEON 1 CINE-PARC LAVAL-4

TRANSCANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 655-0697

2 GRANDS GAGNANTS DU FESTIVAL DU CINEMA FANTASTIQUE!

PRIX SPECIAL DU JURY

RESURRECTION

ELLEN BURSTYN SAM SHEPARD

CHASSE A MORT

LEE BRONSON MARVIN LEE

CANNON BALL

Burt Reynolds - Roger Moore

Quelque part dans le Temps

CHRISTOPHER REEVE (SUPERMAN)

Antenne d'Or

AVOIR 81

Berri 4 & LONGUEUIL 2 CINE-PARC LAVAL-2

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 PLACE LONGUEUIL 679-7451

CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 CINE-PARC BOUCHERVILLE-2

4 MILES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659 TRANSCANADIENNE (SORTIE 91) 655-5515

Les Films Mutuels présentent

Parce qu'il luttait contre la corruption on l'a fait expulser de la police. Parce qu'il parle trop, la police et les criminels veulent sa peau. IL VA SE FAIRE JUSTICE LUI-MÊME.

18 ANS Adultes

A COUPER LE SOUFFLE!

En plein cœur de New-York, la plus spectaculaire poursuite d'autos jamais filmée!

La POURSUITE

JAMES BOLIN-CLIFF GORMAN-RICHARD CASTELLANO

Producteur exécutif: ARNOLD KOPELSON

Produit par: JAY WESTON

Un film de: ROBERT BUTLER

Berri: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 Laval: sem.: 6.10 — 8.00 — 9.50 sam., dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 (2e films aux Mercier, Verdun, Longueuil, St-Jean et St-Jérôme)

Berri 1 MERCIER VERDUN & LONGUEUIL 1

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 STE-CATHERINE - PEX-IX 255-4224 3841 WELLINGTON 768-2092 PLACE LONGUEUIL 679-7451

ODEON 1-LAVAL ST-JEAN ST-JEROME

CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207 CINEMA CARTEL CINEMA REX

EN L'AN 2000,

ESCLAVES D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ SPATIALE LES HOMMES LUTTENT CONTRE UNE MORT LENTE...

PROULSÉ DE LA TERRE, UN SUPER-AGENT DÉFIERA UNE PUISSANCE DÉMONIAQUE!

A 76,000 MILES DE JUPITER ARRIVERA-T-IL A TEMPS!

LOIN DE LA TERRE

Version Française de

SEAN CONNERY OUTLAND

Beaucoup sont morts pour garder son secret... Aujourd'hui elle ose encore le défi.

SPHINX

LESLEY-ANNE DOWN FRANK LANGELLA MAURICE RONET

CHAMPLAIN 1 VILLERAY

STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1445 ST-DENIS - JARRY 348-5577

BROSSARD 3 CINE-PARC ODEON 2

MAX CHAMPLAIN 465-5906 TRANSCANADIENNE (SORTIE (ST-BRUNO) 91) 655-0692 655-0697

Au seuil des Ténébres... vient LA PEUR

CE FILM DONNE AUX AMATEURS DE FRISONS, UNE BONNE DOSE DE SENSATIONS FORTES, DE QUOI RAVIR LES FANATIQUES DE CE GENRE DE SPECTACLE.

ROBERT CHAZAL — France 80

FRAYEURS

me en scène LUIGI PAULI VF de (LA PAURA)

GRAND PRIX DU PUBLIC Festival du Film Fantastique de PARIS 1980

Jennifer O'Neil L'EMMURÉE VIVANTE

st-denis 2 le paradis 2 omega 1 mascoche 2

VOYEZ ses gaffes, ses inventions dans une explosion de gags.

FAIS GAFFES A LA GAFFE!

st-denis 3

1590 RUE ST-DENIS 845-3222

PRIX SPECIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81

Les Années Lumière

TREVOR HOWARD / MICK FORD

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!

Extrêmement violent et magique. On est captivé et perplexe.

— LE QUOTIDIEN

Noces de sang

CARLOS SAURA

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 21:10, 21:45

Une histoire d'amour qui culbute dans la folie et dans le néant.

POSESSION

ISABELLE ADJANI

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNES 81

C'est hallucinant à voir, inquiétant aussi et extrêmement pathétique.

Musique: Pierre / FRANCE 100

desjardins 4

BASILAIRE 1 288-3141

13:30, 16:00, 18:40, 21:05

UN PUCEAU A TOUTE EPREUVE

Orphelines et débauchés

avec CAVILINE JOYCE LINA ROMAY

bijou desjardins 3

5030 RUE PAPINEAU 527-9131 BASILAIRE 1 288-3141

L'ÉDITEUR DU LONDON FREE PRESS LES COMPARE À LEONID BREJNEV

Amadou Mahtar M'Bow et Tom Kent vivement pris à partie

Le directeur général de l'Organisation des Nations

DANIEL MARSOLAIS

unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Amadou Mahtar M'Bow (Sénégal), et le président de la Commission royale

d'enquête sur les quotidiens, Tom Kent, ont été vivement pris à partie, hier, par l'éditeur du «London Free Press» qui les a comparés tour à tour à Jerry Falwell, leader de la nouvelle droite américaine, à Leonid Brejnev, de la vieille gauche, et à tous les dictateurs de gauche

et de droite qui, selon lui, dirigent quelque 120 des 150 pays du globe. Bill Heine, qui faisait partie d'un panel sur la liberté de presse qui se tenait dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, a en effet sou-

tenu qu'à l'instar de l'UNESCO, la commission Kent ne poursuit en fait qu'un seul objectif: «le contrôle de l'information». «Ils veulent, a-t-il affirmé, déformer et dénaturer les faits afin qu'ils correspondent à leur conception de la société. Ils sont tous aussi arrogants;

non seulement croient-ils savoir ce qui est bon pour nous, mais plus encore ils veulent nous l'imposer». L'éditeur du «London Free Press» reprenait à son compte et dans un style pour le moins virulent l'objection manifestée par les pays indus-

trialisés à un projet de déclaration présentée l'automne dernier lors de la 21e session de la conférence générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Belgrade. Rédigé dans la perspective de l'établissement d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, le projet recommandait notamment que les gouvernements prennent une part active dans le contrôle de l'information. On proposait en outre que l'UNESCO soit chargée de l'accréditation des journalistes, de leur protection et de l'établissement d'un code d'éthique universel.

En fait, ce sont la conception occidentale du journalisme et le monopole qu'exercent à travers le monde (et singulièrement dans les pays en développement) les moyens d'information des pays industrialisés qui étaient mis en cause dans le document. On sait que les représentants des États-Unis se sont fortement opposés à cette suggestion parce

que, selon eux, elle entraverait la liberté de la presse. Farouchement opposé à toute intervention gouvernementale

dans les affaires du quatrième pouvoir, Heine soutient que le Comité des droits de la presse, dont la Commission Kent

recommande la création, aurait un effet «aussi dévastateur pour la liberté d'opinion que le projet de l'UNESCO».

brooke shields endlesslove
3e MOIS! sem. 5:30, 7:00, 9:30, 11:15, 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
PLACE BONAVENTURE 861-2726

Marsha Mason · Kristy McNichol
Only When I Laugh
COTE-DES-NEIGES 2 PLACE DU CANADA
PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527 VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

JOHN BELUSHI BLAIR BROWN
CONTINENTAL DIVIDE
COTE-DES-NEIGES 1 4e SEM!
PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527

2e MOIS! AN AMERICAN WEREWOLF IN LONDON
PLAZA ALEXIS MINON - 3
ALTITUDE 931-3213

Les Films Mutuels présentent CALIGULA
VERSION ANGLAISE
CINEMA DE PARIS
896 STE CATHERINE - MANSFIELD 875-1887
A COTE DU RESTAURANT DUNN'S
34e SEMAINE! 1200, 1300, 1400, 1500, 1600, 1700, 1800, 1900

CHUCK NORRIS
AN EYE FOR AN EYE
CHUCK NORRIS · AN EYE FOR AN EYE · CHRISTOPHER LEE · RICHARD ROUNDTREE · MATT CLARK · MAKO · MAGGIE COOPER · WILLIAM GOLDSTEIN · JAMES BRUNER · JAMES BRUNER · ROBERT REHME · FRANK CAPRA JR · STEVE CARVER
PLAZA ALEXIS MINON - 1 SQUARE DECARIE 1
NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
CINE-PARC LAVAL - 3 CINE-PARC CHATEAUGUAY 3
AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

Le champion de karaté Chuck Norris n'a besoin d'aucune arme, il est une arme.
14 ANS

2e MOIS! AN AMERICAN WEREWOLF IN LONDON
PLAZA ALEXIS MINON - 3
ALTITUDE 931-3213

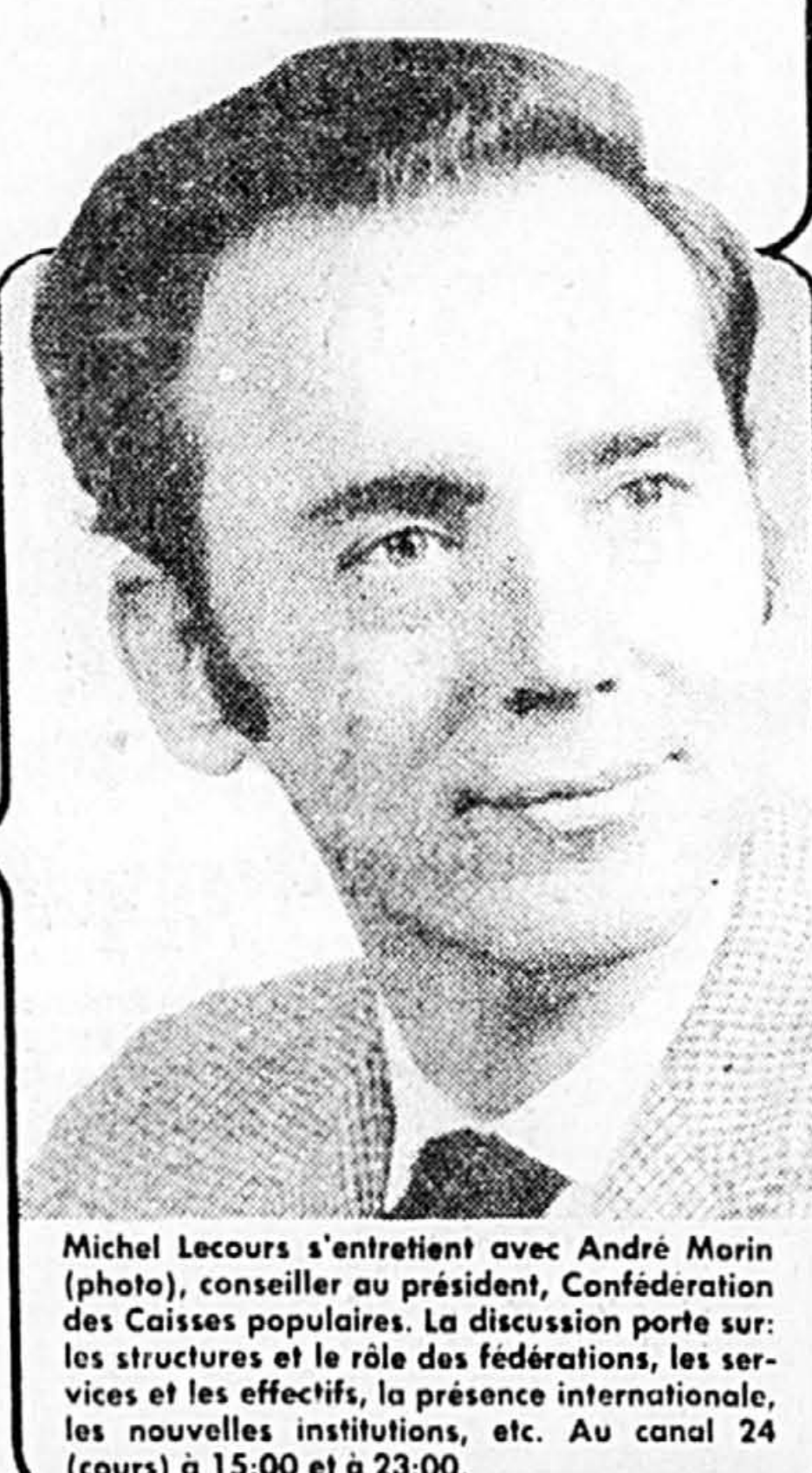
Sissy Spacek
Raggedy Man
PLAZA ALEXIS MINON - 2
NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
SQUARE DECARIE 2
DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 (31)	20:00 TENNIS Du parc Jarry, deuxième année du championnat mondial junior. Au programme: Helena Seekova vs Elizabeth Minter, d'Australie et Bruno Clermont vs Todd Witken.
15 (31)	SPORTS ET LOISIRS 07:15 COMMUNIQUES 07:30 LA BONNE HABITUDE 07:45 COMMUNIQUES 08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du mercredi. 08:30 SPORT CIBLE 09:00 TÊLE BILLARD Tournoi provincial mettant aux prises les meilleurs joueurs québécois. Claude Bernatchez vs Gaston Genest. 11:00 COMMUNIQUES 13:00 LES GANTS DORÉS JUNIOR 1981 Championnats provinciaux 1981 de boxe amateur de niveau junior. Cette semaine: Kevin McGraw, Mario Savigny. 16:00 COMMUNIQUES 17:00 LA BONNE HABITUDE 17:15 COMMUNIQUES 17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du jeudi. 18:00 LE MONDE DES COURSES Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel. 18:30 SPORT CIBLE 19:00 COMMUNIQUES 20:00 CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR DE TENNIS Voir encadré. 21:30 COMMUNIQUES 23:00 SPORT CIBLE 23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du jeudi.
15 (24)	COURS 09:00 PSYCHOLOGIE «L'INTELLIGENCE». Les animaux sont-ils intelligents? Si oui, leur intelligence diffère-t-elle de celle des humains. 10:00 ANGLAIS Inv.: Elisabeth Fournier. L'étude des verbes avoir et être au passé et futur ainsi que l'utilisation de la forme «who» et «what». 11:00 MUSIQUE III (Leçon 4). Mise en place: noir, croche, craque, pointe, etc. Chanson en fa majeur. Explication et lecture à 2 temps et à 9 temps. *De 9h à 12h les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision



Michel Lecours s'entretient avec André Morin (photo), conseiller au président, Confédération des Caisses populaires. La discussion porte sur: les structures et le rôle des fédérations, les services et les effectifs, la présence internationale, les nouvelles institutions, etc. Au canal 24 (cours) à 15:00 et à 23:00.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 24
10:00
ANGLAIS
Aujourd'hui, Jacques Fournier, l'animateur, étudie les verbes avoir et être au passé et au futur. De plus, il nous enseigne l'utilisation des mots «who» et «what». A revoir à 18:00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
05:00
ÉSOTÉRISME EXPERIMENTAL
La nuit prochaine, à 5:00, les oiseaux de nuit pourront voir cette émission de Richard Glenn. Il accueille Jean Charron, physicien-atomiste français, Bernard de Montréal et Mgr Frank Schaffner, orthodoxe d'Antioche. Ils donnent le point de vue scientifique et spirituel sur les ÉONS que l'on appelle aussi l'ÂME. En reprise dimanche 21:00.

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. A QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

«Columbia»

repartira le 4 novembre

WASHINGTON (AP) — Les réparations sont pratiquement complétées sur le revêtement thermique de la navette spatiale Columbia dont le deuxième lancement a été fixé au 4 novembre, hier, par la NASA.

Une fuite de carburant avait causé des dégâts aux tuiles extérieures, le 22 septembre dernier, provoquant la remise du vol antérieurement prévu pour le 9 octobre. La fuite de tétrahydroxyde d'azote s'est produite alors que des préposés pompaiient ce carburant dans les réservoirs de la navette. Le liquide s'est répandu sur le nez de l'appareil où, par réaction chimique, il a endommagé l'adhésif retenant les tuiles isothermiques à la coque d'aluminium. En tout, 376 tuiles ont été décollées ou endommagées. Décontaminées et traitées de nouveau, elles ont presque toutes été remises en place.

Des gains d'isolement, à l'intérieur de la navette, qui avaient également été endommagés ont été remplacés. La navette Columbia, dont le premier vol avait duré 54 heures en avril dernier, sera cette fois pilotée par les astronautes Joe Engle et Richard Truly. L'engin, qui deviendra le premier véhicule de fabrication humaine à visiter l'espace deux fois, demeurera cinq jours en orbite avant de se poser à la base aérienne d'Edwards, dans le désert californien.

Cineplex 2001 UNIVERSITÉ 849-4518

OUVERT À MIDI CHAQUE JOUR

1.10, 3.08, 5.04, 7.05, 9.10
STAY IN YOUR
NASTASSIA KINSKI
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05
OPNAME (EN OBSERVATION)

12.10, 2.05, 3.55, 5.50, 7.50, 9.45
SIGNORET Chère Inconnue
GAGNANT POUR 1981 D'UN ACADEMY AWARD. Meilleur film en langue étrangère.

12.10, 2.30, 4.50, 7.15, 9.40
AMOSCOW UN FILM DE VLADIMIR MENSHOV
VERS. ORIG. S.T. FRA.

12.45, 3.30, 6.15, 9.00
L'HOMME DE FER
VERS. FRA. WAJDA 4e SEM.

À VOIR 14 ANS
BILL MURRAY DANS STRIPES
EN ANGLAIS

BURT REYNOLDS DEAN MARTIN
THE CANNONBALL RUN
EN ANGLAIS

SIMONE SIGNORET Chère Inconnue
(I SENT A LETTER TO MY LOVE)
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS 4e SEM.

«Exceptionnel... un film douloureux mais superbe dont l'interprétation est extraordinaire...»
— Los Angeles Times

OPNAME (EN OBSERVATION)
hollandaise avec s.t. français.

UN FILM DE WAJDA
PALME D'OR Cannes '81
L'HOMME DE FER
VERSION FRANÇAISE 4e SEM.

1981 GAGNANT DE L'OSCAR MEILLEUR FILM ETRANGER

"DELICIEUSEMENT DROLE!"
— Kathleen Carroll, New York Daily News

"DU CINEMA A SON MEILLEUR... une comédie romantique très agréable."
— Richard Schickel, TIME Magazine

"SI SEDUISANT... un film irrésistible."
— Judith Crist

"MOSKWA SLIESAM NJE JERIT"
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

MAINTENANT OUVERT

"BEAUTIFUL WOMEN and PLENTY OF STYLE" SCREW "INCREDIBLY EROTIC!" —HUSTLER "DYNAMITE!" —HIGH SOCIETY

BLONDE IN BLACK SILK
starring SERENA special guest appearance SAMANTHA FOX
2nd. EROTIC FILM
EVE PAPINEAU 2 DÉS 12 h

QUAND VOUS PENSEZ QUE VOS PLAISIRS SONT PRIVÉS
ACCOUPLEMENT pour VOYEURS
DES 12 h
PAPINEAU 1 omega 2 DÉS 1 h

Passions Hamboyantes

«DRÔLE!

UNE FOLLE COMÉDIE
TERRIBLEMENT VIVE ET
SÉDUISANTE» — Vincent Canby, N.Y. Times

3e MOIS!

arthur

LOEWS: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sam. dernier
spectacle: 11:30. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture
à 6:30, radio AM requis

LOEWS 4 Cineparc DOLLARD 3
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL, TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

UNE COMÉDIE
QUI NOUS REVELE
COMMENT ATTEINDRE
LES SOMMETS
EN PASSANT PAR LE BAS.



So Fine

RYAN O'NEAL

JACK WARDEN MARIANGELA MELATO RICHARD KIEL
"SO FINE"

A LOBELL/BERGMAN PRODUCTION
MUSIC BY ENNIO MORRICONE PRODUCED BY MIKE LOBELL
WRITTEN AND DIRECTED BY ANDREW BERGMAN

LA CITÉ: Sam., dim., lun.: 1:00, 2:40, 4:20, 6:10,
7:50, 9:35. Sem.: 6:10, 7:50, 9:35. LE CINÉMA:
1:30, 3:20, 5:10, 7:05, 9:00

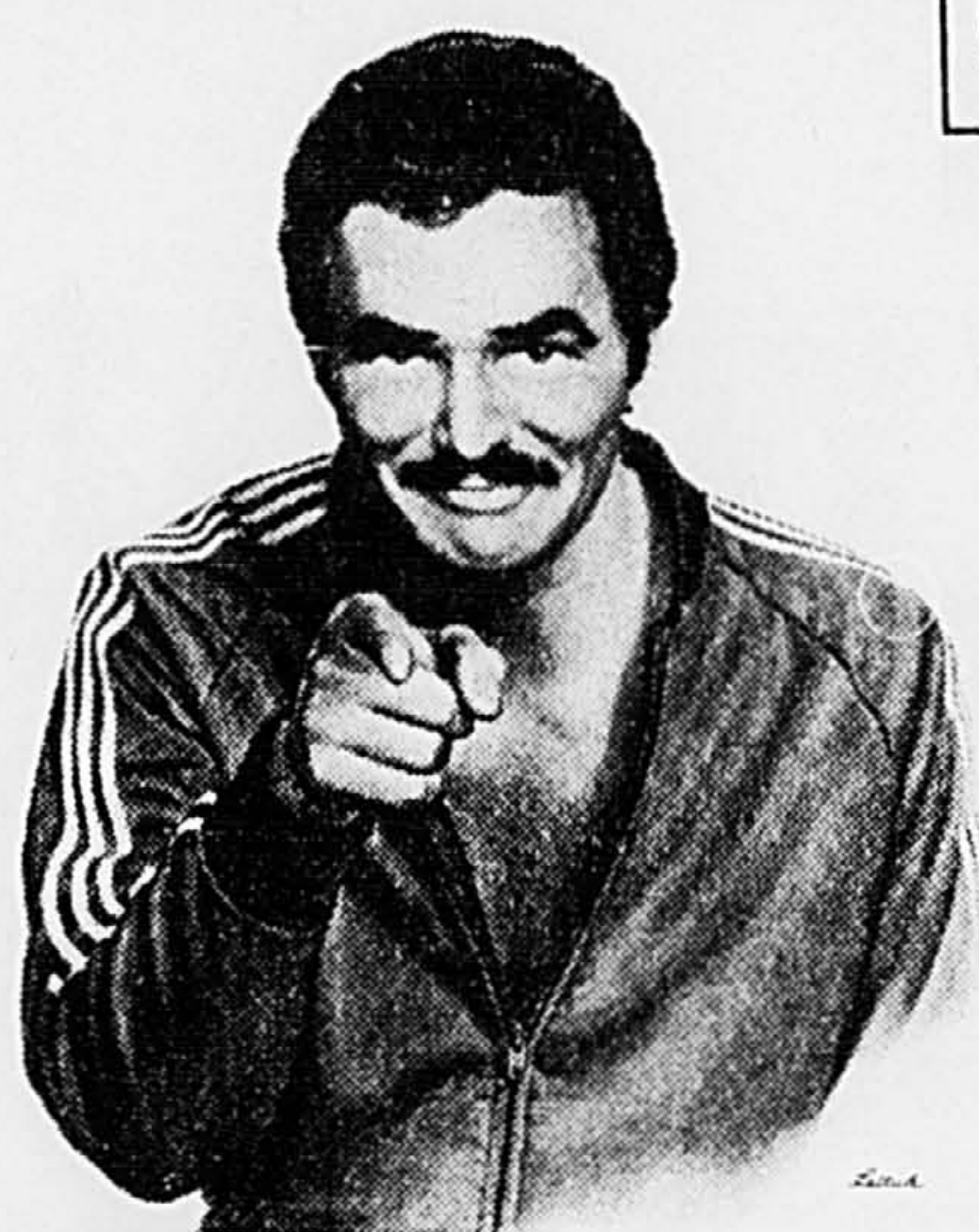
LaCité 2 LE CINEMA
3375 AV. DU PARC 844-2829 WESTMOUNT SQUARE 931-2477



ADOLESCENTS 14-17 ANS
avec carte d'identité et photo

\$4.00

Sauf CINÉPARC DOLLARD et IMPÉRIAL 7,
PARISIEN 1



**VOUS SEREZ LA
MÈRE DE SON ENFANT**

BURT REYNOLDS
PATERNITY

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS BURT REYNOLDS in
"PATERNITY" A GORDON/MOONJEAN/TOKOFSKY PRODUCTION
Executive Producer JERRY TOKOFSKY Written by CHARLIE PETERS Produced by LAWRENCE GORDON and
HANK MOONJEAN Directed by DAVID STEINBERG A PARAMOUNT PICTURE

LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sam. dernier spectacle: 11:00.
DORVAL: Sam., dim., lun.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sem.: 7:00,
9:00. VAN HORNE: Sam., dim., lun.: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05. Sem.:
7:05, 9:05. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 6:30, radio AM requis

2e
SEM.

LOEWS 2 PEEL
954 STE-CATHERINE O. 861-7437

VAN HORNE
6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243

DORVAL 2
260 AVE DORVAL 631-8586

Cineparc DOLLARD 1
TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

«DE NIRO ET DUVALL —
PARMI LES PLUS BRILLANTS «FRÈRES»
DE L'HISTOIRE DU CINÉMA.»

—Jack Kroll, Newsweek



«Il y a très longtemps qu'on
n'aura pas vu un film
commercial américain aussi
amusant, aussi intelligent et
aussi complètement
satisfaisant. On voit ici les
deux meilleurs acteurs
américains, Robert DeNiro et
Robert Duvall, au sommet de
leur talent.»
— Vincent Canby, New York Times

«Un film colossal, étant
donné DeNiro et Duvall les
incomparables. On n'y va pas
de main morte.»
— Guy Flatley, Cosmopolitan

«Un divertissement saisissant
avec des rôles puissants. Je
le recommande sans
réserve.»
— Stewart Klein, WNEW-TV

«Un bijou, j'étais captivé.»
— Jeffrey Lyons, WPIX-TV



«Deux rôles dignes d'un
Oscar pour le prix d'un seul.
Un chef-d'œuvre d'exécution,
de l'art dramatique
absorbant. Que peut-on
exiger de plus?»
— Fred Yager, Associated Press

«De loin l'un des meilleurs
films de l'année... presque un
miracle du cinéma. Un
suspense d'un impact
incomparable.»
— Dennis Cunningham, CBS-TV

«Un film superbe... à la fois
méchant et roublard. On n'a
pas vu de films aussi
absorbants, aussi riches et
aussi minutieux d'un cinéaste
américain depuis des années.
Si je devais faire une
comparaison sommaire, je
 citerais «Le parrain»!»
— Sheila Benson, Los Angeles Times

True Confessions

A ROBERT CHARTOFF-IRWIN WINKLER PRODUCTION
ROBERT DE NIRO • ROBERT DUVALL

TRUE CONFESSIONS: Co-Starring BURGESS MEREDITH • CHARLES DURNING • ED FLANDERS • CYRIL LOUSACK • ROSE GREGORIO
and KENNETH McMILLAN • Screenplay by JOHN GREGORY DUNNE and JOAN DIDION • Based on the novel by JOHN GREGORY DUNNE
Music by GEORGES DELERUE • Director of Photography OWEN ROIZMAN, A.S.C. • Produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF
Directed by ULLU GROSBAUD • Read the novel from Pocket Books • Original music is shown on video on Video Syndicate Records
Copyright © 1981 MCA/Universal Pictures Corporation. All Rights Reserved

United Artists

YORK
1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

INCROYABLE... MAIS VRAI!

'CHRISTIANE F.' pulvérise tous les records

15 Cinémas — 15 Records

MONTRÉAL-QUEBEC-St. JEROME-VALLEYFIELD-St. HYACINTHE-VICTORIAVILLE
DRUMMONDVILLE-GRANBY-JOLIETTE-SHERBROOKE-BEAUHARNOIS

JAMAIS VU AU QUEBEC!

LE FILM CHOC

«l'image d'une génération»

14
ANS



A 12 ans... du valium.

A 13 ans... de l'héroïne.

Ensuite,
elle commença
à faire le trottoir.

**MOI,
CHRISTIANE F.,
13 ANS,
DROGUÉE, PROSTITUÉE...**

DAVID BOWIE

CHRISTIANE F. avec NATJA BRUNKHORST THOMAS HAUSTEIN

Jens Kuphal, Rainer Wolk, Jan Georg Effler, Christiane Reischl, Daniela Jander, Kerstin Richter, avec la présence amicale de DAVID BOWIE
d'après le livre "Stern" "Christiane F. - Wir Kinder vom Bahnhof Zoo" traduits et édité de la bande originale par Kai Hermann et Horst Ruck

scénario de HERMAN WEIGEL, directeur de la photographie Justus Frick et Jürgen Jürgens, mise en scène par Hans Weth, directeur de la production Harald Muthmann et Sabine Richter
produit par BERND EICHINGER et HANS WETH, réalisé par ULRICH EDEL

PARISIEN: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:25. Sam. dernier spectacle: 11:55. LAVAL: Sam.,
dim., lun.: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. Sam. dernier spectacle: 11:40. Sem.: 6:45,
9:05. GREENFIELD: Sam., dim., lun.: 12:05, 2:25, 4:45, 7:20, 9:45. Sem.: 6:45, 9:05.
VERSAILLES: Sam., dim., lun.: 12:00, 2:15, 4:30, 6:50, 9:10. Sem.: 6:45, 9:05

Le PARISIEN 5 LAVAL 1 GREENFIELD PARK 1 VERSAILLES 1
486 STE-CATHERINE W. 866-2856 CENTRE LAVAL 688-7776 GREENFIELD PARK PL. 671-6129 PLACE VERSAILLES 352-7880
Aussi MASKA-St. Hyacinthe CARREFOUR-St. Jerome PARIS-Valleyfield JOLIETTE-Joliette
GALERIES-Granby DRUMMOND-Drummondville LAURIER-Victoriaville CARREFOUR-Sherbrooke

AVANT-PREMIÈRE SPÉCIALE
Peter Falk et ses poupées californiennes super-sexy...
Ensemble ils veulent avoir
...ALL THE MARBLES

14
ANS



METRO-GOLDWYN-MAYER PRESENTS AN ALDRICH COMPANY PRODUCTION
PETER FALK
...ALL THE MARBLES...
VICKI FREDERICK LAURENE LANDON AND BURT YOUNG
ORIGINAL MUSIC BY FRANK DE VOL WRITTEN BY MEL FROHMAN
PRODUCED BY WILLIAM ALDRICH DIRECTED BY ROBERT ALDRICH
METROCOLOR MGM

CE SOIR À 7.30

PALACE 2
699 STE-CATHERINE O. 866-6991

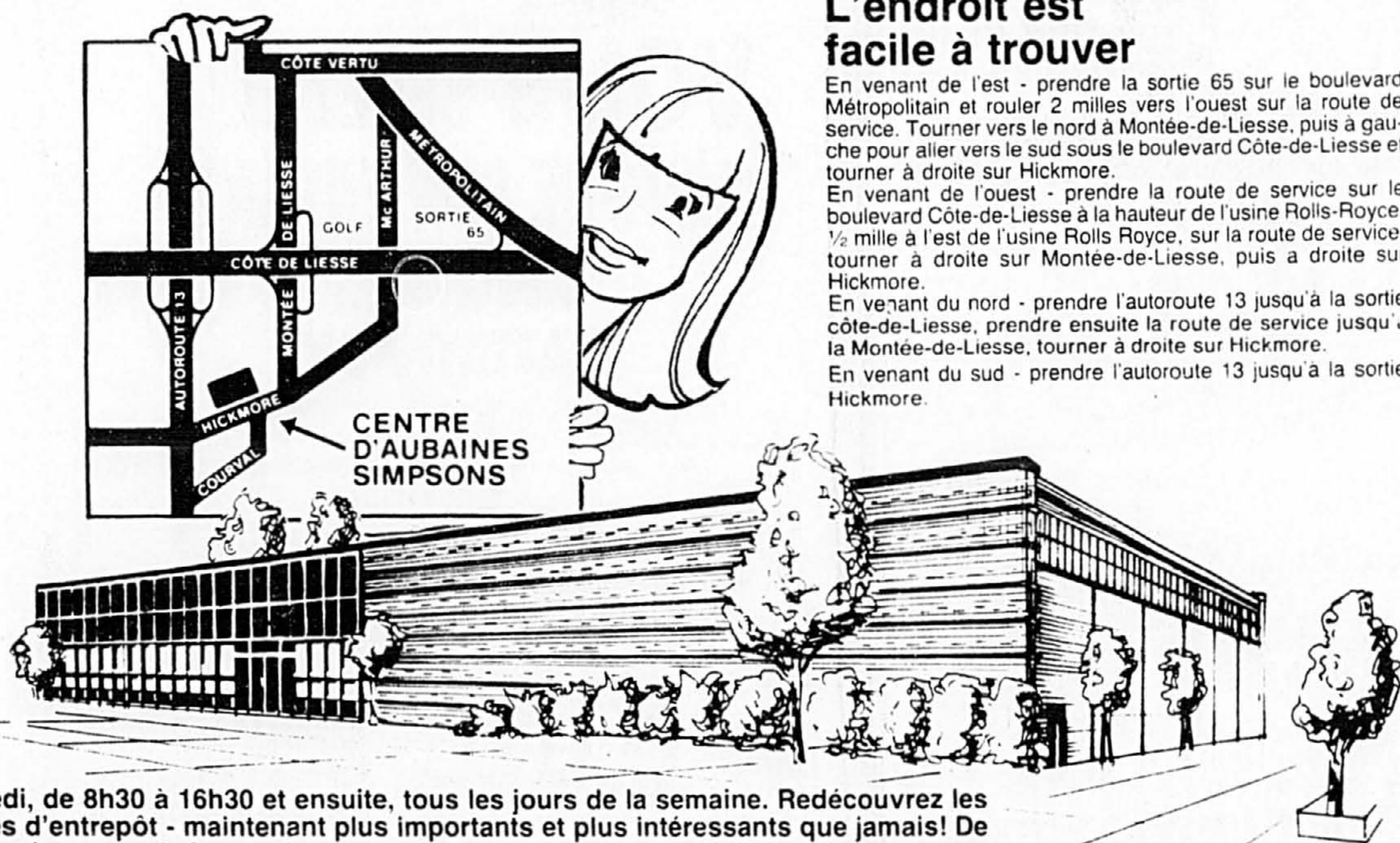
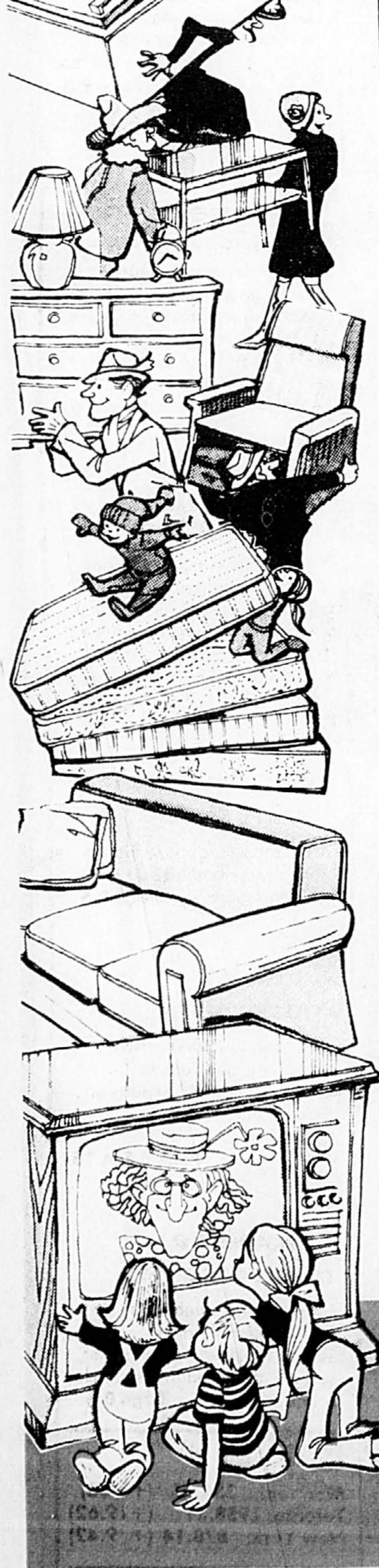
En plus de notre programme régulier
«MOMMIE DEAREST»
qui suivra à 9:30 p.n.

À NE PAS MANQUER! SAMEDI 10 OCTOBRE
L'OUVERTURE DU NOUVEAU

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS

NOUVELLE ADRESSE:
**4895 RUE HICKMORE
VILLE ST-LAURENT**

Une rue dépassée
l'Entrepôt Simpsons



L'endroit est facile à trouver

En venant de l'est - prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse et tourner à droite sur Hickmore.
En venant de l'ouest - prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls-Royce. 1/2 mille à l'est de l'usine Rolls-Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur Hickmore.
En venant du nord - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse, prendre ensuite la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.
En venant du sud - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore.

Samedi, de 8h30 à 16h30 et ensuite, tous les jours de la semaine. Redécouvrez les soldes d'entrepôt - maintenant plus importants et plus intéressants que jamais! De bons achats pour le foyer... de super achats-mode pour la famille! Plus d'espace pour faire vos achats et le même service amical et courtois. Et bien sûr, la garantie Simpsons... Satisfaction ou remboursement. Soyez au rendez-vous... demain, le samedi 10 octobre.

Quantités limitées. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article. Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

MEUBLES POUR VIVOIR

1 seul. Canapé et fauteuil de "Citation". Dossier à coussins amovibles, siège à coussinage mousse. Recouvrement imprimé multiple sur fond ton or. 499⁹⁹
2 seul. Fauteuils assortis. 199⁹⁹

MEUBLES POUR CHAMBRE À COUCHER

1 seul. Ens. 5 pces "H.P.L. Furniture" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir, chiffonnier avec porte, chevet 54" 60", table de nuit. Style contemporain. Fini frêne clair. 1705.00 1049⁹⁹
2 seul. Ens. 6 pces "Henri Vallières" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir vertical, chiffonnier avec porte, chevet 54" 60", 2 tables de nuit. Style traditionnel. Fini frêne ton miel. 2449.98 1699⁹⁹

1 seul. Ens. 6 pces "Henri Vallières" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir 3 sections, chiffonnier avec porte, chevet 54" 60", 2 tables de nuit. Style traditionnel. Fini frêne ton miel. 2449.98 1699⁹⁹

1 seul. Ens. 6 pces "Henri Vallières" pour chambre à coucher. Commode triple, miroir 3 sections, chiffonnier avec porte, chevet 54" 60", 2 tables de nuit. Style traditionnel. Fini frêne ton miel. 2449.98 1699⁹⁹

MEUBLES DE STYLE COLONIAL

4 seul. Lits capitaine de "Yu-Go". Format 39" (matelas non inclus). Fini pin. 279.98 149⁹⁹

1 seul. Ens. 7 pces "Yu-Go" pour salle à diner. Table ronde avec piédestal, 2 rallonges, 2 chaises, 2 fauteuils, bahut et vaisselier. Fini naturel. Spécial 824⁹⁹

1 seul. Ens. 7 pces "Marius Ouellet" pour salle à diner. Table rectangulaire, 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil, bahut et vaisselier. Fini érable. Spécial 749⁹⁹

1 seul. Ens. 7 pces "Bogdan & Gross" pour salle à diner. Table ronde, 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil, bahut et vaisselier. Fini érable. Spécial 1449⁹⁹

TABLES D'APPOINT ET UNITÉS MURALES

Vaste sélection de tables et d'unités murales de divers manufacturiers. La plupart de genre unique, fins-de-séries et modèles d'étalage. Styles et prix variés. Tous vendus tel quel. Prix réduits pour solde rapide.

MEUBLES POUR SALLE À DINER

1 seul. Ens. 8 pces "Burlington House" pour salle à diner. Table, 2 rallonges, 4 chaises, 2 fauteuils, vaisselier. Style traditionnel. 3699.98 1999⁹⁹

2 seul. Ens. 7 pces pour salle à diner. Table rectangulaire, 1 rallonge, 4 chaises, bahut et vaisselier. Style contemporain. Spécial 379⁹⁹

1 seul. Ens. 9 pces "Canapar" pour salle à diner. Table ovale, 2 rallonges, 6 chaises, bahut et vaisselier. Style traditionnel. 2090.00 1499⁹⁹

Plusieurs autres articles non énumérés à prix réduits.

MEUBLES EN TECK

4 seul. Fauteuils genre baquet. 159⁹⁹
1 seul. Bibliothèque avec portes vitrées et tablette. 329⁹⁹
2 seul. Chiffonniers. 2 portes, 2 tiroirs. 249⁹⁹
7 seul. Miroirs. 44⁹⁹
2 seul. Tables d'appui. 109⁹⁹

ENS. DINETTES

1 seul. Ens. 5 pces. Table à dessus ton tan, 4 chaises à recouvrement vinyle ton châtaigne. 269⁹⁹
1 seul. Ens. 5 pces. Table à dessus fini orme tacheté, 4 chaises à recouvrement "Natchez ranchide". 269⁹⁹
Rayon 401, Centre d'aubaines seulement.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Modèles usagés, d'étalage et de démonstration, tous en parfaite condition de fonctionnement.

16 seul. Lave-vaisselle. 359⁹⁹ à 544⁹⁹
Prix orig. Simpsons 419.95 à 639.95

32 seul. Machines à laver. 159⁹⁹ à 534⁹⁹
Prix orig. Simpsons 349.95 à 629.95

12 seul. Séchoirs. 279⁹⁹ à 359⁹⁹
Prix orig. Simpsons 339.95 à 419.95

13 seul. Climatiseurs. 259⁹⁹ à 329⁹⁹
Prix orig. Simpsons 339.95 à 439.95

4 seul. Déshumidificateurs. 194⁹⁹ à 234⁹⁹
Prix orig. Simpsons 259.95 à 289.95

8 seul. Congélateurs. 254⁹⁹ à 474⁹⁹
Prix orig. Simpsons 299.95 à 559.95

36 seul. Cuisinières. 389⁹⁹ à 909⁹⁹
Prix orig. Simpsons 459.95 à 1069.95

56 seul. Réfrigérateurs. 469⁹⁹ à 1069⁹⁹
Prix orig. Simpsons 549.95 à 1259.95

Rayon 430, Centre d'aubaines seulement.

ASPIRATEURS

3 seul. "Concept 1" de "Hoover". Modèle 4203. 234.99 179⁹⁹

2 seul. Aspirateur-balai "Beaumar". Modèle 9000. 54.99 29⁹⁹

2 seul. Aspirateur-balai "Beaumar". Modèle 9010. 74.99 54⁹⁹

12 seul. "Beaumar" avec "Electrobrosse". Modèle 9030. 109.99 69⁹⁹

6 seul. Vertical "Beaumar". Modèle 9200. 169.99 119⁹⁹

8 seul. Vertical "Beaumar". Modèle 9400. 289.99 229⁹⁹

5 seul. Lave-tapis "Beaumar". Modèle 9910. 129.99 89⁹⁹

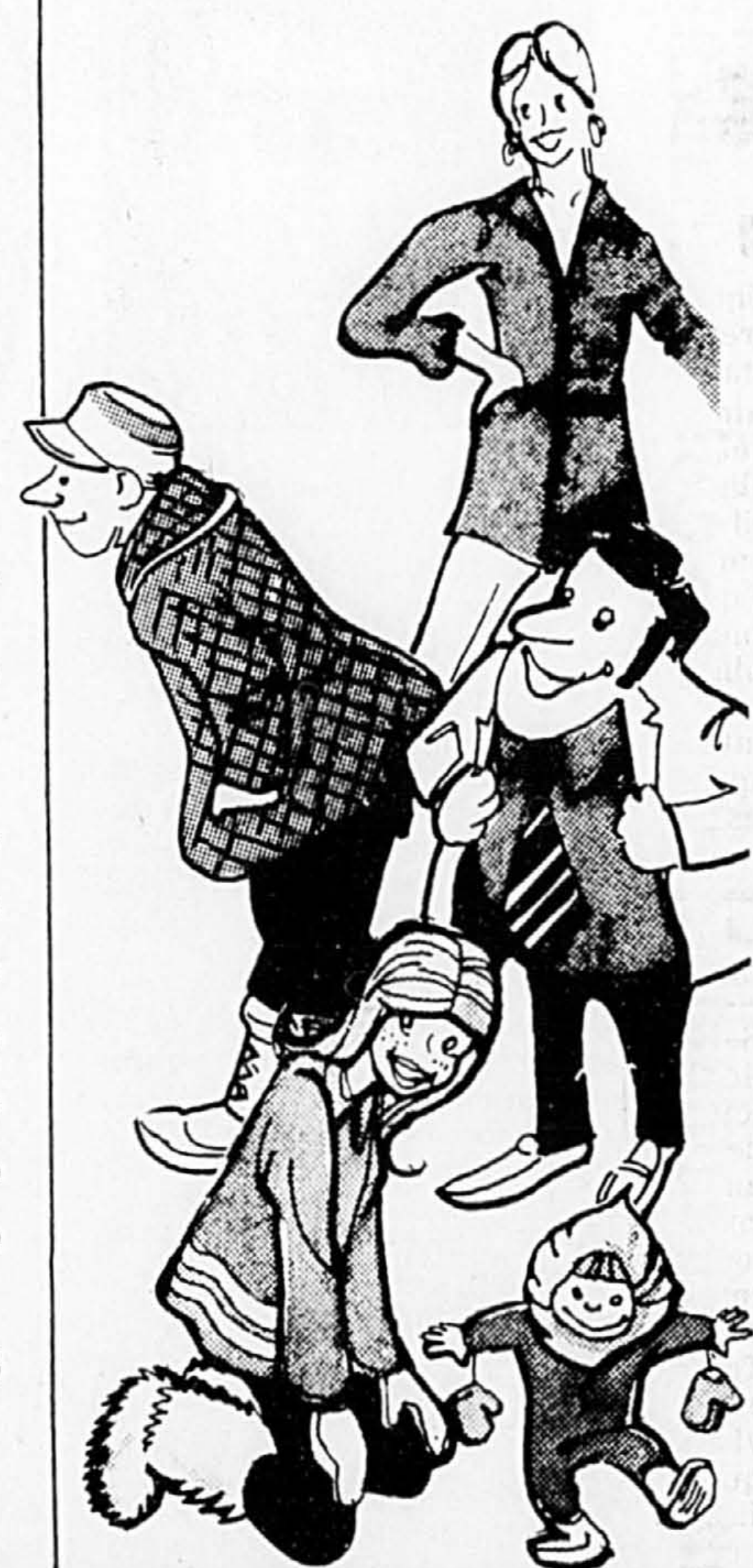
Rayon 371, Centre d'aubaines seulement.

TAPIS ET MOQUETTE

Tapis tressés. Prix Simpsons \$1 à \$25
Coupons de moquette. 1/2 prix!
Rabais 25% à 50%
Tapis style moderne ou aspect oriental.
Rayon 376, Centre d'aubaines seulement.

VOUS TROUVEREZ DES VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE À DES PRIX DE SOLDE!

Venez au Centre d'aubaines pour acheter tout ce dont votre famille a besoin, à des prix qui ne grèveront pas votre budget! Vêtements-mode de la saison offerts à des prix imbattables! Faites vite pour un meilleur choix!



Pour achat en personne seulement.



Simpsons MD

EN VILLE
977, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 340